

Débat général sur la question aux Communes, mercredi

Trois experts de Toronto aident M. Gordon à rédiger le budget

OTTAWA (PC) — La probabilité a surgi aux Communes, hier, que la question de l'aide que le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a reçu de trois hommes d'affaires de Toronto dans la préparation du discours du budget fasse l'objet d'un débat général en Chambre.

La nécessité de débattre ce sujet s'est fait sentir après que M. Gordon eût avoué qu'il avait reçu l'aide de trois personnes étrangères à l'administration du pays dans la préparation du discours du budget et qu'il en eût révélé les noms.

M. Gordon a précisé que les trois hommes d'affaires concernés sont MM. David Stanley et Martin O'Connell, courtiers en placements de Toronto, et Geoffrey Conway, comptable agréé.

Le ministre avait ajouté que les trois étaient sous le serment du secret.

Une série de questions posées par des députés de l'opposition a poussé M. Gordon à révéler que les trois hommes ont continué de retirer un salaire de leurs compagnies respectives pendant qu'ils travaillaient pour le gouvernement.

Il a également admis qu'ils avaient pu prendre connaissance du discours sur le budget dans sa forme définitive.

«C'est une des questions les plus importantes à être soulevées en cette Chambre depuis longtemps», a affirmé l'ancien ministre des Finances, M. George Nowlan, conservateur de Digby-Annapolis-King.

Lui-même et des députés néo-

democrates ont demandé que l'occasion soit offerte à la Chambre d'engager un débat régulier sur ce sujet.

Le secrétaire d'Etat, M. Pickersill, leader parlementaire du parti ministériel, a promis que le gouvernement ne chercherait pas à empêcher la tenue du débat en temps opportun.

Les trois «conseillers spéciaux» se sont joints au ministre des Finances le 22 mai, pour une période définie, avec l'autorisation du Conseil du Trésor en date du 2 mai, disant tous les trois prêtés les serments d'allégeance, d'office et de secret.

M. Gordon a exprimé le regret de n'avoir pas nommé les trois hommes d'affaires plus tôt dans la journée, au moment où

il était interrogé sur le sujet par les députés de l'opposition. Il a dit qu'il lui avait semblé inopportun de révéler les trois noms quand un tas de gens avaient participé à la préparation du discours sur le budget.

«Pauvre homme»

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a dit qu'il ne voyait pas pourquoi M. Gordon avait répondu «avec tant de retenue» plus tôt, en regard de la simplicité des réponses qu'il offrait maintenant.

M. Diefenbaker a qualifié le ministre des Finances de «pauvre homme» pour la manière dont il s'était comporté au début de la journée.

M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique, a affirmé que la déclaration de M. Gordon ne mettait pas fin à l'incident.

«De deux choses l'une, a dit M. Douglas, le ministre des Finances a trop parlé ou il n'a pas parlé assez.»

M. Douglas a rappelé à la Chambre que le chancelier britannique de l'Echiquier, M. Hugh Dalton, avait dû résigner son poste il y a quelques années à cause d'une indiscretion mineure sur le budget commise à l'endroit d'un journaliste.

Après des discussions sur la (Voir: Trois experts page 19)

Rebondissement du scandale Profumo-Keeler

Eugène Ivanov aurait demandé des secrets nucléaires à Mlle Keeler

LONDRES (Reuters) — Eugène Ivanov, l'ex-attaché naval soviétique à Londres, aurait demandé à Christine Keeler, l'actrice, de lui révéler les secrets nucléaires de la Grande-Bretagne. Telle est l'allégation faite



Eugène Ivanov

Démenti de Mlle Keeler

LONDRES (Reuters) — Les avocats du mannequin Christine Keeler ont déclaré en son nom qu'en aucune circonstance le capitaine Ivanov ne lui avait demandé de chercher à obtenir de M. Profumo des renseignements de caractère militaire.

Par ailleurs, en ce qui concerne la lettre de M. Eddowes, on déclare dans les milieux autorisés que lors de sa réception, le 29 mars, elle fit l'objet d'une étude attentive, qui révéla qu'elle ne contenait aucune information qui ne fut déjà parvenue d'autres sources.

Quant aux cinq noms dont il est question dans la lettre, dit-on dans les mêmes milieux, il s'agit de personnes bien connues du public et qu'il n'est pas besoin de préciser.



Helen Keeler

te dans une lettre adressée à M. Macmillan par M. Michael Eddowes, avocat londonien. Dans sa lettre, M. Eddowes révélait que le 29 mars dernier, il a présenté à Scotland Yard un rapport détaillé concernant tout ce qu'il savait sur l'affaire. Sa lettre a été remise à M. Macmillan jeudi.

Selon certains observateurs, la sensationnelle révélation de M. Eddowes expliquerait la conférence imprévue qui a

tre de M. Eddowes justifierait une nouvelle enquête, par un tribunal ou par un juge de la Haute Cour.

Selon l'«Evening Standard», de lord Beaverbrook, M. Eddowes affirme que Christine Keeler lui demanda de la conseiller, le 14 décembre dernier, jour où l'Antillais John Edgarcombe tira sur elle.

Après que nous eumes discuté de l'affaire des coups de (Voir: Eugène page 19)

Les jeunes garçons disparus de Québec

Un ou deux corps se trouveraient au fond de la rivière Jacques-Cartier

QUÉBEC (PC) — L'inspecteur J.-A. Matte, de la Sûreté provinciale, a émis, hier, l'opinion qu'un ou deux des corps des jeunes Québécois disparus pourraient se trouver au fond de la rivière Jacques-Cartier.



JACQUES LAHAIE, 32 ans, un des bandits de Montréal le plus recherché, a été trouvé mort dans une chambre de l'est de la ville. La police a révélé que Lahaie s'est suicidé d'une balle de revolver pour éviter la capture.

Après avoir émis cette hypothèse, l'inspecteur a parlé d'un plan d'action élaboré pour la fin de semaine dans l'espoir de retrouver le corps de Michel Morel, 9 ans, disparu, 13 ans et Pierre Marquis, 13 ans. Des équipes de la police municipale participent également aux recherches.

Six équipes, composées de cinq hommes chacune, fouillent, sur une largeur de 2.000 pieds, les abords de la route, d'une dizaine de milles de longueur, qui traverse ces lieux.

La police municipale détient toujours un suspect dont l'existence mouvementée lui valut un séjour de 23 années en prison, à la suite de diverses condamnations pour vol et autres délits sexuels.

En liberté provisoire, l'homme de 43 ans, a attiré sur lui un bon nombre d'investigations sur ses allées et venues, depuis Québec aux régions boisées de St-Raymond et de Portneuf, à une trentaine de milles de Québec.

Tout incite la police à travailler dans la forêt de ce secteur, depuis la fréquentation par le suspect qui y dressait des abris de sapins et de planches, jusqu'à la macabre découverte du corps à demi-décomposé du jeune Guy Lucke-

nuik identifié par son père grâce à une cicatrice au bras gauche, résultat d'une opération chirurgicale.

Cependant, des expertises de la police ont démontré qu'un veston d'enfant et des morceaux de tissu partiellement brûlés, trouvés jeudi, dans les bois de cette même région, n'appartenaient pas à l'un ou l'autre des trois jeunes disparus.

Les parents mis en présence de ces vêtements n'ont pu identifier comme appartenant à leurs fils.

De même, des ossements ramassés le long d'une route au nord de Pont-Rouge, n'étaient, après analyse, que des os d'animaux.

Perreault accusé de meurtre non qualifié

SOREL (DNC) — Les procédures judiciaires contre Jean-Guy Perreault, 26 ans, de Sorel, qui était détenu à la prison commune à la suite du verdict de l'enquête du coroner, jeudi soir, n'ont pas tardé à être entreprises par le procureur (Voir: Perreault page 19)

Général américain embarrassé

Panmunjom, Corée (PA) — Un général américain, qui désirait connaître le sort de deux aviateurs américains dont l'hélicoptère avait été forcé d'atterrir en territoire communiste, le 17 mai, a demandé à un général de la Corée du Nord d'agir comme des gens vivants au 20e siècle.

Pour toute réponse, le général coréen a exhibé une photo montrant un chien policier s'élançant vers un Noir, à Birmingham, Ala. «De pareilles atrocités sont le reflet de ce que vous appelez la civilisation et le respect de la dignité humaine», lui reprocha-t-il.

Le général américain, pour le moins embarrassé, lui répondit que les troubles raciaux aux E.-U. n'avaient rien à voir avec les affaires de la Commission d'Armistice des Nations unies en Corée.



(Téléphoto PA)

LE CINQUIÈME cosmonaute soviétique, le lieutenant-colonel Valeri F. Bykovsky, est ici photographié à l'entraînement, selon l'agence de nouvelles Tass, qui a publié cette photographie, hier, à Moscou. On prétend dans les milieux autorisés qu'une femme astronaute le rejoindrait dans le cosmos, aujourd'hui.

Une femme l'y rejoindrait dès aujourd'hui

Cosmonaute russe en orbite

MOSCOU (PC d'après PA) — Le lieutenant-colonel Valeri F. Bykovsky, cinquième cosmonaute soviétique, a été lancé hier, le tour de l'orbite terrestre. M. Khrouchtchev a laissé entendre qu'il pouvait bien s'agir d'un autre voyage spatial en équipe.

Les paroles du président du conseil de l'URSS ont été accompagnées de rumeurs voulant qu'une femme, nommée «Soloviova», rejoigne aujourd'hui M. Bykovsky.

Age de 28 ans et pilote d'avion à réaction, le lieutenant-colonel soviétique a été envoyé dans l'espace à huit heures, HAE, hier matin.

Une demi-heure plus tard, une station moscovite de télévision donnait des images du cosmonaute dans sa capsule, Vostok V. L'agence Tass a par ailleurs fait savoir que le vaisseau parcourait l'orbite

terrestre en 88 minutes, à des altitudes allant de 112 à 146 milles. Le poids de l'appareil n'a pas été donné. Les autres vaisseaux soviétiques pesaient cinq tonnes. Cependant, l'observatoire de Bochum a annoncé qu'il avait capté des signaux échangés entre le vaisseau spatial et les stations de repérage situées en URSS. On déclare à cet observatoire que la nature de ces signaux indique que Vostok V est un vaisseau spatial d'un type nouveau, beaucoup plus grand que les précédents.

Au téléphone

L'agence Tass a également annoncé que M. Khrouchtchev avait eu hier après-midi une conversation téléphonique avec le cosmonaute. Signaux également que la voix du lieutenant-colonel a été captée à Jodrell Bank, Angleterre, où se trouve le plus grand radiotélescope du monde. Selon un porte-parole, la voix de M. Bykovsky était forte et claire, et le cosmonaute semblait débiter rapidement des informations aux stations terrestres soviétiques.

Cet exploit donne une avance à l'URSS sur les Etats-Unis au point de vue missions d'hommes dans l'orbite, et on prévoit qu'il n'y aura plus de défi américain dans ce domaine avant plus d'un an. Les autorités américaines ont annoncé mercredi la fin du projet Mercury qui s'occupait d'envois de cosmonautes, un par un, dans l'espace. On ne s'attend pas que le projet Gemini, qui prévoit l'envoi de deux hommes à la fois, soit réalisé avant la fin de 1964 ou le début de 1965.

M. Khrouchtchev a annoncé le lancement lors d'une réunion au Kremlin avec M. Harold Wilson, chef du parti travailliste britannique, qui se trouve actuellement en C.S.S.

Des bruits courent au sujet de l'envoi d'une femme de 25 ans dans l'espace, mais ils n'ont pas été confirmés officiellement.

Le message

M. Khrouchtchev lui ayant adressé des félicitations, le cosmonaute lui a répondu: «Très touché par votre télégramme, je vous remercie du fond du cœur. Je remercie également le peuple soviétique pour les bons souhaits envoyés à l'occasion de mon vol spatial. Je fais tout mon possible pour compléter avec succès mon vol, conformément au programme.»

(Voir: M. Lesage page 19)

Pour améliorer la constitution

M. Lesage assuré de la collaboration de l'Ontario

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Jean Lesage s'est dit assuré que le Canada anglais aidera les francophones à jouer dans la Confédération «le rôle que ces derniers désirent tenir».

C'est ainsi qu'il a accueilli à l'Assemblée législative le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, qui était accompagné d'un groupe de 25 membres de la tribune de la presse de la Législature ontarienne. Ces derniers sont les hôtes de leurs collègues de Québec pour une durée de trois jours.

Quatre ministres ontariens et MM. John Wintermeyer et Donald MacDonald, respectivement leaders libéral et néo-démocrate de l'Ontario, font également partie du groupe.

M. Robarts a pris place dans un fauteuil à la droite du président de l'Assemblée législative pendant que M. Lesage et M. Daniel Johnson, chef de

l'opposition, tous deux parlant anglais, ont souhaité la bienvenue aux visiteurs, soulignant que leur présence ne pouvait que contribuer à une meilleure entente.

«Comme vous le savez, a déclaré M. Lesage, la nation canadienne-française est en train de réexaminer la place qui lui revient dans la Confédération parce qu'il lui semble que l'évolution de notre régime constitutionnel n'a pas fourni jusqu'à présent à la province de Québec la possibilité de jouer pleinement son rôle comme interprète politique du Canada français.

«Nous savons que nous entreprenons une tâche très délicate qui peut demander beaucoup de temps, mais qui nécessitera surtout un esprit de compréhension et de coopération de la part de la nation canadienne-anglaise.»

(Voir: M. Lesage page 19)

Enquête préliminaire des membres du FLQ fixée à vendredi le 21 juin

Cinq accusations de meurtre non prémédité

MONTREAL (PC) — Une longue série d'accusations qui donneront lieu, si elles sont maintenues, à des peines d'emprisonnement allant de cinq ans à la perpétuité, ont été portées, hier, contre 15 hommes et une femme par suite des actes de terrorisme imputés au Front de libération québécois.

Les accusés sont au nombre de 21 personnes tenues criminellement responsables par un jury du coroner de la mort du veilleur de nuit, Wilfrid Vincent O'Neill, 65 ans, victime d'une explosion alors qu'il faisait la surveillance au centre de recrutement de l'Armée, rue Sherbrooke.

Une 17e personne s'est rendue et une accusation doit être portée contre elle aujourd'hui. La Couronne a annoncé son intention d'accuser une 18e personne, dont le nom n'a pas été mentionné jusqu'ici. Quatre de ceux qui ont été tenus criminellement responsables par le jury du coroner ne seront pas mis en accusation et seront relâchés.

Dans une salle surchauffée, mais à laquelle on a imposé le silence, les accusés ont comparu individuellement devant le juge Émile Troitier pour entendre la lecture des accusations de meurtre non prémédité, conspiration et méfait public. Les mises en accusation ont duré deux heures et 50 minutes.

L'accusation de meurtre non prémédité, susceptible d'entraîner une peine maximum d'emprisonnement à vie,

a été contre Georges Schoeters, 33 ans, étudiant en économie d'origine belge; Gabriel Hudon, 20 ans, dessinateur industriel; Raymond Villeneuve, 19 ans, étudiant; Jacques Giroux, 19 ans, photographe, et Yves Labonté, 18 ans, commis.

Schoeters a eu un tressaillement lorsque l'accusation de meurtre non prémédité a été portée contre lui. Il était debout, les mains posées sur la barre du box des prisonniers.

Il a été accusé sous 25 chefs additionnels.

L'enquête préliminaire de tous les accusés a été fixée au vendredi, 21 juin.

Les autres prévenus, sur qui pèsent des accusations de conspiration, de méfaits publics et de négligence criminelle, sont: l'épouse de Schoeters, Jeanne, âgée de 25 ans, technicienne en rayons-X; les étudiants Alain Brouillard, 18 ans; François Gagnon, 19 ans; Mario Bachand, 20 ans; Denis Lamoureux, 20 ans; Richard Bizer, 18 ans, liftier à l'hôtel Reine Elisabeth; Roger Tétreault, 22 ans, journaliste en chômage qui a déjà été à l'emploi de la Gazette de Montréal et de la Presse Canadienne; Pierre Schneider, 19 ans, messager à Radio-Canada; Eugène Pilote, 20 ans, correcteur d'épreuves au journal Le Devoir; Gilles Pruneau, 19 ans, commis, et Alain Gabriel.

François Giroux s'est rendu en compagnie de son avocat Antoine Mayrand, de Trois-Rivières, alors que les procédures de mise en accusation étaient en cours. Il a

été conduit aux bureaux de la police pour subir les formalités, a-t-on dit, et il sera mis en accusation aujourd'hui.

La police recherche encore André Garand, dont le nom n'a pas été mentionné antérieurement dans cette affaire.

Cinq demandes de libération provisoire ont été présentées qui ont été rejetées par le juge Troitier, généralement en raison du fait que les peines susceptibles d'être infligées sont, au maximum, l'emprisonnement à vie.

Les demandes ont été faites en faveur de Mme Schoeters, mère de deux jeunes enfants, d'Alain Brouillard, Denis Lamoureux et Alain Gabriel.

L'avocat de Mme Schoeters a offert un cautionnement immobilier de \$10.000 pour sa libération. La Couronne s'est toutefois opposée à la demande, le procureur de la Couronne, M. Jacques Durosoir, disant qu'il craignait réellement qu'elle ne quitte le pays.

Deux accusations de conspiration pèsent sur Mme Schoeters, de même qu'une accusation de méfait public mettant des vies humaines en danger et une accusation d'avoir déposé un engin explosif. Toutes ces accusations sont reliées à une explosion survenue dans un immeuble de l'ARC.

M. Durosoir a déclaré au tribunal qu'il est possible que d'autres accusations soient portées contre Mme Schoeters. Elle s'est présentée en Cour portant la même robe verte et les mêmes gants blancs qu'elle portait à l'en-

quête du coroner plus tôt au cours de la semaine. Elle avait les yeux fixés devant elle, la figure sans expression.

Les procédures de mise en accusation ont débuté après que la plupart des autres activités des cours pénales eurent pris fin pour la journée. Les fenêtres du premier étage étaient fermées pour étouffer le bruit du trafic de l'heure de pointe, rue Notre-Dame. En moins de 15 minutes, la salle était un four.

Chaque accusé a été amené individuellement pour entendre lecture des accusations par le greffier Roger Hetu. Les accusés étaient obligés de se tenir debout dans le box des prisonniers, encadrés de deux costauds agents de la Police provinciale. La plupart d'entre eux n'ont manifesté aucune émotion et parcouraient la salle des yeux. Les policiers ont dû dire à certains d'entre eux de retirer les mains de leurs poches.

Un homme aux cheveux gris s'est endormi pendant la longue séance de mise en accusation et les policiers ont dû l'aider à sortir de la salle.

Plusieurs des avocats de la défense ont demandé au juge Troitier la permission de parler à leurs clients et se sont entretenus à voix basse à la barre du box des accusés.

Les photographes de la presse et de la télévision avaient la permission de prendre des photos au moment où les accusés étaient amenés dans la salle ou en sortaient, mais non pendant la lecture des accusations.

Il y avait environ 30 spectateurs dans la salle.



(Photo Le Nouvelliste)

LES CLUBS 3-A de la région de la Mauricie s'organisent sur une base régionale. Les représentants des dix clubs déjà formés se sont réunis, récemment, à Trois-Rivières, pour discuter des cadres et des objectifs à donner à la future organisation régionale que l'on a conçue comme une nécessité. On reconnaît ici MM. Raymond Simard, président fondateur, Maurice Gervais, de St-Maurice, Roland Ducharme, de Trois-Rivières, H.-P. Cossette, de St-Narcisse; debout, Richard Groleau, de Ste-Thécle, Claude Beaudoin, de St-Edouard-de-Lobinière, Léo Douville, de St-Adelphe et Joseph Gélinas, de Trois-Rivières. Les 3-A sont des clubs sociaux essentiellement canadiens-français qui ont pris naissance à Québec, il y a deux ans. Complètement indépendants de tout autre groupement, les 3-A ont pour but premier la revalorisation de la personne humaine. 3-A: amitié, action, ascension.

La Commission scolaire suspend l'accès "communautaire" à l'école Saint-Pie-X

La Commission scolaire a décidé de suspendre l'accès "communautaire" à l'école Saint-Pie-X, comme par-école, et ce pour un temps indéfini.



LE DR YVES PANNETON, fils de M. et Mme Maurice Panneton, vient de terminer ses études en chirurgie dentaire à l'Université de Montréal et partira en juillet pour New York où il poursuivra ses études pour se spécialiser encore davantage en art dentaire. M. Panneton passera au moins un an aux États-Unis.

C'est ce qui ressort d'une récente résolution de la Commission des Écoles Catholiques des Trois-Rivières. Comme on le sait, une convention a été signée le 13 août 1962 entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et la Commission des Écoles Catholiques des Trois-Rivières, concernant l'utilisation de l'école Saint-Pie-X, comme par-école.

Les articles 10 et 11 de cette dite convention stipulent que la Corporation est responsable de la surveillance du par-école et de l'entretien du local mis à sa disposition exclusive. Or, la Commission scolaire a pu constater à chaque jour à ladite école des dégâts de plus en plus considérables occasionnés par un laisser-aller dans la surveillance. C'est pourquoi, elle en est venue à la conclusion que l'on sait.

GRANDE TOMBOLA

Au profit de la Chapelle de la Mission (Yamachiche)

Ce soir, demain après-midi et demain soir

Samedi

Invitées: Mlle Louise Provencher (Miss Majorette) et sa sœur Diane

Dimanche

Programme de choix par la fanfare de Yamachiche

De nombreux kiosque et des attractions pour tous les goûts et tous les âges

NOUVEAU MEDECIN AU CAP



Le Docteur Guy Lafontaine a le plaisir d'annoncer à la population du Cap-de-la-Madeleine qu'il succède au Docteur André Beaudoin parti en étude de spécialisation. Le bureau est situé au même endroit 400 Boul Ste-Madeleine et le numéro de téléphone est le même FR. 5-2788. Le Docteur Lafontaine est né à St-Stanislas de Champlain et a fait ses études classiques au Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières et a complété ses études médicales à l'Université Laval de Québec comprenant divers stages dans les hôpitaux de Québec et Chicoutimi. Le Docteur Lafontaine est heureux de servir la population en médecine générale, maternité et maladies des enfants.

Heures de bureau: Lundi — Mardi — Jeudi: 2 à 5 hres p.m. Vendredi: 2 à 5 hres p.m. Lundi et Vendredi soirs: 7 h.30 à 9 hres p.m.

M. SYLVIO HENAIRE, INDUSTRIEL



(Photo Le Nouvelliste)

M. Sylvio Hénare, industriel du Cap-de-la-Madeleine, a déposé son bulletin de présentation en vue des élections municipales qui se dérouleront au Cap-de-la-Madeleine, le 2 juillet prochain. M. Hénare est candidat à l'échevinage au siège No 2. Très actif, M. Hénare appartient à plusieurs mouvements religieux, sociaux et civiques. Ci-haut, on voit M. Henri Brousseau remettant le document signé par 12 contribuables du quartier 2 à M. Arthur Beaudin, greffier de la cité. M. Hénare est à l'extrême gauche. La scène s'est déroulée, jeudi soir, à l'hôtel de ville. (R)

Le camp d'été du Régiment aura lieu du 23 au 30 juin

Le camp d'été annuel du Régiment de Trois-Rivières aura lieu à Farnham, du 23 au 30 juin. Il sera dirigé par le lieutenant-colonel Roland Gauthier, commandant du Régiment. Le déplacement des membres du Régiment se fera en deux phases. Le détachement d'avant-garde se rapportera à 19 heures a.m. le 22 juin, à Farnham. Le gros de l'unité partira du manège, le lendemain, à 8 heures a.m. Lors du déplacement du gros de l'unité, les règlements de la route devront être observés strictement. La vitesse maximum sera de 45 milles à l'heure. L'officier dirigeant le détachement d'avant-garde sera chargé de faire les arrangements nécessaires pour qu'une parade d'Église soit tenue au camp de Farnham, au cours de l'après-midi du 23 juin.

M. Moïse Lapointe en deuil de son frère

ST-AURICE (DNC) — M. Moïse Lapointe ancien maire de St-Maurice vient d'être plongé dans le deuil par suite du décès de son frère, M. Narcisse Lapointe, survenu à Montréal. M. Lapointe est décédé subitement en se rendant à son travail. Il était le père de Mme Dr Jean Louise de Gentilly et l'oncle du chanoine C.H. Lapointe de notre ville. Il laisse aussi deux sœurs à St-Maurice. Ses funérailles auront lieu lundi à Valleyfield.

Docteur REYNALD PLANTE

Chirurgien-dentiste

770, Des Récollets

Trois-Rivières

Tél. FR. 4-1443

SERVICE de LOCATION

DE MACHINE à ECRIRE

- Livraison gratuite
- Coût raisonnable

Librairie MORIN

397, Boul. Ste-Madeleine

FR 5-0444 CAP

LIVRAISON GRATUITE PRESCRIPTIONS BUREAU DE POSTE

PHARMACIE ST-PHILIPPE

VOTRE PHARMACIE

VOYEZ PERSPECTIVES D'AUJOURD'HUI EN PAGE 41

La Pharmacie St-Philippe

J.-M. POLIQUIN, prop.

1645, ROYALE TROIS-RIVIERES FR. 5-4901

VOUS OFFRE SES SPECIAUX D'ETE

du 17 au 29 juin '63

PHARMACIE REXALL STORE

Service d'Aiguillage Michel

Soudures de Scies à ruban

MARCEL JOLY

1574 RUE RAMESAY TROIS-RIVIERES

Aiguillage d'égoines, Scies à ruban, Scies rondes et Tondeuses à gazon de toutes sortes.

RENE-E. BOUILLE D.C.
CLINIQUE CHIROPRATIQUE
LAQUERRE & DIAMOND
1617 Royale (Angle St-Georges) Trois-Rivières
Tél. Bureau FR 4-3101 Rés. FR 5-3318

Clinique Chiropratique LAQUERRE & DIAMOND
1617 Royale (Angle St-Georges) FR. 4-3101
TROIS-RIVIERES

SPECIAL DE JUIN
PEINTURE EXTERIEUR
Régulier: \$8.00
\$4.95
BRIS, ROUGE, VERT, etc...
LE GALLON
MARTIN BERGERON
221, ST-IRENEE (près Fusy) FR. 6-6152
CAP-DE-LA-MADELEINE
Ouvrez la pancarte C. L. L. rue Fusy
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 H. 30

NOUVELLE APPARENCE...
La même qualité!
(LA MEILLEURE)
PEINTURE D'EXTERIEUR National
BLANC D'EXTERIEUR "UNE COUCHE"
● Un blanc ultra-blanc.
● Couvre d'une seule couche.
● Se nettoie de lui-même.
● Conserve son éclat.
● Résiste aux moisissures.
● Ne jaunit pas.
● En résumé: c'est une peinture qui dure.
maintenant offert à
Valeur rég. \$11.00 gal. **\$6.95** le gallon.
S'il n'y a pas un distributeur "Peinture National" près de chez vous, écrivez-nous:
PEINTURE NATIONALE L.T.E.E., Département des ventes, 1556, ouest, rue St-Vallier, Québec 8 - Tél. 683-1447

PEINTURE NATIONALE
EN VENTE CHEZ LES EPICIERIS RADISSON
LES EPICIERIS Radisson
EN VENTE CHEZ LES EPICIERIS RADISSON

4 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR • LA TUQUE • SHERBROOKE • SHAWINIGAN • TROIS-RIVIERES • BEAU — BON — PAS CHER

DEMAIN LE 16 JUIN
c'est la Fête de PAPA
VOICI QUELQUES SUGGESTIONS:
• LAZY-BOY • POUFS
• FAUTEUILS BERÇANTS PIVOTANTS • PEINTURES CADRES
• CENDRIERS • ETC., ETC.

CLEMENT BOISVERT
1636, ROYALE (VOISIN DE STEINBERG) FR. 4-4944

TELEVISEURS MEUBLES STEREO APPAREILS ELECTRIQUES

Futurs Mariés
Choisissez un ensemble pour 3 pièces à votre goût et vous pourrez **ECONOMISER AU-DELA DE \$600**

Poêle "ROY" 220 volts, automatique rég.: \$229.
Lessiveuse avec pompe "INGLISH" rég.: \$169.
Mobilier de chambre rég.: \$199.
Mobilier de cuisine (garantie 2 ans) rég.: \$149.
Réfrigérateur "ROY" 9 pieds cubes rég.: \$249.
Mobilier de salon 3 morceaux rég.: \$229.
REGULIER: \$1224.

\$737.

Termes faciles ★ Entreposage de crédit.
Pour rendez-vous le soir signalez le jour à FR 4-4944 le soir à FR 5-2252

4 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR • LA TUQUE • SHERBROOKE • SHAWINIGAN • TROIS-RIVIERES • BEAU — BON — PAS CHER

Un moteur brûle à l'usine de filtration

MM. Hénare et Lemire déposent leur bulletin

A cause des dangers d'incendie

Les forêts fermées à la circulation

Les forêts dans les comtés de Lavolette, St-Maurice, Portneuf, Roberval, Chicoutimi, Lac St-Jean, Jonquière-Kénogami et Québec ont été fermées à la circulation, mais les ouvriers forestiers pourront continuer à vaquer à leurs occupations ordinaires, dans l'avant-midi seulement.

Ces mesures sont prises à cause des dangers d'incendie qui menacent les forêts par suite de la sécheresse qui s'est prolongée sur une trop longue période. Tel est le sens d'une proclamation émise, hier, par l'honorable Gérard D. Lévesque, ministre par intérim des Terres et Forêts.

Tous les permis de circulation qui ont été émis sont révoqués jusqu'à nouvel ordre et aucun autre permis ne sera émis tant que les dangers d'incendie ne seront pas disparus.

Tel que l'avait laissé entendre M. Adrien Guay, gerant de l'Association de protection des forêts du St-Maurice, vendredi soir, la forêt, dans plusieurs

comtés du Québec, a été fermée à toute circulation à partir de midi, hier, et jusqu'à nouvel ordre.

Un télégramme venant de M. Georges-Henri Bernier, chef du service de protection du ministère des Terres et Forêts, fait part de cette décision dans les termes suivants: Les forêts vacantes et affermées de la Couronne ainsi que les forêts privées de 2.000 acres et plus situées dans les comtés de Portneuf, St-Maurice, Lavolette, Québec, Roberval, Lac St-Jean, Jonquière-Kénogami, Chicoutimi, à l'exception des parties de ces comtés situées dans le Parc des Laurentides, sont fermées à la circulation à compter de midi, le 14 juin 1963.

QUEBEC — L'hon. Gérard D. Lévesque, ministre par intérim des Terres et Forêts, a émis, hier, une proclamation décrétant la fermeture en entier des forêts situées dans les comtés de Lavolette, St-Maurice, Portneuf et Roberval, à compter de midi, hier.

Les ouvriers forestiers actuellement en forêt pourront continuer à vaquer à leurs occupations ordinaires, mais dans l'avant-midi seulement et sous étroite surveillance.

Le décret affecte aussi les forêts des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean, Jonquière-Kénogami et de Québec, à l'exception des parties de ces comtés situées dans le Parc des Laurentides.

Ces mesures sont prises à cause des dangers d'incendie qui menacent les forêts.

(Voir: Les forêts page 19)

Le maire Montour Je n'ai aucun commentaire à formuler

S.H. le maire Jules Montour, interrogé en rapport avec la nouvelle du refus de l'appellation Trois-Rivières-Ouest et du choix de Radisson par un comité de toponymie, a répondu qu'il n'avait aucune déclaration à faire. "Ce n'est pas nous qui déciderons, a-t-il conclu".



UNE REUNION DES DIRECTEURS de personnel d'hôpitaux de la Mauricie s'est tenue, hier, au Château de Blois. Nous reconnaissons, sur cette photo, dans l'ordre habituel, MM. Gérard Marcoux, directeur général de l'hôpital Cooke, Jean-Pierre Jutras, directeur de personnel de l'hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine et de l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan, Leo Delisle, de l'hôpital St-Joseph, de Trois-Rivières, Maurice Lapointe, de l'hôpital Ste-Marie, de Trois-Rivières, Claude Lacerte, de l'hôpital St-Joseph, de La Tuque, Paul-E. Dessureault, de l'hôpital Lafleche, de Grand-Mère.

M. Maurice Lapointe choisi président

Les directeurs de personnel d'hôpitaux de la Mauricie forment une association

M. Maurice Lapointe, directeur de personnel de l'hôpital Ste-Marie, a été choisi, hier, par ses confrères, président de la nouvelle association régionale des directeurs de personnel d'hôpitaux.

Consentants de leurs responsabilités d'assistants-administrateurs, les directeurs de personnel d'hôpitaux de notre région ont décidé de se grouper, afin d'améliorer leur compétence technique et professionnelle.

Cette réunion, la première du genre, avait lieu hier après-midi, au Salon Vert du Château de Blois. Étaient représentés les trois hôpitaux de Trois-Rivières: St-Joseph, Ste-Marie et Cooke, l'hôpital St-Joseph de La Tuque, l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan, l'hôpital Lafleche de Grand-Mère et l'hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine.

Le directeur de personnel doit veiller à l'application des politiques de l'hôpital, en ce qui concerne les relations patronales et ouvrières, les négociations collectives et l'administration des salaires.

Les problèmes auxquels il doit faire face étant à peu près identiques dans tous les hôpitaux de la région, ce genre de rencontre permet de mettre en commun les expériences particulières et locales de chaque hôpital.

Après une grève de 10 jours Trente employés des Breuvages Bégin retournent au travail

Après plusieurs heures de négociations, une trentaine d'employés des Breuvages Bégin, embauchés par la Pepsicola, en sont venus à une entente avec leur employeur et ont accepté, hier, de retourner au travail après une grève de 10 jours.

En nous confirmant la nouvelle, hier soir, M. J.A. Bégin, président des Breuvages Bégin, a déclaré que la grève a été lourde en pertes pour l'employeur, d'une part, et pour les employés d'autre part.

entre les deux parties. Ce document prévoit, entre autre une moyenne d'augmentation de 4,5 pour cent, neuf fêtes chômées, etc.

Après la déclaration remise à la presse, M. Lemire a déclaré qu'il cède aux pressions de très nombreux contribuables qui désirent qu'il poursuive l'oeuvre si bien commencée à l'hôtel de ville. Ces propriétaires félicitent le second doyen du conseil pour l'intérêt qu'il porte à tous les travaux effectués dans le quartier 4. Ils louent, selon M. Lemire, son dévouement en répondant à chaque appel qui lui a été adressé. Celui qui désire représenter le quartier numéro 4 durant les trois prochaines années ajoute que sa santé est parfaite et qu'il peut se consacrer aux intérêts des contribuables 24 heures par jour sans s'occuper nullement de politique.

Avec sa vaste expérience et la collaboration de ses collègues, souligne M. Lemire, nous ferons de notre quartier un des plus beaux et je puis vous assurer que tous les travaux d'égout, d'aqueduc et d'asphaltes seront complètement terminés dans quelques semaines. Il ne faudrait pas confier une chose aussi importante que la gouverne d'une ville de près de 20.000 habitants à un homme qui n'a pas de l'asphalte sur le nez.

C'est donc plus que probable que le successeur de M. Gagnon sera ou M. Drouin ou M. Charbonneau à moins que les opinions soient si divisées au sein des membres du conseil et qu'il faille opter pour une tierce personne qui devra être du secteur ouest de Ste-Marguerite.

La réunion spéciale tenue, hier soir, fut donc de courte durée. Elle avait été fixée à 9 heures. Mais à l'heure dite, les conseillers et le maire Jules Montour discutaient encore en caucus. Un quart d'heure plus tard, S.H. le maire Montour annonçait que la nomination du successeur de M. Gagnon était remise et l'on passa immédiatement à l'item suivant sur l'agenda.

Il semble y avoir deux candidats à la succession de M. Gagnon, soit M. Charles Drouin, industriel et Armand Charbonneau, cultivateur. Tous deux sont d'anciens conseillers. Par tradition, les sièges des conseillers ont été répartis dans différents secteurs. Ainsi, M. Gagnon représentait officiellement la partie ouest du secteur Ste-Marguerite, son successeur doit donc venir du même secteur.

C'est par pure convention que l'on suit cette ligne de conduite puisqu'il n'existe pas de quartier constitué légalement dans la Paroisse. Chaque conseiller se voit attribuer un siège numéroté et officiellement, il est élu par tous les électeurs de la Paroisse. Mais on a rarement dérogé aux conventions établies et chaque fois qu'on y a dérogé ce fut au désavantage de ceux qui avaient posé le geste.

Les constatactions usuelles ont été effectuées par l'agent Clement Cossette, de la Sureté provinciale.

BONNE EXPERIMENTEE pour famille avec enfant

chambre privée, télévision, conditions avantageuses, Salaire: \$35 par semaine, références demandées

ECRIRE A: CASIER 8728 LE NOUVELLISTE

H. Blanchette Ltée MANUFACTURIER

Fer ornemental, Auvants en fibre de verre

1665 Lavolette, Trois-Rivières, Estimes gratuits, FR 4-1303

Un billot se "faufile" dans la prise d'eau et cause la panne

Par Gerald GODIN

L'usine de filtration n'est pas "claire de noeuds", comme on dit. Encore hier, l'usine a cessé de fonctionner pour une période de deux heures, entre dix heures et midi, quand un moteur a brûlé.

Le pire est que cet accident peut se reproduire en tout temps et causer des arrêts de l'usine n'importe quand en plus d'être fort coûteux pour la ville, avons-nous appris de source autorisée, hier soir.

Selon les informations obtenues, la grille qui bloque l'entrée d'objets de certaines dimensions dans la prise d'eau, dans le cas présent, ces objets consistent surtout en "pitoues" qui descendent la rivière jusqu'aux moulins à papier, a été enlevée lors d'un des nombreux nettoyage effectués par C. & M. Underwater pour la municipalité.

Nous n'avons pu savoir, hier soir, depuis quand cette grille était enlevée. Elle repose pour le moment quelque part dans l'usine de pompage, appuyée sur un mur.

Or, un objet, précisément une "pitoune", est entrée dans la prise d'eau, hier matin et a suivi le courant jusqu'à la grille rotative qui se trouve située à l'extrémité de la prise d'eau du côté de l'usine de pompage. La "pitoune" s'est prise dans cette grille. Celle-ci a bloqué et le moteur qui l'actionne a brûlé d'épuisement. Il était 10 heures et quart.

Ce fut un beau branle-bas à l'usine. Deux heures plus tard, le moteur brûlé était remplacé par un neuf et l'usine reparait.

Tout ce temps-là, la ville n'a pas manqué d'eau, pour la simple raison que les réservoirs de l'usine ont suffi à la demande. Mais il en a coûté à la municipalité un moteur neuf, l'enlèvement du vieux moteur, l'installation du nouveau. On saura probablement à la séance du conseil de lundi le coût exact des travaux.

Le pire, est qu'il flotte sur la rivière annuellement quelques milliers de "pitoues" et qu'en tout temps, l'une d'elles peut bloquer la grille rotative qui sa consœur d'hier matin, bloquer la grille rotative, brûler un moteur, et le reste.

La pression de l'eau diminue

Les Trifluviens ont remarqué hier que la pression d'eau dans leurs robinets avait considérablement diminué. On pourrait croire que la diminution est causée par l'accident dont nous parlons ci-contre, mais il n'en est rien.

Cette diminution est due à une épreuve que font subir l'ingénieur de la ville M. Paul-Emile Dufresne et les ingénieurs J.A.M. Langlois et Associés à l'un des filtres de la nouvelle usine pour en vérifier le fonctionnement.

Cette épreuve consiste à faire fonctionner le filtre à sa pleine capacité. Or, le meilleur moyen de le faire est de réduire la capacité de l'autre filtre qui donne de l'eau à la ville. C'est ainsi que le filtre de la rue St-Maurice ne travaille que de 4 heures du soir à huit heures du matin, au lieu de 24 heures par jour comme auparavant.

A la Paroisse La nomination d'un nouveau conseiller remise à plus tard

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

La réunion spéciale tenue, hier soir, fut donc de courte durée. Elle avait été fixée à 9 heures. Mais à l'heure dite, les conseillers et le maire Jules Montour discutaient encore en caucus. Un quart d'heure plus tard, S.H. le maire Montour annonçait que la nomination du successeur de M. Gagnon était remise et l'on passa immédiatement à l'item suivant sur l'agenda.

Il semble y avoir deux candidats à la succession de M. Gagnon, soit M. Charles Drouin, industriel et Armand Charbonneau, cultivateur. Tous deux sont d'anciens conseillers. Par tradition, les sièges des conseillers ont été répartis dans différents secteurs. Ainsi, M. Gagnon représentait officiellement la partie ouest du secteur Ste-Marguerite, son successeur doit donc venir du même secteur.

C'est par pure convention que l'on suit cette ligne de conduite puisqu'il n'existe pas de quartier constitué légalement dans la Paroisse. Chaque conseiller se voit attribuer un siège numéroté et officiellement, il est élu par tous les électeurs de la Paroisse. Mais on a rarement dérogé aux conventions établies et chaque fois qu'on y a dérogé ce fut au désavantage de ceux qui avaient posé le geste.

C'est donc plus que probable que le successeur de M. Gagnon sera ou M. Drouin ou M. Charbonneau à moins que les opinions soient si divisées au sein des membres du conseil et qu'il faille opter pour une tierce personne qui devra être du secteur ouest de Ste-Marguerite.

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

La nomination d'un nouveau conseiller à la Paroisse des Trois-Rivières, en remplacement de M. Alfred E. Gagnon, démissionnaire pour cause de santé, a été remise à la prochaine réunion. La date de cette réunion spéciale n'a pas été fixée. Elle se tiendra peut-être le 20 juin.

C'est officiel

Le notaire Gérard Dufresne sera candidat à la mairie

Le notaire Gérard Dufresne annonce officiellement sa candidature à la mairie de Trois-Rivières. En effet, hier



Le notaire Dufresne

après-midi, à son bureau de la rue Radisson, le notaire Dufresne a déclaré: "J'ai l'intention de poser ma candidature au poste de maire de notre belle cité de Trois-Rivières.

J'ai l'intention d'offrir aux Trifluviens mes services, mes humbles talents. Je crois sincèrement pouvoir remplir le mandat que je sollicite".

Dans sa déclaration qu'il a remise lors d'une conférence de presse, M. Dufresne signale que ses études de droit lui ont apporté certaines connaissances dont il est possible de faire profiter la population de Trois-Rivières. Plus loin, il dit que d'ici quelques semaines, il fera connaître les grandes lignes de son programme. Voici le texte de la déclaration:

"Le seize mai dernier, quelques concitoyens sont venus chez moi pour m'inviter à poser ma candidature à la mairie de Trois-Rivières lors des élections du seize septembre prochain.

Cette démarche m'a honoré et m'a causé un vif plaisir. L'étonnement et l'émotion passés, j'ai réalisé qu'à Trois-Rivières, il devait y avoir des candidats plus qualifiés que moi pour accéder à cette importante fonction. Avec quelques amis, j'ai



LES DEUX VEHICULES CI-DESSUS ont été impliqués dans une violente collision survenue sur la route nationale No 2 près des tours de la Marconi, à Yamachiche. Notre photo-montage montre, à gauche, la Studebaker 1953, dans laquelle prenait place M. Jean Roy, et à droite, la Pontiac 1959, conduite par M. Claude Bourassa.

Trois personnes blessées

Deux autos partiellement démolies

Trois personnes reposaient dans un état satisfaisant, hier soir, aux hôpitaux St-Joseph et Ste-Marie, après avoir été impliquées dans une terrible collision de deux véhicules jeudi soir, sur la route nationale No 2, près des tours de la Marconi à Yamachiche.

L'accident s'est produit lorsque l'une des deux automobiles est devenue hors de contrôle et a bifurqué vers la gauche pour être violemment

heurté au devant droit par l'autre voiture filant en sens inverse. Les véhicules sont allés s'écraser dans le fossé nord de la route après l'impact.

La première auto, une Pontiac 1959, circulait vers Trois-Rivières lorsqu'elle a dévié de sa route. Son conducteur et seul occupant était M. Claude

Bourassa, 23 ans, du 641, rue Des Volontaires, Trois-Rivières. L'autre voiture, une Studebaker, était conduite par M. Jean Roy, 38 ans, 88, rue Roy à Joliette. Celui-ci était accompagné de Mme Charles Cormier, 37 ans, du Boulevard Ange-Gardien à l'Assomption.

MM. Bourassa et Roy ont été conduits à l'hôpital Ste-Marie de

Trois-Rivières par l'ambulance de la maison Julien Philibert de Trois-Rivières. Mme Cormier a été transportée pour sa part à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières par l'ambulance de la maison St-Louis de Yamachiche. Cette dernière semblait être la plus grièvement blessée du trio à prime abord mais son état s'est amélioré à la suite.

Les constatations usuelles ont été effectuées par l'agent Clement Cossette, de la Sureté provinciale.

M. Emile Tellier, président de la SSJB

"Le concours lancé après une suggestion du ministère des Affaires municipales"

M. Emile Tellier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Paroisse de Trois-Rivières, a déclaré, hier soir, que le concours organisé par son organisme pour choisir un nom qui conviendrait mieux que "Trois-Rivières-Ouest" n'a été décidé qu'après une suggestion du ministère des Affaires municipales de choisir un autre nom pour la municipalité que dirige le maire Montour.

Voici le texte de la déclaration que nous a remis M. Tellier:

"Après qu'il n'y ait aucun malentendu que la population de la Paroisse de Trois-Rivières soit bien renseignée, la Société Saint-Jean-Baptiste a cru de son devoir de demander la publication d'une lettre qui a été envoyée au secrétaire-adjoint de la Paroisse par le secrétaire du ministre des Aff-

aires municipales, M. Augustin Brassard en date du 14 février 1963.

"La population pourra constater par elle-même que ce n'est qu'après cette réponse que nous avons décidé d'organiser notre concours pour choisir un nom qui conviendrait pour notre future ville. La population remarquera également que la commission dont il est

(Voir: "Le concours page 18)

LA PLUS MODERNE AU COEUR DU QUEBEC
IMPRIMERIE
IDF
DES FORGES
Lithographie
Typographie
4000 Boul. Royal
Trois-Rivières
FR 5-4911

VENDEUR DEMANDE

- Position permanente pour homme d'expérience seulement.
- Conditions avantageuses pour personne sérieuse et soucieuse d'avancement.

S'ADRESSER

PLAYBOY

"Vêtements pour le gentilhomme"
Coin Des Forges et Hart.

BUREAU A LOUER

1332 Notre-Dame
Trois-Rivières
950 pieds carrés
\$75.00 par mois, chauffé. — Appelez: FR. 4-4617

Samedi, le 15 juin 1963

Nouvelle tentative centralisatrice d'Ottawa ?

Le budget "réaliste" de M. Walter Gordon semble avoir été imaginé pour faire avaler sans trop de résistance les "mesures désagréables" qui avaient été annoncées avant le scrutin du mois d'avril par M. Pearson. Le ministre des finances ne l'a pas caché puisqu'il a rappelé cette parole de son chef et qu'il a dit: Des mesures désagréables? En voici quelques-unes.

La subvention de \$500 annoncée quelques jours plus tôt à tout premier acheteur d'une maison construite en hiver ne sera-t-elle pas entièrement absorbée par la hausse du coût des matériaux due à la taxe de vente de 11% qui sera imposée? Le président de l'Association canadienne des constructeurs, M. T.A. Somerville, a déclaré que cette taxe aura pour effet d'accroître le coût de la construction de 4 à 5%. Sur une maison de \$12 000 la hausse pourrait être de \$480 à \$600. Le gouvernement s'empresse donc de reprendre d'une main ce qu'il aura donné de l'autre.

Les nouvelles taxes devraient faire entrer dans le trésor fédéral une somme de \$290 millions. Le ministre espère de la sorte réduire le déficit au cours des prochaines années. Un des moyens imaginés par M. Gordon pour faire monter les revenus au cours des quelques prochaines années consiste dans l'obligation pour les entreprises de verser plus tôt que par le passé les impôts dus par ces sociétés commerciales. En général, les comptes de dépenses pour fins d'impôts seront scrutés de plus près. En particulier, on ne permettra pas d'inscrire comme dépenses remboursables des achats de luxe comme des voitures de haut prix la plupart du temps importées.

Par ailleurs, certaines concessions ont été accordées à l'industrie afin de lui permettre de prendre de l'expansion. Dans les cas d'entreprises établies dans des zones de dépression (qui seront déterminées plus tard) l'impôt sur les profits des sociétés commerciales sera suspendu pendant trois ans. De plus, l'amortissement sera autorisé à 20% par année.

L'urbanisme en marche

La Commission d'urbanisme du Québec a entrepris son travail par une première réunion tenue dans la capitale. Sa tâche consiste d'abord à préparer une loi d'urbanisme. Elle devrait être prête pour la prochaine session, ce qui signifierait que sa rédaction sera complétée pour l'automne ou à tout le moins l'hiver prochain.

Cette oeuvre exigera, on s'en doute, de longues recherches et de laborieuses délibérations, puisque l'on s'avance dans un domaine tout nouveau. Toutefois, dans le domaine municipal peu de problèmes exigent de solutions aussi urgentes et aussi radicales. Nos municipalités ont grandi de façon anarchique sans aucune donnée générale, sans souci du bien de la population et de l'organisation harmonieuse des services publics et de l'expansion future.

On s'aperçoit maintenant dans quel chaos nous a conduit une telle indifférence. Peut-être nos administrateurs de l'époque peuvent-

Prudence recommandée

Le problème des pensions transférables et contributives est au premier plan de l'actualité politique tant à l'échelon provincial que fédéral. Ottawa ne pourra pas se substituer à Québec en ce domaine: M. Lesage en a informé Ottawa. Dès la prochaine session, l'Etat du Québec fera adopter son projet.

Le *Financial Post*, porte-parole du monde de la finance, prie en termes mesurés le pouvoir central de faire preuve de grande prudence en s'attaquant à ce problème.

"Il ne fait point de doute que l'objectif des pensions transférables doit être poursuivi et qu'il faut travailler à l'atteindre. C'est par exception qu'à notre époque un individu occupe à vie un emploi. Notre économie qui évolue très rapidement exige une main-d'oeuvre très mobile. La perte des droits de pension en passant d'un emploi à un autre est cause de pertes inutiles et pour l'individu et pour la nation comme entité.

"Mais à moins que le gouvernement fédéral n'exerce la plus grande prudence, l'imposi-

tion d'un plan fédéral pourrait perdre quelques-uns des gains déjà obtenus dans le domaine des pensions et retarder de beaucoup la réalisation de l'objectif visé."

Un plan de pensions transférables à l'échelon national ne pourrait que semer la confusion dans le champ des nombreux plans de pensions déjà sur pied et peut-être détraquer de façon irréparable tous les accords qui déjà existent.

Même un plan à l'échelon provincial comportera dans sa mise à exécution de très nombreuses difficultés. — la plupart très onéreuses — entre patrons et employés.

En Ontario, où le système doit entrer en vigueur le 1er janvier 1965, on trouve très difficile de faire le joint entre les systèmes déjà en vigueur et le projet gouvernemental. L'Ontario, La Colombie-Britannique et l'Alberta en feront autant.

Autant de raisons pour Ottawa de ne rien brusquer. Agir autrement ce serait tout gâcher et peut-être de façon irréversible.

de sorte que les nouveaux bâtiments et la machinerie pourront être payés en cinq ans.

Dans le but d'accroître la participation canadienne au capital des entreprises étrangères, des surcharges d'impôt s'appliqueront aux sociétés ne possédant pas 25% de capital canadien et une proportion équivalente de directeurs.

Le chômage saisonnier préoccupe visiblement le ministre. Outre la subvention de \$500 aux habitations construites entre décembre et mars, le gouvernement accordera une prime qui pourra s'élever jusqu'à \$75 aux patrons qui embaucheront des sans-travail de 45 ans et plus au cours de la saison d'hiver.

Ce sont là des mesures purement financières et qui ne touchent pas aux relations entre le fédéral et les provinces. En ce qui concerne l'autonomie, le premier ministre, M. Jean Lesage, n'a guère reçu d'encouragement au sujet de son ultimatum. M. Gordon a dit qu'Ottawa était prêt à améliorer les ententes sur le partage des impôts, "mais toujours dans les limites de la lettre et de l'esprit de la constitution". Si M. Gordon croit que la situation actuelle est conforme à l'esprit et à la lettre de la constitution, il manifeste une tendance centralisatrice qui ne devrait guère nous surprendre.

Le ministre ajoute que le fédéral n'a pas moins besoin que le provincial de sources de revenus et il ajoute que le fédéral assume une responsabilité spéciale dans le maintien de la production et de l'emploi dans le pays et que "la politique fiscale constitue un moyen important d'atteindre cet objectif". Cette thèse paraît extrêmement menaçante puisque M. Gordon semble indiquer que le gouvernement central est le régulateur de la politique fiscale à travers tout le Canada. On s'est rarement trouvé en face d'une déclaration de principes aussi centralisatrice. Sommes-nous menacés d'une nouvelle offensive tendant au contrôle de toute l'économie canadienne? L'avenir nous en apprendra sans doute davantage.

ils invoquer le fait qu'ils ont été pris par surprise, qu'ils ne croyaient pas à une poussée aussi rapide des centres urbains. Mais dans l'avenir, on n'aura pas cette excuse, car chacun sait que cette tendance, bien loin de s'atténuer, s'accroît. Si nous ne voulons pas nous trouver aux prises avec des situations insurmontables, il faut que nous préparions tout un système de lois et de règlements au centre duquel évolueront nos agglomérations urbaines.

Si l'on en croit des déclarations antérieures des ministres, en particulier de M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, l'urbanisme ne doit plus se concevoir dans une sphère étroite et restreinte à chaque municipalité particulière. Il faudra en venir à une forme d'urbanisme qui envisage l'organisation régionale et plus précisément les larges zones comprenant le noyau d'une agglomération urbaine et les banlieues qui en sont le prolongement et appartiennent au même ensemble. Le compartimentage sera prochainement chose du passé.

Un plan de pensions transférables à l'échelon national ne pourrait que semer la confusion dans le champ des nombreux plans de pensions déjà sur pied et peut-être détraquer de façon irréparable tous les accords qui déjà existent.

Même un plan à l'échelon provincial comportera dans sa mise à exécution de très nombreuses difficultés. — la plupart très onéreuses — entre patrons et employés.

En Ontario, où le système doit entrer en vigueur le 1er janvier 1965, on trouve très difficile de faire le joint entre les systèmes déjà en vigueur et le projet gouvernemental. L'Ontario, La Colombie-Britannique et l'Alberta en feront autant.

Autant de raisons pour Ottawa de ne rien brusquer. Agir autrement ce serait tout gâcher et peut-être de façon irréversible.

Comprimés d'actualité

L'échange de Plante, Gouette et Marshall pour des joueurs de New York dévoile un nouvel aspect de l'esclavage auquel sont soumis les athlètes qui appartiennent au sport commercial.

Pour la première fois, le nombre de cardinaux non-italiens double presque ceux de la péninsule. C'est le fait essentiel de la situation actuelle du Sacré Collège.

Je préfère mon windbreaker

Je préfère mon blouson.

le nouvelliste

JOURNAL QUOTIDIEN PUBLIÉ À TROIS-RIVIÈRES PAR LE NOUVELLISTE INC.

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1930

TÉLÉPHONE 376 3501

AGENCES DE PRESSE: United Press International (UPI), Canadian Press, Associated Press, Reuter, Service de photo fac-simile Presse Canadienne, Presse Associée

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes les nouvelles, informations et faits qui lui sont fournis par l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations qui lui sont fournies par l'agence Associated Press, sous réserve de reproduction des dépêches, y compris celles de notre service de rédaction, sont réservées.

La Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Une grande voix s'est éteinte

le son de cloche DE NOS LECTEURS

L'Ecole normale de Laprairie

Cher monsieur,

Je vous prie de bien vouloir donner suite à ce projet, qui d'ailleurs a reçu l'approbation du Comité catholique de l'Instruction Publique et qui depuis près de deux ans est soumis à son ministère pour étude.

Signé: Benoît Lavallée, Président.

F. Désiré Beauchamp, Secrétaire.

Fait à Shawinigan-Sud, le 4 juin 1963.

Me Gerin-Lajoie, Ministre de la Jeunesse, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Monsieur le Ministre, L'Exécutif de notre Association a pris connaissance de vos dispositions envers une demande faite par les Frères de l'Instruction Chrétienne de la Prairie relative à un projet d'école normale.

L'Exécutif en sa réunion tenue à Ste-Croix de Lotbinière, dimanche, le 2 juin a décidé ce qui suit:

1. Considérant qu'il existe dans la Province un besoin pressant d'instituteurs masculins compétents;

2. Considérant que les écoles normales pour hommes ne refuseront en septembre au minimum cinq cents candidats, faute d'espace;

3. Considérant que les Frères de l'Instruction Chrétienne de la Prairie sont prêts à construire à leurs frais sans aucune aide gouvernementale, une école normale pour garçons;

il est proposé par le Dr Sylvestre Tessier et résolu unanimement:

Le groupe agit de la sorte en dehors de votre ville, les parents n'ont pas à s'inquiéter lorsque vous allez à l'école.

Envoies une fois, nos plus sincères félicitations et soyez assurés que votre exemple portera des fruits dans notre partie éloignée de notre province.

Bien à vous, Emile Matte, 984, Avenue Abitibi, Val d'Or, P.Q.

Ceci est une lettre reçue après le voyage d'Abitibi ce qui est très encourageant pour le groupe.

Louis-Georges Pellerin, instructeur.

Le président du conseil de la Chambre de Commerce du Canada, M. George Keating, est d'avis, de son côté, que les mesures envisagées pour empêcher les étrangers de prendre possession de nos entreprises sont "chimériques".

D'autres ont critiqué certains points précis du budget, ou encore l'omission d'articles que l'on croyait inévitables, vu les circonstances actuelles. S'est plaint, par exemple, du déficit encouru et du manque de réduction des impôts.

Le président du conseil de la Bourse de Montréal, M. P. E. Reid, a déclaré: "On n'a pas encore résolu le vrai problème, celui d'équilibrer le budget".

Il a ajouté que les mesures préconisées pour accroître les revenus gouvernementaux ne sont pas appropriées et ont compromis notre crédit international.

Le président de l'Institut canadien des comptables agréés, M. J. W. Abbott, a souligné que le bon accord avec les employeurs qui embauchent des ouvriers de plus de 45 ans compliquera l'embauche dans l'industrie de la construction et ne constitue pas une mesure "réellement constructive".

Le secrétaire du Congrès du (Voir: Commentaires page 18)

Les observateurs les plus perspicaces sont d'avis qu'ils devront attendre assez longtemps avant de sentir le résultat tangible de ces mesures et de part et d'autre furent des critiques acerbes.

Le directeur de la Canadian Tax Foundation, M. Ronald Robertson parle du budget comme d'un iceberg dont on ne voit qu'une partie.

Le président de l'Association canadienne des manufacturiers, M. Roy Crabtree, a utilisé les

ments n'ont pas à s'inquiéter lorsque vous allez à l'école.

Le président de l'Association canadienne des constructeurs, M. T. A. Somerville, a émis une opinion semblable, approuvant l'imposition de la taxe.

"Cette taxe de 11 pour cent, dit-il, contribuera à faire augmenter de quatre à cinq pour cent le coût de la construction". Et il ajoute, faisant allusion à une autre partie du discours sur le budget: "Plus de gens pourront prendre avantage de la loi nationale sur l'habitation, mais ils paieront plus cher à la longue".

La plupart des commentateurs ont trait aux mesures visant à encourager les Canadiens à posséder les entreprises canadiennes.

Le président de l'Association des courtiers en valeurs du Canada, M. D. S. Beatty, a qualifié le budget de "non-violent", "un budget qui ne provoquera pas de remous".

Rien, jusqu'ici, n'indique que Washington se soit incliné devant le budget canadien et les mesures envisagées.

Les manufacturiers canadiens ont exprimé quelques doutes, soulignant que c'était dans l'intérêt du Canada d'amener chez lui des capitaux étrangers.

"Nous espérons que M. Gordon n'oubliera pas ce principe".

Le président de la Bourse de Toronto, M. Howard Graham, a déclaré que le gouvernement devrait être félicité pour tenter de conserver l'industrie canadienne entre des mains canadiennes.

Le président du conseil de la Chambre de Commerce du Canada, M. George Keating, est d'avis, de son côté, que les mesures envisagées pour empêcher les étrangers de prendre possession de nos entreprises sont "chimériques".

D'autres ont critiqué certains points précis du budget, ou encore l'omission d'articles que l'on croyait inévitables, vu les circonstances actuelles. S'est plaint, par exemple, du déficit encouru et du manque de réduction des impôts.

Le président du conseil de la Bourse de Montréal, M. P. E. Reid, a déclaré: "On n'a pas encore résolu le vrai problème, celui d'équilibrer le budget".

Il a ajouté que les mesures préconisées pour accroître les revenus gouvernementaux ne sont pas appropriées et ont compromis notre crédit international.

Le président de l'Institut canadien des comptables agréés, M. J. W. Abbott, a souligné que le bon accord avec les employeurs qui embauchent des ouvriers de plus de 45 ans compliquera l'embauche dans l'industrie de la construction et ne constitue pas une mesure "réellement constructive".

Le secrétaire du Congrès du (Voir: Commentaires page 18)

Les observateurs les plus perspicaces sont d'avis qu'ils devront attendre assez longtemps avant de sentir le résultat tangible de ces mesures et de part et d'autre furent des critiques acerbes.

Le directeur de la Canadian Tax Foundation, M. Ronald Robertson parle du budget comme d'un iceberg dont on ne voit qu'une partie.

Le président de l'Association canadienne des manufacturiers, M. Roy Crabtree, a utilisé les

ments n'ont pas à s'inquiéter lorsque vous allez à l'école.

Envoies une fois, nos plus sincères félicitations et soyez assurés que votre exemple portera des fruits dans notre partie éloignée de notre province.

Bien à vous, Emile Matte, 984, Avenue Abitibi, Val d'Or, P.Q.

Ceci est une lettre reçue après le voyage d'Abitibi ce qui est très encourageant pour le groupe.

Louis-Georges Pellerin, instructeur.

Le président du conseil de la Chambre de Commerce du Canada, M. George Keating, est d'avis, de son côté, que les mesures envisagées pour empêcher les étrangers de prendre possession de nos entreprises sont "chimériques".

D'autres ont critiqué certains points précis du budget, ou encore l'omission d'articles que l'on croyait inévitables, vu les circonstances actuelles. S'est plaint, par exemple, du déficit encouru et du manque de réduction des impôts.

Le président du conseil de la Bourse de Montréal, M. P. E. Reid, a déclaré: "On n'a pas encore résolu le vrai problème, celui d'équilibrer le budget".

Il a ajouté que les mesures préconisées pour accroître les revenus gouvernementaux ne sont pas appropriées et ont compromis notre crédit international.

Le président de l'Institut canadien des comptables agréés, M. J. W. Abbott, a souligné que le bon accord avec les employeurs qui embauchent des ouvriers de plus de 45 ans compliquera l'embauche dans l'industrie de la construction et ne constitue pas une mesure "réellement constructive".

Le secrétaire du Congrès du (Voir: Commentaires page 18)

Les observateurs les plus perspicaces sont d'avis qu'ils devront attendre assez longtemps avant de sentir le résultat tangible de ces mesures et de part et d'autre furent des critiques acerbes.

Le directeur de la Canadian Tax Foundation, M. Ronald Robertson parle du budget comme d'un iceberg dont on ne voit qu'une partie.

Le président de l'Association canadienne des manufacturiers, M. Roy Crabtree, a utilisé les

ments n'ont pas à s'inquiéter lorsque vous allez à l'école.

Envoies une fois, nos plus sincères félicitations et soyez assurés que votre exemple portera des fruits dans notre partie éloignée de notre province.

Bien à vous, Emile Matte, 984, Avenue Abitibi, Val d'Or, P.Q.

Ceci est une lettre reçue après le voyage d'Abitibi ce qui est très encourageant pour le groupe.

Louis-Georges Pellerin, instructeur.

Le président du conseil de la Chambre de Commerce du Canada, M. George Keating, est d'avis, de son côté, que les mesures envisagées pour empêcher les étrangers de prendre possession de nos entreprises sont "chimériques".

D'autres ont critiqué certains points précis du budget, ou encore l'omission d'articles que l'on croyait inévitables, vu les circonstances actuelles. S'est plaint, par exemple, du déficit encouru et du manque de réduction des impôts.

Le président du conseil de la Bourse de Montréal, M. P. E. Reid, a déclaré: "On n'a pas encore résolu le vrai problème, celui d'équilibrer le budget".

Il a ajouté que les mesures préconisées pour accroître les revenus gouvernementaux ne sont pas appropriées et ont compromis notre crédit international.

Le président de l'Institut canadien des comptables agréés, M. J. W. Abbott, a souligné que le bon accord avec les employeurs qui embauchent des ouvriers de plus de 45 ans compliquera l'embauche dans l'industrie de la construction et ne constitue pas une mesure "réellement constructive".

Le secrétaire du Congrès du (Voir: Commentaires page 18)

Les observateurs les plus perspicaces sont d'avis qu'ils devront attendre assez longtemps avant de sentir le résultat tangible de ces mesures et de part et d'autre furent des critiques acerbes.

Le directeur de la Canadian Tax Foundation, M. Ronald Robertson parle du budget comme d'un iceberg dont on ne voit qu'une partie.

Le président de l'Association canadienne des manufacturiers, M. Roy Crabtree, a utilisé les

ments n'ont pas à s'inquiéter lorsque vous allez à l'école.

Envoies une fois, nos plus sincères félicitations et soyez assurés que votre exemple portera des fruits dans notre partie éloignée de notre province.

Bien à vous, Emile Matte, 984, Avenue Abitibi, Val d'Or, P.Q.

Ceci est une lettre reçue après le voyage d'Abitibi ce qui est très encourageant pour le groupe.

Louis-Georges Pellerin, instructeur.

Le président du conseil de la Chambre de Commerce du Canada, M. George Keating, est d'avis, de son côté, que les mesures envisagées pour empêcher les étrangers de prendre possession de nos entreprises sont "chimériques".

D'autres ont critiqué certains points précis du budget, ou encore l'omission d'articles que l'on croyait inévitables, vu les circonstances actuelles. S'est plaint, par exemple, du déficit encouru et du manque de réduction des impôts.

Le président du conseil de la Bourse de Montréal, M. P. E. Reid, a déclaré: "On n'a pas encore résolu le vrai problème, celui d'équilibrer le budget".

Il a ajouté que les mesures préconisées pour accroître les revenus gouvernementaux ne sont pas appropriées et ont compromis notre crédit international.

Le président de l'Institut canadien des comptables agréés, M. J. W. Abbott, a souligné que le bon accord avec les employeurs qui embauchent des ouvriers de plus de 45 ans compliquera l'embauche dans l'industrie de la construction et ne constitue pas une mesure "réellement constructive".

Le secrétaire du Congrès du (Voir: Commentaires page 18)

Les observateurs les plus perspicaces sont d'avis qu'ils devront attendre assez longtemps avant de sentir le résultat tangible de ces mesures et de part et d'autre furent des critiques acerbes.

Le directeur de la Canadian Tax Foundation, M. Ronald Robertson parle du budget comme d'un iceberg dont on ne voit qu'une partie.

Le président de l'Association canadienne des manufacturiers, M. Roy Crabtree, a utilisé les

ments n'ont pas à s'inquiéter lorsque vous allez à l'école.

Envoies une fois, nos plus sincères félicitations et soyez assurés que votre exemple portera des fruits dans notre partie éloignée de notre province.

Bien à vous, Emile Matte, 984, Avenue Abitibi, Val d'Or, P.Q.

Ceci est une lettre reçue après le voyage d'Abitibi ce qui est très encourageant pour le groupe.

Louis-Georges Pellerin, instructeur.

Le président du conseil de la Chambre de Commerce du Canada, M. George Keating, est d'avis, de son côté, que les mesures envisagées pour empêcher les étrangers de prendre possession de nos entreprises sont "chimériques".

D'autres ont critiqué certains points précis du budget, ou encore l'omission d'articles que l'on croyait inévitables, vu les circonstances actuelles. S'est plaint, par exemple, du déficit encouru et du manque de réduction des impôts.

Le président du conseil de la Bourse de Montréal, M. P. E. Reid, a déclaré: "On n'a pas encore résolu le vrai problème, celui d'équilibrer le budget".

Il a ajouté que les mesures préconisées pour accroître les revenus gouvernementaux ne sont pas appropriées et ont compromis notre crédit international.

Le président de l'Institut canadien des comptables agréés, M. J. W. Abbott, a souligné que le bon accord avec les employeurs qui embauchent des ouvriers de plus de 45 ans compliquera l'embauche dans l'industrie de la construction et ne constitue pas une mesure "réellement constructive".

Le secrétaire du Congrès du (Voir: Commentaires page 18)

Les observateurs les plus perspicaces sont d'avis qu'ils devront attendre assez longtemps avant de sentir le résultat tangible de ces mesures et de part et d'autre furent des critiques acerbes.

Le directeur de la Canadian Tax Foundation, M. Ronald Robertson parle du budget comme d'un iceberg dont on ne voit qu'une partie.

Le président de l'Association canadienne des manufacturiers, M. Roy Crabtree, a utilisé les

ments n'ont pas à s'inquiéter lorsque vous allez à l'école.

Envoies une fois, nos plus sincères félicitations et soyez assurés que votre exemple portera des fruits dans notre partie éloignée de notre province.

Bien à vous, Emile Matte, 984, Avenue Abitibi, Val d'Or, P.Q.

Ceci est une lettre reçue après le voyage d'Abitibi ce qui est très encourageant pour le groupe.

Louis-Georges Pellerin, instructeur.

Le président du conseil de la Chambre de Commerce du Canada, M. George Keating, est d'avis, de son côté, que les mesures envisagées pour empêcher les étrangers de prendre possession de nos entreprises sont "chimériques".

D'autres ont critiqué certains points précis du budget, ou encore l'omission d'articles que l'on croyait inévitables, vu les circonstances actuelles. S'est plaint, par exemple, du déficit encouru et du manque de réduction des impôts.

Le président du conseil de la Bourse de Montréal, M. P. E. Reid, a déclaré: "On n'a pas encore résolu le vrai problème, celui d'équilibrer le budget".

Il a ajouté que les mesures préconisées pour accroître les revenus gouvernementaux ne sont pas appropriées et ont compromis notre crédit international.

Le président de l'Institut canadien des comptables agréés, M. J. W. Abbott, a souligné que le bon accord avec les employeurs qui embauchent des ouvriers de plus de 45 ans compliquera l'embauche dans l'industrie de la construction et ne constitue pas une mesure "réellement constructive".

Le secrétaire du Congrès du (Voir: Commentaires page 18)

Les observateurs les plus perspicaces sont d'avis qu'ils devront attendre assez longtemps avant de sentir le résultat tangible de ces mesures et de part et d'autre furent des critiques acerbes.

Le directeur de la Canadian Tax Foundation, M. Ronald Robertson parle du budget comme d'un iceberg dont on ne voit qu'une partie.

Le président de l'Association canadienne des manufacturiers, M. Roy Crabtree, a utilisé les

ments n'ont pas à s'inquiéter lorsque vous allez à l'école.

Envoies une fois, nos plus sincères félicitations et soyez assurés que votre exemple portera des fruits dans notre partie éloignée de notre province.

Bien à vous, Emile Matte, 984, Avenue Abitibi, Val d'Or, P.Q.

Ceci est une lettre reçue après le voyage d'Abitibi ce qui est très encourageant pour le groupe.

Salinger

par GERALD GODIN

La jeunesse américaine, d'après Time magazine, a trouvé sa voix et sa conscience dans les œuvres de Jérôme David Salinger. La jeunesse et tous ceux qui ont conservé d'elle, la curiosité, pour ne pas dire l'inquiétude, l'idéalisme et l'insatisfaction.

Une insatisfaction profonde, un malaise de vivre qui tient à la pureté, à l'intolérance, au refus du compromis et de la concession. On pourrait dire de tous les héros de Salinger qu'ils sont mal dans leur peau. Qu'ils ne sont pas trop nombreux, si l'on pense par exemple à Babbalanja. Après 20 ans de littérature, Salinger n'a en effet donné à ses lecteurs que "L'attrape-cœur", "Franny" et un recueil de "Neuf nouvelles". Mais dans cette œuvre brève est rassemblée toute l'insatisfaction du monde. Les héros de Salinger, Holden Caulfield, Seymour Glass, Franny Glass, Zooey Glass et Salinger lui-même sont autobiographiques; se tiennent à avoir mauvaise conscience, pour ainsi dire.

Mais qu'est-ce que la mauvaise conscience? Difficile à expliquer. Time magazine en parle dans ces termes: "La plupart des hommes savent comment ignorer, supprimer ou se débarrasser de l'idée selon laquelle le monde est au fond vraiment insupportable. Ceux qui ne le savent pas, ce sont les saints, les fous et les enfants".

Cette définition toutefois, ne rend pas justice à la manière dont la mauvaise conscience ou l'insatisfaction s'incarne dans l'œuvre de Salinger. Car Salinger n'est pas un moraliste. Il ne se prend pas aux hommes, comme Rousseau ou La Rochefoucauld. Ses héros sont tout simplement torturés dans leur vie même par les injustices de ce monde et les blessures que reçoivent les naïfs et les purs et les innocents.

Je vois l'œuvre de Salinger, mais cette vue est toute subjective, comme l'hymne des rats-de-cave de la société. Holden Caulfield le héros de "L'attrape-cœur", est celui qui est à l'écart des groupes dans son collège, qui marche seul dans la forêt, dans les rues, qui s'assoit seul dans les tavernes et ne s'intéresse en somme avec sympathie qu'à sa toute petite sœur, ce parangon de naïveté, de légèreté, de tendresse, de spontanéité: en un mot, un ange.

"Les autres", dans "L'attrape-cœur", sont tous compliqués à divers degrés, de l'impureté de ce monde. Holden Caulfield ne juge personne, ne nous y trompons pas, mais il ressent dans sa chair, la tragédie de celui qui voudrait nettoyer le

Frontenac, ou la manie du nouveau

par HERVE BIRON

A côté des grandes fresques historiques dont les vastes panoramas évoquent l'existence de peuples entiers ou d'époques envisagées en une seule succession d'événements, les monographies, études minutieuses d'un personnage, d'une entité géographique ou d'un épisode tiennent une place plus rapprochée des hommes. Le plus souvent aussi ces tranches de vie plaisent davantage au lecteur.



Frontenac, de W.-J. Eccles, dans la collection des Figures canadiennes, des Editions HMH, nous intéresse beaucoup.

On sait tout ce qu'il y a de faux dans ces thèses historiques dont le seul mérite est de prendre le contre-pied de ce qui a été écrit avant soi et de souligner tout ce qui va dans le sens de cette thèse en négligeant ce qui pourrait atténuer ou corriger cette conception empressée du personnage. Bigot était jusqu'ici reconnu comme un voleur, on accumule toutes les poussées de preuves qui peuvent aller à l'encontre de cette image conventionnelle et l'on construit un être de fiction qui n'a rien à voir avec la réalité.

M. Eccles a fait un peu la même chose avec Frontenac, mais en sens inverse. On avait édifié une image qui faisait sans doute un peu cliché mais où il y avait une certaine grandeur, celle-ci culminant dans la défense de Québec en 1690: "Allez dire à votre maître..."

Ce qui tient le plus de place dans ce volume, c'est l'histoire des chicanes de Frontenac avec tout le monde, l'intendant, les membres du Conseil Souverain, le gouverneur Perrot de Montréal. On n'ignorait pas ces faits avant les historiens de notre époque. Mais on croyait avec un peu de raison que ce travers tenait plus au système qu'aux hommes. Frontenac n'a pas d'ailleurs été le seul à se conduire de la sorte. Méry n'a-t-il pas tenté de mettre au pas les membres du Conseil Souverain, de les révoquer puis de les remplacer par des hommes plus maléfiques? Jusqu'au dernier gouverneur, le marquis de Vaudreuil, les difficultés n'ont cessé d'exister. Ce personnage incarnait la résistance canadienne à la raideur française que personnifiait Montcalm. Mais, à tous les moments de l'histoire de la Nouvelle-France, le gouverneur a eu à se plaindre, car les autorités de la Métropole lui donnaient trop de prestige pour ce qu'il pouvait posséder de pouvoirs.

Le gouverneur incarnait, dans la colonie, la puissance royale. Il devait faire honneur à la royauté, mais tout de suite on l'entourait d'un réseau d'administrateurs et de commis qui devenaient vite des contradicteurs, des adeptes de la cabale et des délateurs. On ne peut juger Frontenac sans ju-

gurer le régime, et celui-ci comportait en germe une partie des fautes commises par le gouverneur.

On reproche à Frontenac de n'avoir été qu'un profiteuse et un honteux accapareur des profits de la traite. Il faut tout de même se souvenir d'un fait essentiel, à savoir qu'à l'époque, tous les postes officiels donnaient lieu à ce genre de profitage. Frontenac, dont la dette financière était connue, a dû obtenir le poste de gouverneur de la colonie afin de pouvoir se renflouer. On ne peut donc lui reprocher d'avoir trahi son mandat en pratiquant la traite. Tout le monde à l'époque cherchait à trafiquer des fourrures. N'a-t-on pas vu les Recollets accuser les Jésuites d'entretenir des commerces fructueux sous prétexte d'accomplir leurs missions? L'accusation était peut-être fautive, mais elle indique une tendance générale au pays.

Il n'est pas un seul acte de Frontenac où l'auteur apporte un semblant d'approbation, ce qui indique son étroitesse d'esprit à son égard et son manque d'objectivité. Cette mentalité conduit à un curieux aveu. Au sujet de la lutte contre les Iroquois, Eccles déclare: "A vrai dire, durant toute la guerre, Frontenac prit rarement l'initiative, la plupart du temps il fallut le pousser à l'action."

"Cela dit, il reste vrai pourtant, que, sous le commandement de Frontenac la Nouvelle-France ne fut jamais conquise, et que les Iroquois furent battus en définitive. Si le contraire s'était produit il eût certainement été tenu pour responsable; par conséquent, c'est à lui que revient le mérite de ce qui fut accompli pendant son commandement. Mais ce mérite est dû en grande partie à ses subordonnés: les hommes à qui on doit attribuer le crédit de la victoire finale sur les Iroquois sont: Caillères, Vaudreuil, Champigny, le corps d'officiers des Troupes de la Marine, et la population canadienne..."

Ce raisonnement est enfantin et peu digne d'un historien. Il est évident que la victoire des alliés au cours de la dernière guerre mondiale est due aux peuples eux-mêmes, aux troupes, aux commandants et tout de même aussi un peu à Churchill et de Gaulle. Il faudrait être insensé pour nier ou escamoter le mérite des uns ou des autres.

Il semble bien que l'auteur se soit documenté en partie à des sources empoisonnées par la polémique, ce qui enlève aux documents une partie de leur crédibilité. Il faut dans ce cas bien peser les faits, les confronter avec des déclarations d'origine contraire afin d'établir un certain équilibre dans la preuve et donner à celle-ci plus de poids.

Aveuglé par sa prévention contre tout ce qu'a fait le gouverneur, l'auteur passe complètement inaperçu ce qu'on pourrait appeler la politique impériale de Frontenac. Les historiens, même ceux d'aujourd'hui admettent que la poussée vers le Mississipi fut l'un des coups de génie de l'administration de l'époque et qu'elle sema la frayerie chez les Anglais. Ne voir qu'un

Poste restante

Françoise GAUDET-SMET

J'ai bien reçu les lainages supplémentaires que vous avez cru devoir envoyer pour la petite. N'en soyez pas inquiète. Elle me rejoint. Elle est charmante. Elle dort bien, mange avec appétit, fait bon ménage avec le chien qui est doux et bien poli. Elle gambade à travers cette nature éclatante dont chaque manifestation la ravit. C'est le temps où tout sort de terre des semences qui lui ont été confiées. Les iris et les tulipes lui rappellent votre jardin de ville. Mais c'est aux carreaux de terre brune qu'elle court des son réveil. Les lignes de mousse verte qui pointent, et des feuilles qui sont plus grandes aujourd'hui qu'hier, cela c'est le comble! "Ici sont les carottes et là les betteraves; ici des épinards, et ce petit bouquet blanc, il ne faut pas le cueillir parce que ce sont des bêtes fraises". Il a fallu passer la journée à expliquer que ce ne sont pas encore des vraies carottes, mais des projets de bébé-carotte. Comment je sais cela? La graine, d'où ça vient? Et la pluie? Et le soleil, et le temps. Des framboises c'est au bout des bâtons, et les fraises, c'est en bas.

Le mystère des germinations, des formes et des espèces, c'est tout un problème à démêler. Je suis perdue. Mais m'y retrouve. Vous vous ferez expliquer les aurores boréales. Parce qu'elle a vu danser le ciel. Et il a fallu lui expliquer que ce n'était pas moi le commutateur, l'intercepteur et l'allumeur comme pour l'électricité. Et lui faire comprendre que le gel était à craindre à cause de la pleine lune; cela a bien suffi à me remplacer en pleine astrologie.

"Si vous ne devenez comme des enfants", quels commencent-ils me sont redevenus présents! Présents, au sens le plus beau du mot: cadeau. Don gratuit.

Dimanche, je l'ai amenée à la messe. Le chien a droit à toute la forêt, à se baigner à la rivière aussi souvent que goût lui prend où que les rats ou mulots s'y réfugient et qu'il les poursuit, le dimanche, il est roi et maître à se tenir compagnie, tandis que nous allons à l'église. Je ferais tout un livre, avec des têtes de chapitres, les questions que la petite m'a posées. Ce sont mes réponses que je dois travailler, pour être dans leur essence de vérité exacte. Je ne peux pas vous cacher qu'elle

"Eee panis Angelorum" le pain des anges, le pain de route, le pain des enfants, à ne pas jeter aux chiens... C'est la fête-Dieu. La petite suivra la procession, et verra des "espèces d'anges"... Ça la console.

Ne soyez pas inquiète d'elle pour l'instant. Occupez-vous de vous.

Toutes Isles

L'homme turbulent d'aujourd'hui, ému par les accents du poète, son amour du silence et de la réflexion, sa vision inhabituelle de la nature canadienne, cette nature aux dimensions surhumaines.

Toutes Isles par Pierre Perrault, en vente à Fides, 25 rue Saint-Jacques, Montréal — 1, Canada, et dans toutes les librairies.

Pierre Perrault se révèle, une fois de plus, dans Toutes Isles, un poète de la mer. Adaptée au vent du large, cette prose rythmée en retient la vigueur, l'élan, l'alternance. Il faut lire le tout à voix haute et sans hâte pour en capter la signification profonde. "Car la mer nous contient, nous y avons été imaginé et conçu par les millénaires et nous y participons par le sel comme un poisson transportant ses océans, et nous sommes toujours prêt à tout échanger avec elle comme si la distance parcourue pouvait nous égaler à quelque chose..."

Qui n'a ressenti, vivant près d'elle et submergé par elle, la vérité de cette évocation que le poète nous transmet comme un leitmotiv dans ce livre que Fides vient de publier, album très artistiquement présenté, avec hors-texte (magnifiques photographies en couleurs) et caractères typographiques adaptés au sujet.

Fortement impressionné par les récits de voyage de Jacques Cartier, Pierre Perrault y puise une inspiration féconde, celle qui donne parfois aux sagas hors extraordinaires enroulements. Les hommes y ont peu de place, la nature tenant lieu de tout en prenant une dimension éternelle.

Un pays comme le nôtre n'est-il pas source inépuisable d'inspiration poétique? Pierre Perrault nous le laisse croire. Il le chante bien, nous le fait voir, nous le fait aimer davantage.

HOTEL ELITE
"Ici on parle français!"
Suites de chambres avec bain, réfrigérateur, télévision. Eau courante dans chaque chambre.
"On revient toujours à l'Elite avec plaisir!"
Lionel A. Goulet, propriétaire
Wellington 4-2230
Dépot Square Old Orchard Beach
Maine

Chalot Cochard
STE-MARGUERITE-STATION, P.Q.
DANS LA COUR DU LAVEROIS
LIGNE DIRECTE DE MONTRÉAL UN 1-5212
VACANCES A PRIX BUDGETAIRE
A PARTIR DE \$69.95

LIBRAIRIE
PV Ayotte
1465, rue NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES
Tel.: FR 6-2538

Le premier grand roman de science-fiction
4 MONTREALAIS EN L'AN 3000
par Suzanne Martel
• PRIX DE L'ACELF 1963
• Passionnantes aventures dans une cité souterraine construite sous le Mont Royal, après la destruction du monde. Un roman pour les amateurs de science-fiction... jeunes ou vieux. (\$1.50)

LES EDITIONS DU JOUR
3411 rue ST-DENIS — VI 9-2228

FIN DES VERS

AVEC L'AIL EN SUPPOSITOIRS

En 1950, les suppositoires à l'ail n'existaient pas. Nous les avons créés, après avoir trouvé le dosage d'un extrait d'ail spécial pouvant détruire les vers. Ils sont appelés "AIL-A-VER". Afin de ne pas confondre les imitations. Pour ne pas être déçu et obtenir le véritable produit, s'adresser aux pharmaciens ou directement à:

Laboratoire Marchand
St-Tite Clé Champlain P. Q.

"Pour le plus merveilleux séjour de votre vie"

L'HOTEL ET MOTEL BEACHWOOD

les deux sur le bord de l'océan
OUVERT MAINTENANT JUSQU'AU 1er OCTOBRE

MOTEL
30 grands appartements, soit avec service de ménage ou sans. Chambres sans service de ménage. Chaque appartement convient pour 4 ou 5 personnes.

HOTEL
Chambres privées avec bain et eau courante. Salle à manger. Bar. Chambre avec ou sans repas.

STATIONNEMENT GRATUIT.
Pour renseignements ou réservations, téléphoner à:

R. Cloutier et J. Touchette, propriétaires-gérants 207-934-2291

29 Grande Avenue, Ouest.
OLD ORCHARD BEACH 2, MAINE.

la ménagère avisée recherche les exclusifs

PRODUITS GRENACHE

Exigez toujours les fameux produits GRENACHE tels que les beurres de caramel, les confitures aux fraises ou aux framboises, les marinades, les garnitures de tartes, etc. Régalez-en toute votre famille.

PRODUITS DE GRENACHE INC
UNE FLOISSANTE ENTREPRISE DU QUEBEC

Le civilisé peut-il croire?

Le civilisé peut-il croire? Théologiquement, la question est résolue: L'Eglise a toujours enseigné que les hom-

mes de toutes les races peuvent faire leur salut sous tous les climats, sous tous les régimes politiques et sous toutes les civilisations.

Des les premiers siècles, l'Eglise enseignait que le salut était possible aux hommes libres et aux esclaves; au XIXe siècle, Léon XIII rappelait l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis des formes de gouvernements, tant dans l'Encyclopédie "Duturnum" de 1881 que dans "Immortale Dei" de 1885 sur la constitution chrétienne des Etats, puis, en 1892, dans la lettre au Clergé de France, Pie X reprenait la même doctrine dans la lettre sur le "Sillon", datée de 1910. Dans "Retour à l'Eglise", de 1926, sur les missions, Pie XI rappelait l'égalité des races et des civilisations face à l'Evangile. Pie XII, enfin, dans sa première encyclopédie, enseignait que l'Eglise saluait avec joie tous les rameaux ethniques. Cet enseignement ne fait plus de doute dans l'Eglise de Dieu.

Mais historiquement ou sociologiquement, toutes les civilisations ne se valent pas: la Rome païenne a persécuté les chrétiens; le Moyen Age leur a réservé au contraire une place de choix. Quelle place leur fait la civilisation moderne?

C'est une des questions qu'il convient de poser au moment où les travaux d'un Concile tendent à faire le point de la situation du chrétien dans le monde actuel.

Volume de A. Desquevrat, publié chez Desclée de Brouwer.

Gouvernement du Québec

Ministère de la Jeunesse
Ecole d'Architecture de Montréal
3450, rue St-Urbain,
Montréal 18, P.Q.

INSCRIPTIONS

Les candidats munis soit du baccalauréat ès arts ou ès sciences soit de leur équivalence (y compris, à titre exceptionnel, la 2e collégiale scientifique du Collège Mont-Saint-Louis de Montréal), sont considérés admissibles. On peut s'inscrire en personne ou par lettre, avant le 20 juin, date du premier concours d'admission. On peut également s'inscrire avant le 8 août, date des examens de reprise ou du deuxième concours d'admission.

CONCOURS D'ADMISSION

Tous les candidats inscrits et admissibles doivent se présenter au concours d'admission qui prend la forme d'un examen portant au niveau du baccalauréat ès arts.

Jeudi, le 20 juin, de 9 hres à 4 h: sur les mathématiques; de 2 hres p.m. à 4 hres p.m.: sur la physique.

Vendredi, le 21 juin, de 9 hres à 4 h: sur la philosophie; de 10 h 40 à 4 h: sur une dissertation; de 2 hres p.m. à 4 hres p.m.: sur des exercices en dessin d'observation et de composition.

(Les cours débutent mercredi, le 4 septembre, à 2h. p.m.)

Sept blessés dans une dure collision frontale

ST-MATTHIEU — Sept personnes ont subi des blessures au cours d'un accident de la circulation qui s'est produit vers 8 h. 15, hier soir, dans le village de St-Mathieu. Tous les blessés sont dans un état assez sérieux. Présentement, deux reposent à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières et les cinq autres sont hospitalisées à Ste-Thérèse de Shawinigan.

Ces blessés sont: M. Jacques Lemire, de St-Etienne des Grès, qui conduisait l'un des véhicules et son passager, M. Réjean Bellemare, du même endroit, ainsi que M. Rosaire Champagne, de St-Mathieu, qui était au volant de l'autre voiture, et ses passagers, MM. Honorius Champagne, Réjean Sam-

son, Gilles Champagne et Walter Langlois, tous de St-Mathieu.

Les deux blessés qui ont été transportés à l'hôpital Ste-Marie sont MM. Lafrenière et Langlois. Leur transport a été assuré par les Maisons Germain Carbonneau et Bouvette et Frère, de Shawinigan. Tous les blessés ont d'abord été transportés à l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan et c'est le Dr Robert Jacques qui leur a prodigué les premiers soins. C'est lui qui a ordonné le transfert à Ste-Marie de MM. Lafrenière et Langlois. Il a pris cette décision à cause de la nature de leurs blessures.

La Maison Oscar St-Ours a (Voir: Sept blessés page 18)



(Photo Le Nouvelliste)

DEUX VOITURES ont complètement été démolies au cours d'une dure collision frontale qui s'est produite hier, à l'heure du souper, dans le village de St-Mathieu. Sept personnes ont été blessées dans cet impact. Sur cette photo, on a une idée de l'étendue des dommages aux deux voitures qui étaient conduites par M. Jacques Lemire, de St-Etienne des Grès et par M. Rosaire Champagne, de St-Mathieu.

M. Gérard Dufresne

Elu vice-président des courtiers d'assurances

QUÉBEC (PC) — M. Jean-Marie Poiras, de Québec, a été élu pour un deuxième mandat.



M. Gérard Dufresne

dat. hier, président de l'association des courtiers d'assurances du Québec.

Le président du conseil d'administration sera M. W. Theo

Laurin, de Montréal, et les vice-présidents seront MM. H. R. Swetland et Maurice Gauthier, de Montréal, Jacques Bouchard, d'Amos, et Gérard Dufresne de Shawinigan.

M. Charles-A. Martin, de Saint-Laurent, et M. J.-C. d'Auteuil, de Montréal, ont été élus respectivement trésorier et directeur général de l'association.

L'organisme aura comme président honoraire M. D. A. Hanson, de Montréal.

Un concert marque la fin des fêtes du 25e anniversaire du Christ-Roi

SHAWINIGAN — Les célébrations marquant le 25e anniversaire de fondation de la paroisse du Christ-Roi se termineront aujourd'hui par la fête des mariages chrétiens et par une soirée récréative en plein air. On sait que toute la semaine, des événements tant religieux que sociaux se sont déroulés pour marquer cet anniversaire.

La Fête des mariages chrétiens se déroulera au cours de l'après-midi. Elle coïncide avec

le 20e anniversaire de fondation de la Ligue Ouvrière Catholique de la paroisse. Le tout débutera par une messe célébrée en l'église paroissiale à 4 heures par le Père Gaston Gélinas s.s.s. tandis que le Père Jean-Louis Lafond prononcera l'allocution de circonstance.

A cette occasion, les époux qui célèbrent cette année leur 25e, 20e, 10e et 5e anniversaire de mariage renouvelleront les promesses faites au pied de

l'autel le jour de leur union. Un buffet froid leur sera servi à 6 heures au couvent de la paroisse.

En soirée, l'Union Musicale de Shawinigan présentera un concert en plein air sur les terrasses de l'Alcan. Au même endroit se tiendront aussi des danses folkloriques qui seront dirigées par les folkloristes de Shawinigan, les Mistigis. Le concert doit débuter à 8 heures.

Le curé de la paroisse invite toute la population à prendre part à ces manifestations qui clôtureront une semaine bien remplie.

Docteur
ROSAIRE BOUCHER
OPTOMETRISTE
Spécialiste en vision
450, 6e AVENUE
(Edifice Trépan Chénouard)
GRAND'MÈRE
TEL. LE 8-5535

Tel.: Bureau LE 9-3854

Res. LE 7-9156

VERRE - CONTACT

Dr. Marc Gélinas, O.D.

Spécialiste en vision optométriste

Centre DeBel

2460, St-Marc, App. 4

Shawinigan

Examen de la vue

Reéducation visuelle

Verre-corneen

Bienvenue à

L'HOTEL CHAMPOUX

ST - ROCH - DE - MEKINAC.

EN VEDETTE

SAMEDI

L'orchestre

"THE
RAIN BOWS"

Des spécialistes du twist et du limbo.

Dimanche après-midi

et dimanche soir.

Venez vous amuser

au son de la musique

de

BERNIE

LANCOT

ET SON ENSEMBLE

ATTENTION FUTURES MARIEES

Un nettoyage à fond de votre épiderme éclaircira votre teint, enlèvera toutes traces de fatigue et vous fera belle. C'est ce qu'il faut quelques jours précédents le mariage.

DUREE DU TRAITEMENT 1 HRE 30

SEULEMENT \$10.00

Prenez un rendez-vous des maintenant!

AUSSI: "PEELING" PROFOND

FAIT PEAU NEUVE EN 7 JOURS

EPILATION DES POILS SUPERFLUS par une

électrologue de 4 années d'expérience.

Studio des Cèdres

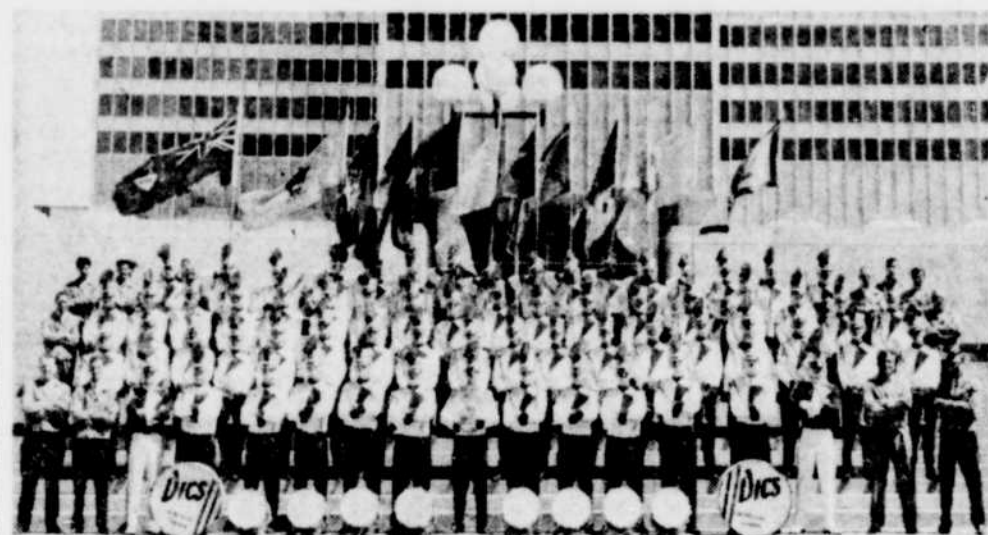
Mme Armand Désilets

128, Des Cèdres (entre 1ère et 2e rue)

Shawinigan LE. 6-4058



Prenez
un rendez-vous
des
maintenant.



LES VICS DE MONTREAL posent fièrement dans leur nouvel uniforme, en face de la Place Ville-Marie. Ce soir, ils seront les principaux invités des Conquistadores de Grand'Mère, à l'occasion de leur 3e Gala annuel. Cet ensemble de 70 membres en sera à sa première visite dans la ville de Grand'Mère. Sept autres corps de la région seront aussi au programme.

Plus de 500 musiciens y participeront

Les Conquistadores présentent leur 3e festival de clairons et tambours

PASSAGERS

JUSQU'À VANCOUVER
DEMANDES POUR
VOYAGE DE
4 SEMAINES EN
CHRYSLER 1963.

S'adresser:

OMER FERRON

Tél. LE 9-5824

GRAND'MÈRE — Plus de 500 figurants se feront valoir ce soir, au 3e festival des Corps de clairons et tambours, à l'arena de Grand'Mère.

Depuis deux ans, cet événement marquait la tenue d'une compétition pour le championnat de la Mauricie.

Dans la classe masculine, seuls les Grenadiers-Kiwans

de Shawinigan étaient inscrits. Deux autres corps étaient en lice dans la section féminine, soit les Ambassadrices et les Majorettes de Grand'Mère. Les Grenadiers-Kiwans n'ayant pas d'opposition, la direction des Conquistadores s'est vu forcé de suspendre le concours pour cette année.

Pour la première fois, la ville de Grand'Mère recevra la visite des Vics de Montréal. (Voir: Les Conquistadores p. 18)

Nombreuses activités
de la paroisse
de l'Assomption

SHAWINIGAN — Le comité des Loisirs de la paroisse l'Assomption, fondé il y a moins d'un mois, est déjà en pleine activité. On sait que cette paroisse devenait la sixième à organiser son comité de loisirs. M. Gérard Houde occupe le poste de président temporaire.

En vue de la saison d'été, le comité envisage d'organiser des équipes de baseball et pour les demoiselles, des cours sur les travaux du cuir repoussé, céramique, etc., qui seraient données deux fois la semaine à l'école St-Joseph.

Ce soir, les Loisirs l'Assomption présenteront leur première activité publique, en présentant une soirée récréative à l'école St-Joseph, à compter de 8 heures. Les promoteurs invitent spécialement les parents et aussi les jeunes à s'y rendre pour un sain divertissement.

Cautionnement de Florian Diamond libéré

GRAND'MÈRE — Le frère de Florian Diamond, l'ayé de la Cour des Sessions de la Paix à Grand'Mère, il y a quelques semaines, a pu faire libérer le cautionnement qu'il avait souscrit pour assurer la présence à la cour de son frère accusé de vol. S. H. le juge Léon Girard en a décidé ainsi à la suite d'une demande en ce sens de la part du procureur de la caution, Me Raymond Landry, à la Cour des Sessions de la Paix à Grand'Mère, jeudi après-midi.

Le juge a reconnu le bien-fondé de la requête en disant que l'accusé était sous la surveillance de la police et que de fait, il avait été amené en cour; alors la caution n'est pas en défaut, et le montant souscrit de \$500 a pu être libéré.

Quant à Florian Diamond, il est toujours au large.

Concours d'habileté cycliste pour clôturer la semaine de sécurité

SHAWINIGAN — La semaine de sécurité cycliste qui a été tenue à Shawinigan pour la première fois cette année se terminera par un concours d'habileté et de connaissance des lois de la circulation. Ce concours se tiendra à l'arena de Shawinigan à compter de 2 heures cet après-midi.

Cette semaine a été marquée par divers événements dont deux parades, des émissions radiophoniques et télévisées. Les jeunes ont également été invités à faire inspecter leur vélo chez trois marchands de la ville qui leur ont remis des cartes attestant que leur bicyclette a subi l'inspection.

Les promoteurs de cette semaine, les policiers Roland Gélinas et Robert Lefebvre, espèrent que les jeunes continueront à mettre en pratique les notions de sécurité apprises au cours de la semaine. Ils soulignent que lorsque ces jeunes seront au volant d'une voiture, ils seront plus prudents et plus courtois.

Les jeunes cyclistes de la ville sont invités à apprendre et à mettre en pratique les dix commandements du cycliste qui suivent:

1) Avoir une bicyclette proportionnée à son âge.

2) Avoir le mécanisme de son vélo en parfait ordre.

3) Avoir l'équipement essentiel soit avertisseur, phare et réflecteur.

4) Observer les règlements de la circulation, circuler toujours à droite.

5) Faire les signaux conventionnels et toujours regarder

autour de soi avant d'exécuter un virage.

6) Surveiller portières et automobiles qui peuvent s'ouvrir ou quitter leur stationnement et ainsi surgir devant vous.

7) Jamais deux sur la même bicyclette.

(Voir: Concours page 18)

BIENVENUE A TOUS
AU
"MANOIR VENISE"
LAC-A-LA-TORTUE

- ★ Rénovation complète
- ★ Salon Bar
- ★ Lobby
- ★ Chambres

ORCHESTRE
"Guy and the Playmates"

OUVERT TOUS LES JOURS
Permis des alcools (Salon-Bar)

CE SOIR, A 8 HRES
ARENA DE GRAND'MÈRE
3e FESTIVAL
Des Corps Tambours et Clairons de la Mauricie.

EN VEDETTE
Le corps invité:

Les "VICKS" de Montréal

- Les Cadets et Majorettes, Trois-Rivières
- Les Robins des Bois de Trois-Rivières
- Les Grenadiers Kiwanis de Shawinigan
- L'Assomption Optimiste de Shawinigan
- Les Majorettes de Grand'Mère
- Les Ambassadrices de Shawinigan
- Les Conquistadores de Grand'Mère

ADMISSION:
ADULTES 75¢ ENFANTS 25¢
Un grandiose spectacle à ne pas manquer.

BILLETS EN VENTE
LIBRAIRIE MATTEAU **POOL ROOM CHEZ GILLES**

DANSE CE SOIR
A LA
Plage Idéale
LAC-A-LA-TORTUE

avec les
"MEXICANS MELODIES"

DIMANCHE SOIR
CONCOURS DE DANSE
AVEC LE PROFESSEUR REAL PAQUET
A ne pas manquer.

De l'asphalte sera bientôt étendue pour mieux vous accommoder.

NOUS AVONS ENCORE QUELQUES CHALETs A LOUER
POUR RENSEIGNEMENTS
GREGOIRE DONTIGNY **LE. 8-2464**

TINTIN et la TOISON D'OR

CARTIER REPRESENTATIONS:

Aujourd'hui à 10 h. a.m., 1 h. 30 et 4 h. p.m.

ROXY REPRESENTATIONS:

Dimanche 16 juin à 2 h. p.m.

CAPITOL REPRESENTATIONS:

Aujourd'hui à 2 h. et 4 h. 30 p.m.

Dimanche 16 juin à 2 h. p.m.

Hôtel des Chutes
DE SHAWINIGAN

VEZ AVEC VOS AMIS
DU PLAISIR POUR TOUS
Face au Pont Shawinigan LE 6-4414

NOUVEAU

COMMENCANT CE SOIR
JEAN-CLAUDE FRECHETTE
ET SON ORCHESTRE

DANSE

de 9 h. p.m. à la fermeture
BIENVENUE A TOUS!

PALACE
GRAND'MÈRE

EN PRIMEUR
LES



DIMANCHE - LUNDI - MARDI

2 films d'action en technicolor

Un programme extraordinaire à ne pas manquer.

2ième FILM EN TECHNICOLEURS

"LES TARTARES"

Avec ORSON WELLES et VICTOR MATURE



Une messe pontificale clôturera le Congrès Eucharistique

Grandiose manifestation des enfants

SAINT-TITE — "Faites de votre vie le don de vous-même." C'est ce à quoi Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, encourageait la jeunesse du vicariat forain de Saint-Tite, durant le sermon qu'il a prononcé à l'issue de la messe célébrée par Son Excellence Mgr François-Xavier Lacoursière, P.B. hier matin.

C'était hier, la journée d'hommage des jeunes écoliers et écolières des sept paroisses du vicariat forain. Les 3000 sièges installés devant le reposoir de la cour du collège étaient remplis, malgré un soleil de plomb qui frappait sur l'assistance. Les prières étaient des plus ardentes, mais quelques dizaines de fillettes n'ont pu supporter l'ardeur du soleil et ont reçu les attentions nécessaires.

Mgr Pelletier disant son attachement envers la jeunesse: "Cette première journée du congrès est réservée à vous les plus jeunes du royaume. C'est comme si Jésus venait nous redire: 'Laissez venir à moi les petits enfants.'"

C'est dire que l'Eglise veut vous manifester son amour afin que votre confiance augmente sans cesse. L'Eglise veut vous donner sa portion la plus chère, ce qu'il y a de plus beau et de plus prometteur. D'où la vérité de cette parole de Saint-Paul: "Il n'y a pas une nation qui puisse approcher de Dieu autant que vous." Ceux qui aiment Dieu sont appelés à le fréquenter. Ceux qui connaissent notre Dieu sont par conséquent heureux de le conserver dans leur cœur.

Et le pasteur du diocèse soulignant la présence de Mgr Lacoursière en a profité pour présenter ses hommages à ce dévoué missionnaire qui fête, cette année, son cinquantième anniversaire de sacerdoce. Il a dit son admiration pour les vœux de missionnaires et a insisté sur les points de vue, le congrès eucharistique du vicariat forain de Saint-Tite s'avère un très grand succès. Des foules nombreuses et pieuses s'y pressent. Aujourd'hui ce sera la journée de l'hommage des familles. A 10 h et 30, c'est le

cure de Saint-Timothée d'Hérouville, M. l'abbé Théophile Trudel qui célébrera la messe de mariage et de jubilé de mariage. Mgr Pelletier y fera le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi à 2 heures, il y aura Heure Sainte pour les prêtres, les religieux et les religieuses, à 4 h 30, il y aura messe lue dialoguée. Le soir à 8 h, Heure Sainte dialoguée, à 9 h, messe chantée par M. l'abbé André Morin, cure de Ste-Thérèse à 11 h, il y aura adoration nocturne aux églises de Saint-Tite et de St-Joseph de Mékinac.

Quant à la journée de dimanche, elle sera consacrée à l'hommage des vocations. Au reposoir, il y aura des confessions à partir de 10 heures du matin, tandis qu'à 10 h 30 aura lieu la messe pontificale ou Mgr

Pelletier sera le célébrant et le prédicateur. A midi et 30, il y aura aussi une messe lue à l'église de Saint-Tite.

Dans l'après-midi, à 3 heures se fera le relèvement de la procession du Très Saint-Sacrement. Le parcours se fera sur le boulevard St-Joseph, rue St-Philippe, Notre-Dame, St-Paul, vers le reposoir. La, il y aura consécration au Christ-Roi par M. Benoît Dupont, marguillier en charge à St-Tite. Il y aura aussi, offrande des vocations, rénovation de l'engagement sacerdotal, et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Pour terminer, il y aura allocution et vœux du Congrès par Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, et remerciements par M. le Chanoine Lucien Paquin, cure de St-Tite et président du Congrès.

MARCEL TREPANIER
Optométriste - Opticien
SPECIALISTE DE LA VUE
VERRES DE CONTACT

Lentilles Corréennes
BUREAU
PHARMACIE TREPANIER

668, 5e Rue Shawinigan LE. 6-2797

NOMINATION



Louise Laperrière, B.S.N.F., la direction de l'Hôpital Lafleche de Grand-Mère annonce la nomination de Mlle Louise Laperrière, comme directrice du nursing à l'Hôpital Lafleche. Mlle Laperrière est la première laïque à obtenir ce poste pour la région Shawinigan-Grand-Mère. Mlle Laperrière a fait ses études d'infirmière à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, a étudié ensuite deux ans à l'Université de Montréal pour obtenir son baccalauréat en sciences infirmières dans l'option administration. Mlle Laperrière entrera en fonction le 24 juin prochain. Nos plus sincères félicitations.



(Photo Gérard Marchand)

L'OFFRANDE DES ENFANTS du vicariat forain de St-Tite s'est manifestée, hier, au Congrès eucharistique, par la présentation d'un bouquet spirituel à Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières. Des centaines de milliers de chapelets messes, sacrifices et communions ont été offerts. Cette photo, prise de la cérémonie scénique de l'offrande "Des vocations par l'Hostie", nous montre, au premier plan, des jeunes filles tenant l'immense chapelet qu'ils venaient de présenter à leurs Excellences Nos Seigneurs Georges-Léon Pelletier et François-Xavier Lacoursière, que nous apercevons vis-à-vis de la croix, entourés de la foule d'étudiants des sept paroisses du vicariat forain.

Le traditionnel défilé de la St-Jean aura lieu en soirée



M. LIONEL MAILLETTE
MERCI

A toute la population de Shawinigan-Sud pour la confiance qu'elle m'a portée lors de la récente élection à la Commission Scolaire. Et tout spécialement merci à ceux qui ont offert leur concours bénévole pour une cause qui nous est chère à tous. Je tiens à assurer tous et chacun que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour mener à bien cette tâche que vous m'avez confiée.

SHAWINIGAN — La fête patronale des Canadiens français sera à nouveau célébrée cette année à Shawinigan. M. Fernand Bilodeau, président de la section locale de la Société St-Jean-Baptiste nous a communiqué le programme de ces fêtes. Cette année, certains changements ont été apportés à ces fêtes en regard avec les années passées.

Le dimanche 23 juin, veille de la fête, l'Harmonie de l'Ecole Secondaire Immaculée Conception donnera un concert au parc St-Maurice. A l'intermission, M. Bilodeau donnera lecture de la proclamation de ces fêtes. Cette présentation musicale sera suivie d'un feu de la St-Jean qui sera allumé dans la cour de l'Académie du Christ-Roi.

Le jour même de la fête débutera par une messe qui sera célébrée en l'église Ste-Croix de notre ville. L'officiant sera le curé de la paroisse l'abbé Raymond Cossette et le sermon de circonstance sera prononcé par l'abbé Albert Bédard du séminaire de Trois-Rivières.

Le traditionnel défilé n'aura pas lieu dans l'après-midi mais en soirée. Il partira de l'école St-Sacrement pour emprunter le boulevard Royal, la rue Frigon, la rue St-Marc, la rue de la Station pour se terminer sur la 5e rue. La parade ne comprendra qu'un seul char allégorique, soit celui du St-Jean-Baptiste et plusieurs corps musicaux de la région.

La 5e rue sera fermée à la circulation sur une bonne partie de sa longueur pour permettre l'organisation de danses de folklore. Ces dernières seront dirigées par deux troupes de la région, les Mistigris de Shawinigan et les Lutins du Rocher de Grand-Mère.

M. Bilodeau invite toute la population à prendre part à ces manifestations qui marquent notre fête nationale.

Le traditionnel défilé n'aura pas lieu dans l'après-midi mais en soirée. Il partira de l'école St-Sacrement pour emprunter le boulevard Royal, la rue Frigon, la rue St-Marc, la rue de la Station pour se terminer sur la 5e rue. La parade ne comprendra qu'un seul char allégorique, soit celui du St-Jean-Baptiste et plusieurs corps musicaux de la région.

La 5e rue sera fermée à la circulation sur une bonne partie de sa longueur pour permettre l'organisation de danses de folklore. Ces dernières seront dirigées par deux troupes de la région, les Mistigris de Shawinigan et les Lutins du Rocher de Grand-Mère.

M. Bilodeau invite toute la population à prendre part à ces manifestations qui marquent notre fête nationale.

Le chapitre local représenté sur le conseil provincial

SHAWINIGAN — Quatre directeurs du chapitre de la vallée du St-Maurice de la Société des Comptables en Administration et en Prix de revient du Québec ont été élus au conseil provincial de cette société lors de l'assemblée générale annuelle au manoir St-

Castin du lac Beauport. M. André Guillet de la Reynolds Aluminum Company of Canada et ancien président du chapitre local a été élu à la vice-présidence provinciale. M. Alfred Gauvin de la Shawinigan Chemicals, M. Armand Guay de l'Alcan et M. Z. Wojciechowski de la Canadian Westinghouse ont été élus directeurs au conseil provincial de ce groupement.

Nouveau Notaire



Me MICHEL DESAULNIERS de Ste-Flore a reçu son diplôme de notaire samedi dernier, après avoir subi avec succès les examens de la Chambre des Notaires. Me Desaulniers a obtenu son B.A. de l'Université d'Ottawa et sa licence en droit de l'Université Laval de Québec. Me Desaulniers exercera sa profession en société avec son père Me Henri Desaulniers notaire de Grand-Mère dont le bureau est situé à 398, 5e Avenue — Tel.: LE. 8-3743



Dr. BENOIT MORIN

LE DR BENOIT MORIN

SPECIALISTE
OREILLE - NEZ - GORGE
ANNONCE

L'ouverture de son bureau
situé dans

L'EDIFICE TRAHAN

450, 6e AVENUE GRAND-MÈRE.

Consultations:

LUNDI AU VENDREDI:
De 2 h à 5 h p.m. (Mercredi excepté)
LUNDI ET VENDREDI:
(Soirs) De 7 h à 9 h p.m.

TEL. LE. 8-9300

MAGASIN A VENDRE

EPICERIE-BOUCHERIE, FRUITS ET LEGUMES

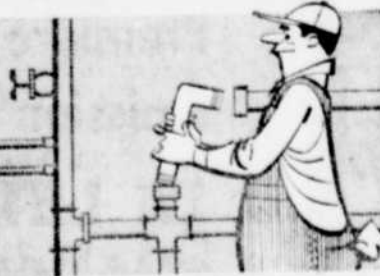
Situé dans la région de la Mauricie. Chiffre d'affaires dépassant les \$100,000. Excellent centre d'affaires... Conditions de vente très avantageuses.

ECRIRE à C. P. 2024

LE NOUVELLISTE, SHAWINIGAN

ENTRETIEN

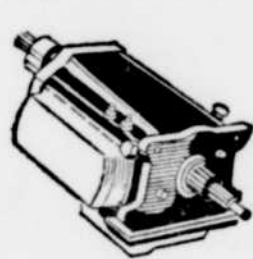
PAR DES EXPERTS
de votre couverture
PLOMBERIE EN GENERAL



JOHN CORRIVEAU L.T.E.E.

Entrepreneur plomberie-chauffage-couverture

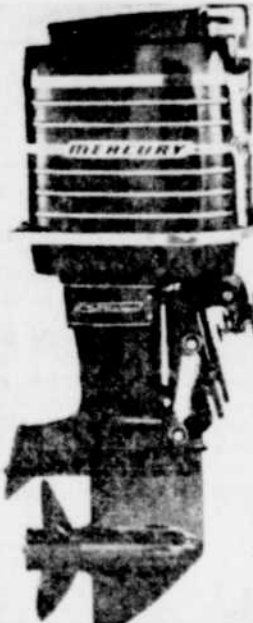
616, 4e Rue Shawinigan LE. 6-4456

Transmission
Automatique

Reparation, travail garanti
pour 3 mois ou 4,000 milles.
Fiez-vous à notre expérience
de 15 années.

BRUNO HOUDE

Diplômé en transmissions automatiques
Boul. Trudel St-Boniface LE. 7-8002



Nous vendons les
MOTEURS
hors-bord

"MERCURY"

Les meilleurs
moteurs au monde.

Venez les voir chez

TELLIER &
FRERES ENR.

Vente - Service
Réparations
Scies mécaniques

Moteurs
hors-bord "Mercury"

Tendues à gaz

Route 19

ST-GEORGES

DE CHAMPLAIN.
TELEPHONE:
LE. 8-9509

Pour vos vacances...
Roulez au volant

D'UNE VOITURE COMME CELLES-CI

1956-CHRYSLER Windsor Sedan	\$ 675	1961-VOLKSWAGEN 2 portes	\$1375	1956-PLYMOUTH Hard Top	\$ 650
1955-DeSOTO Sedan	\$ 475	1959-VOLKSWAGEN 2 portes	\$ 750	1961-MERCEDES Sedan	\$2500
1956-BUICK	\$ 450	1961-OLDSMOBILE Sedan	\$2300	1959-OLDSMOBILE Sedan	\$1650
1962-VOLKSWAGEN 2 portes	\$1475	1958-PONTIAC Station Wagon 4 portes	\$1450	1956-DODGE Custom Royal 4 portes	\$ 775
1960-RENAULT Sedan	\$ 775	1956-DODGE Sedan	\$ 675	1959-BORG WARD 2 portes	\$ 750

Vincent Automobile L.T.E.E.



CHRYSLER PLYMOUTH OLDSMOBILE CAMIONS FARGO

663, rue Viger

Shawinigan

LE. 7-1808

- 786, 6ième Avenue

Grand-Mère

LE. 8-3319

La mode automne-hiver sera ce qu'il y a de plus fantaisiste

TORONTO — La Canadienne pourra donner libre cours à toute sa fantaisie, durant l'automne et l'hiver 1963-64. Au moins, sa fantaisie vestimentaire, si elle suit les dictées de la mode préconisée par les manufacturiers canadiens pour



TROIS-PIECES pour le théâtre ou le concert. En brocart noir et vert, collier en vision noir. Ensemble de Mayfair Garment de Montréal, présenté à "La collection nationale" de Toronto.

ces deux saisons, une mode dont les tendances vont d'un extrême à l'autre, en passant par toute la gamme de l'imprévu.

Voilà ce que la collection nationale de la mode-étiquette syndicale, présentée en avant-première à Toronto cette semaine, a révélé aux rédacteurs de modes venues de toutes les parties du Canada. Pour l'automne et l'hiver '63, les



MANTEAU de laine beige dessiné par Jacob Crowley de Winnipeg. Demi-croquer sur le devant orné de boutons en cuir. Collet de mouton à l'italienne. Modèle présenté à "La collection nationale" de Toronto.

La collection nationale réunissait une centaine de modèles-étiquette syndicale de manufacturiers canadiens de Montréal, de Toronto, de Winnipeg, d'Edmonton et de Vancouver. Elle était organisée

sous les auspices de L'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames. C'est la première fois que les dessinateurs de modes au Canada révélaient leurs créations de la saison à venir, avant les présentations de modes de New-

York et de fourrure. Ils sont confectionnés en tricot et en lainage, souples et légers, et en brocart.

On verra des deux-pièces de tricot double plus jamais, cette saison. Quant aux robes, il semble que la ligne tunique-sweater sera la plus portée cette saison. La casaque (jumper) de velours ou de tricot double leur disputera la vedette, tout comme les deux-pièces formées d'une robe et d'une veste assortie, et le justaucorps 1963. On verra énormément de vert et de brun, du beige, du jaune or et du rouge canberge.

Les chapeaux de la collection nationale emboîtent le pas à l'allure masculine et dépouillée des vêtements pour le jour. Créés par Jerry Yates, ils imitent le style Garbo ou le rouvre-chef du soldat australien, en suède, cuir, flanelle, feutre et fourrure.

La Canadienne aura toutes possibilités de féminiser sa silhouette pour l'après-midi heures et le soir, grâce à la petite robe de crêpe ou de chiffon noir, qui sera du dernier chic. Corsage montant, pas de manches et décolleté plongeant au dos. Le style décontracté de la robe du soir est accentué par sa longueur flottante: cette année, la robe du soir touche le plancher. Ici et là, des pans de tissu flottants animent la silhouette. Beaucoup d'encolures plongeantes en V ou très montantes; presque tous les modèles laissent voir complètement le dos et les bras.

Chez elle, la Canadienne conservera tout son chic dans des tenues habillées d'intérieur ou se retrouve le style décontracté de la saison automne-hiver '63. Robes à longueur de cheville, sans manches, coupées de façon à être ceinturées à la hauteur de taille désirée... jupes et étoles assorties.

Ces élégants vêtements d'intérieur sont confectionnés dans de beaux tweeds souples, ainsi que dans des lainages et des suédés de teintes vives.

Les vêtements sports, manteaux et deux-pièces, sont confectionnés dans des tricotés, des suédés et des cuirs, employés seuls ou dans des combinaisons. Ils sont souvent garnis de fourrure afin de souligner davantage les chauds coloris naturels du cuir.

Quant aux ensembles pour le ski et l'après-ski, ils sont plus gais et plus colorés que jamais. On verra même des motifs de broderie sur des combinaisons, des pantalons et des coupe-vent, ainsi que des toques entièrement faites de fourrure.

Les bottes de tous genres et de tous tissus seront en vedette pour l'automne et l'hiver, qu'elles soient en velours, en caoutchouc ou en suède... et de la hauteur de talons que choisira l'élégante.

Elle doit renoncer à la dynamite

AURORA, Ont. (PC) — Durant 33 ans, Mme William Morning a manipulé de la dynamite, sans jamais enregistrer d'accident d'explosion. Mais à présent, parce que d'autres ne lui font plus confiance, elle doit remettre son permis de garder ce dangereux matériel.

Cette petite veuve aux cheveux grisonnants doit abandonner son entreprise de commerce, à la suite d'une décision prise par deux conseils municipaux qui n'approuvent pas le site de cette poudrière.

Mme Morning, à la mort de son mari, survenue en 1960, prit l'affaire en main jusqu'au moment où la ferme, terrain situé à Aurora, Ontario, où se trouvait le dépôt de munitions, fut vendue.

Le nouveau propriétaire, qui n'avait pas l'idée d'un dépôt de ce genre sur sa propriété, lui demanda d'installer ailleurs. Mme Morning trouva deux autres sites dont l'un à King Township dans le canton de King et l'autre dans celui de Whitchurch. Elle se rendit au conseil municipal pour faire approuver son choix, mais on lui refusa le permis.

Le premier site se trouvait trop rapproché d'un terrain qui doit servir de centre domiciliaire et le second était à proximité de maison où les résidents auraient été incommodés et nerveux à l'idée de cette dynamite avoisinante.

Mme Morning arrive pas à comprendre pourquoi les gens ont peur de cet explosif. "Mon mari me disait toujours que la dynamite n'est pas dangereuse si on la manipule correctement. J'ai suivi ce conseil", dit-elle.

M. Morning, un expert dans ce domaine, avait effectué une grande partie des travaux de déblaiement du pont dans la région de Toronto, après le passage de l'ouragan Hazel, en 1954.

Elle entrera en vigueur le 1er janvier 1964

Adoption du projet de loi électorale

Par PAUL-EMILE PLOUFFE

QUEBEC — L'Assemblée législative a approuvé, en troisième lecture, hier, le Bill 15 proposant une nouvelle Loi électorale. Le texte législatif franchit le stade final de la procédure parlementaire à l'unanimité, sauf pour deux dispositions.

L'opposition n'a accepté que sur division un amendement de dernière heure abolissant l'obligation, pour les électeurs des sections urbaines de l'île

de Montréal et de Québec, de présenter un certificat spécial au scrutateur, en arrivant au bureau de scrutin.

L'Union nationale s'est opposée au maintien du mode de nomination des scrutateurs et des greffiers tel qu'il existe présentement. Elle réclamait que le gouvernement désigne la moitié des scrutateurs et la moitié des greffiers, laissant au parti d'opposition le droit de nommer l'autre moitié de scrutateurs et cinquante pour cent

des greffiers. Le groupe ministériel s'en est tenu aux termes actuels de la loi qui prévoit que le président d'élection nomme les scrutateurs parmi des candidats proposés par le gouvernement et les greffiers parmi des personnes désignées par le parti officiel de l'opposition. Ce fut la seule autre mesure adoptée "sur division".

Tous les autres articles, y compris ceux concernant la limitation des dépenses des candidats ont reçu l'approbation unanime des députés.

Entrée en vigueur

Le 1er janvier 1964 a été fixé comme date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi. Le texte prévoyait d'abord l'entrée en vigueur pour les prochaines élections générales. Une date antérieure au 1er janvier 1964 poura cependant être fixée. L'hon. Paul Gérin-Lajoie, qui était le porte-parole du gouvernement au sein du comité de la Loi électorale, a expliqué que les exigences de la nouvelle législation (préparation de nouvelles formules, nomination d'officiers, etc.) ne pourraient être accomplies que dans un délai de trois mois.

Des plaintes

Après les généralités, on a commencé l'interrogatoire sur le nombre d'employés, les salaires, etc.

Le député de Champlain a signalé qu'il avait eu des plaintes au sujet des retards que mettent les inspecteurs électorales à approuver les installations électriques dans les nouvelles maisons. Il dit que dans la région de Trois-Rivières et la Mauricie en général, il se construit environ 150 nouvelles maisons par mois.

M. Hamel a répondu qu'il doute que les plaintes formulées soient bien graves. Il a représenté que les retards à approuver les travaux électriques se manifestent surtout dans la région de Montréal.

Avant l'ajournement, l'hon. Jean Lesage a fait remarquer, en souriant, qu'il était surpris de la sérénité avec laquelle l'étude des crédits du ministère du Travail s'engageait.

Les discussions sont plutôt vives habituellement, entre le ministre du Travail et le député de Champlain.

Le débat en comité plénier a été relativement bref. Un sous-comité constitué par le comité de la Loi électorale avait siégé au cours de l'avant-midi, au bureau de l'hon. Paul Gérin-Lajoie, afin d'étudier le texte législatif et d'éviter qu'on soit obligé d'examiner chaque article séparément, en comité plénier. Ce sous-comité a tenu sa séance en même temps que la Chambre poursuivait l'étude des crédits du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. La discussion a donc porté principalement sur les deux articles précités.

Des abus

Le ministre de la Jeunesse a expliqué que le certificat à présenter, il y a quinze ans, pour identifier les votants, mais l'expérience a démontré que la production de ce document prêtait à des abus encore plus graves, comme la fabrication de faux certificats ou l'usage de certificats d'identité, sans la photo, dit-il.

Ce n'est pas parce qu'une fraude a été commise qu'il faut abolir le certificat. Si des gens volent des élections, ce n'est pas une raison pour faire disparaître les élections.

Le ministre de la Jeunesse a expliqué que le certificat à présenter, il y a quinze ans, pour identifier les votants, mais l'expérience a démontré que la production de ce document prêtait à des abus encore plus graves, comme la fabrication de faux certificats ou l'usage de certificats d'identité, sans la photo, dit-il.

Ce n'est pas parce qu'une fraude a été commise qu'il faut abolir le certificat. Si des gens volent des élections, ce n'est pas une raison pour faire disparaître les élections.

Le débat en comité plénier a été relativement bref. Un sous-comité constitué par le comité de la Loi électorale avait siégé au cours de l'avant-midi, au bureau de l'hon. Paul Gérin-Lajoie, afin d'étudier le texte législatif et d'éviter qu'on soit obligé d'examiner chaque article séparément, en comité plénier. Ce sous-comité a tenu sa séance en même temps que la Chambre poursuivait l'étude des crédits du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. La discussion a donc porté principalement sur les deux articles précités.

Plusieurs raisons

L'hon. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, a répondu à M. Johnson qu'aucune idée de noir complet n'avait effleuré les membres du comité spécial chargé de rediger la Loi électorale. Il a dit que le certificat spécial ne s'impose plus pour plusieurs raisons: il offre une fausse sécurité, il est inutile à l'électeur et peut permettre des fraudes; il ne constitue pas une garantie absolue contre l'identité; il n'existe dans aucune autre province; il assure à l'homme le droit de voter et contribue à humilier les électeurs comme si l'on doutait de leur vertu de civisme.

M. Ernest Godbout a approuvé la mesure en soulignant qu'il faut favoriser le vote en évitant les obligations trop lourdes pour les contribuables.

M. Yves Gauthier, pour sa part, a soutenu que l'obligation du certificat, imposée en 1945, tendait à faciliter le vote des personnes honnêtes.

Suggestion de M. Jean-Jacques Bertrand

La loi électorale: préenquête avant d'autoriser une dénonciation

Par PAUL-EMILE PLOUFFE

QUEBEC — L'hon. Jean Lesage a déclaré, hier, qu'il étudierait, avec les conseillers juridiques du gouvernement, la possibilité de donner suite à une suggestion de M. Jean-Jacques Bertrand à l'effet d'exiger la tenue d'une pré-enquête avant d'autoriser une dénonciation en vertu de la Loi électorale.

Le premier ministre a dit que la suggestion du député de Missisquoi à la dénonciation de M. Bertrand a été prise en compte et qu'il ne faut pas se précipiter à l'adoption d'une mesure législative qui aurait pour effet d'empêcher que des plaintes soient déposées dans un climat de fièvre électorale, de haine et de passion. Cela éviterait de commettre des erreurs de justice.

Le premier ministre a dit qu'il ne faut pas se précipiter à l'adoption d'une mesure législative qui aurait pour effet d'empêcher que des plaintes soient déposées dans un climat de fièvre électorale, de haine et de passion. Cela éviterait de commettre des erreurs de justice.

Le premier ministre a dit qu'il ne faut pas se précipiter à l'adoption d'une mesure législative qui aurait pour effet d'empêcher que des plaintes soient déposées dans un climat de fièvre électorale, de haine et de passion. Cela éviterait de commettre des erreurs de justice.

Le premier ministre a dit qu'il ne faut pas se précipiter à l'adoption d'une mesure législative qui aurait pour effet d'empêcher que des plaintes soient déposées dans un climat de fièvre électorale, de haine et de passion. Cela éviterait de commettre des erreurs de justice.

Le premier ministre a dit qu'il ne faut pas se précipiter à l'adoption d'une mesure législative qui aurait pour effet d'empêcher que des plaintes soient déposées dans un climat de fièvre électorale, de haine et de passion. Cela éviterait de commettre des erreurs de justice.

Le premier ministre a dit qu'il ne faut pas se précipiter à l'adoption d'une mesure législative qui aurait pour effet d'empêcher que des plaintes soient déposées dans un climat de fièvre électorale, de haine et de passion. Cela éviterait de commettre des erreurs de justice.

Le premier ministre a dit qu'il ne faut pas se précipiter à l'adoption d'une mesure législative qui aurait pour effet d'empêcher que des plaintes soient déposées dans un climat de fièvre électorale, de haine et de passion. Cela éviterait de commettre des erreurs de justice.

Le premier ministre a dit qu'il ne faut pas se précipiter à l'adoption d'une mesure législative qui aurait pour effet d'empêcher que des plaintes soient déposées dans un climat de fièvre électorale, de haine et de passion. Cela éviterait de commettre des erreurs de justice.

Elle est prévue par l'article 440 du Code criminel qui est du droit anglais. M. Lesage a admis le fait et c'est à ce moment qu'il a dit que les dispositions législatives devraient nécessairement comporter des garanties.

Précédemment, M. Yves Gauthier, député de Trois-Rivières, avait joint ses représentations à celles du chef de l'opposition pour protester contre la décision du gouvernement, prise le matin, d'abolir l'obligation de produire le certificat spécial que tout électeur des sections urbaines de l'île de Montréal et de Québec doit remettre au scrutateur, en se présentant au bureau de scrutin.

M. Gauthier a dit qu'il ne pouvait pas concevoir qu'on fasse disparaître ces certificats après en avoir imposé depuis 1945, pour faciliter un vote honnête, particulièrement dans des grandes villes comme Montréal et Québec.

M. Lesage heureux de la tenue prochaine d'une conférence fédérale-provinciale

QUEBEC — L'hon. Jean Lesage a déclaré, hier, qu'il est heureux que le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, ait annoncé la tenue prochaine d'une conférence fédérale-provinciale au sujet des relations fiscales et des programmes conjoints.

Le premier ministre a dit qu'il se félicite de l'occasion pour faire valoir les droits de la province, comme il a toujours fait.

Interrogé par M. Daniel Johnson, qui lui a demandé s'il était satisfait de la réponse à son ultimatum concernant dans le discours sur le budget de l'hon. Walter Gordon, le chef du gouvernement a répondu qu'il ne s'était jamais attendu à une acceptation dans le discours sur le budget fédéral. "Ce n'est pas pour rien, dit-il, que j'ai fait un délai de douze mois. Le problème ne peut se régler qu'au cours d'une conférence fédérale-provinciale. Or, M. Gordon en a annoncé une prochainement en vue de l'étude des relations fiscales et des programmes conjoints."

Le premier ministre a dit qu'il se félicite de l'occasion pour faire valoir les droits de la province, comme il a toujours fait.

Interrogé par M. Daniel Johnson, qui lui a demandé s'il était satisfait de la réponse à son ultimatum concernant dans le discours sur le budget de l'hon. Walter Gordon, le chef du gouvernement a répondu qu'il ne s'était jamais attendu à une acceptation dans le discours sur le budget fédéral. "Ce n'est pas pour rien, dit-il, que j'ai fait un délai de douze mois. Le problème ne peut se régler qu'au cours d'une conférence fédérale-provinciale. Or, M. Gordon en a annoncé une prochainement en vue de l'étude des relations fiscales et des programmes conjoints."

Paul-Emile Charest de nouveau responsable général de l'O.T.J.

Paul-Emile Charest a été ré-élu comme responsable général des Terrains de Jeux de Trois-Rivières.

Charest, titulaire de 10e année à l'école Secondaire Commerciale de St-Paul, entreprendra sa deuxième année comme responsable coordonnateur.

De plus, Charest sera de nouveau l'assistant-responsable

du camp de formation des moniteurs du Camp Belle-Jolie, du Lac-a-la-Tortue, en fin de juin prochain. Il secondera M. l'abbé Marcel Girard, directeur du camp.

Echelons par échelons

Paul - Emile Charest, bien connu de toute la jeunesse en vacances, n'en est pas à ses débuts comme dirigeant de l'O.T.J.

D'abord il a été, vers 1948, nommé comme "petit moniteur", soit simple "commis". Il devait aider le moniteur dans différents champs d'action. Sa seule récompense était un "vicio" par jour. Qui ne se souvient pas de cette colonne de jeunes du temps, qui, avec les moniteurs, venaient prendre ce breuvage si aimé?

Après deux saisons comme stagiaire, Charest se voit promu au poste de simple moniteur. La commode son vrai rôle de chef. Il a occupé ce poste de nombreuses années au Parc Pie XII.

Après le départ d'André Gauthier comme moniteur en chef, Charest est nommé à ce poste par le directeur-administrateur du temps. M. l'abbé Pierre Demers. Ce poste, mérité à la suite de son long travail, lui a valu les éloges de (Voir: Paul-Emile page 18)



Le R. P. Deus Dalpé

sanctuaire du Cap, marqua ce jubilé de diamant d'ordination sacerdotale. Le P. Dalpé aura 86 ans le 7 septembre prochain. Depuis trois ans, les forces faisant défaut, il vit retiré en la maison oblate de Ste-Agathe-des-Monts, et se réfugie maintenant dans le seul apostolat qui lui est possible et qui n'est pas le moindre celui de la prière et de la souffrance.

SAVEZ-VOUS ?
que vous pouvez manger à votre aise tout en vous libérant de vos maux d'estomac ?
Les comprimés STOMOL combattent l'hyperacidité, débarrassent des brûlements et des douleurs d'estomac. Ne craignez plus les gros repas, ni même les Cocktails. STOMOL se charge du bon fonctionnement de votre estomac et de l'entretien. Satisfaction des premières doses.
Format: petit \$2.50
Format: régulier \$6.90
Aux pharmacies ou directement Laboratoire Marchand St-Tite Cte Champlain, P. Q.

L'HOTEL MOTEL
"LE 4 SAISONS"
situé sur la route 20 à
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL
EST MAINTENANT OUVERT
Vous êtes invités tous les samedis soirs à la lucarne et au club d'été.
Un oratoire, un tramptiste, un saxophoniste et un joueur de tambour sauront vous divertir à plein.
En plus, pour vous accommoder, nous avons un salon bar, une salle à manger luxueuse, 14 chambres modernes, un salon de coiffure, deux coiffeuses compétentes à votre disposition, un café, une taverne.
Veillez l'endroit tout désigné pour vos réceptions de mariage ou tout autre dans une salle contenant 300 personnes.
Pour de plus amples renseignements téléphones 741 et demandez Mlle Alice Lambert ou M. Gratien Cournoyer.

essayez-donc la peinture Sico
— c'est si différent !

Merveilleux Choix
VETEMENTS
D'ETE
POUR LE "PAPA"
AU NOUVEAU
Renomme
1586, BADEAUX
Exclusif à Trois-Rivières.

APPRENEZ L'ANGLAIS
avec le tout nouveau cours de conversation **ULTRA-FACILE**
15 minutes
par jour suffisent
POUR APPRENDRE L'ANGLAIS
JEAN COUTU
au moyen de disques 33 1/3 Microfilm interprétés par
voix de l'animateur, de la radio et de la TV
CHAQUE LEÇON COMPREND
• Vocabulaire à retenir
• Règles de grammaire à retenir
• Phrases utiles à retenir
• Exercices à retenir
INSTITUT DU BILINGUISME
C.P. 32, Trois-Rivières, P.Q.
Avec nous le bon de la loi permet plus de renseignements sur votre cours de français à l'anglais.
Nom _____ Adresse _____
Ville _____ Comté _____
Occupation _____ Age _____

Dormez comme un Roi sur un
MATELAS
Suprême
MATTRESS
Inc.
Exigez toujours
le matelas "Suprême"
EN VENTE CHEZ NOS
DEPOSITAIRES AUTORISES



OLEG CASSINI parle aux élégantes

Quand on songe que des gens veulent vêtir les animaux...!

Personne au monde ne peut plus que moi, plaider en faveur de la mode — du moins c'est ce que je croyais. Mais j'ai appris l'autre soir, à ma plus grande stupeur, qu'une organisation de bonne foi cherche à convaincre le public de vêtir les animaux.

Je dois admettre que je n'ai pas compris grand chose à l'émission de télévision à laquelle participaient plusieurs membres de cette organisation: je risais trop. Mais entre mes accès d'hilarité, j'ai pu constater que ces gens-là paraissent tout ce qu'il y a de plus sérieux. De toute évidence, ils considèrent cette affaire comme étant d'une importance capitale.

Et en réalité, dès que j'ai pu cesser mes accès de rire, j'ai réalisé qu'ils avaient raison. Cette affaire est d'une très grande importance en effet. Quand un groupe d'individus apparemment sains d'esprit se réunissent pour consacrer leur temps et leur énergie, sans compter leur argent, à un but aussi ridicule que de nous amener à vêtir nos animaux, je crois que la situation est grave et qu'elle mérite toute notre attention.

Où allons-nous, grands dieux! quand parmi tant de causes urgentes qui réclament désespérément des travailleurs et des fonds, il faille qu'un groupe d'êtres humains choisissent une histoire comme celle-là.

Car si j'ai ri à l'idée d'enfiler de force des vêtements à mon magnifique chat siamois, j'ai trouvé moins drôle l'idée qu'un groupe de personnes s'emploient à me convaincre de le faire.

Evidemment, ils ont droit à leurs idées —



Les volants
et les
falbalas
sont revenus
à la
mode mais
ils sont
utilisés
de façon
distinguée.

J'ai combattu dans une guerre pour défendre ce droit et je me battrais de nouveau si cela devenait nécessaire.

Cependant, ce groupe n'en est pas moins ridicule. Un pays comme le nôtre mérite que ses citoyens utilisent leur temps et leur énergie d'une façon plus profitable.

D'abord, s'il ne s'agit que du point de vue esthétique et coquetterie, les gens n'ont pas besoin d'encouragement. Les caniches, en particulier, portent des colliers de pierres du Rhin et des noeuds depuis fort longtemps. Et par ailleurs, que pourrait-on ajouter à la grâce et à l'élégance naturelle de la plupart des animaux domestiques, le chat, le chien, le cheval?

Quant à la modestie, il faut être complètement idiot pour penser que la morale de ce pays pourrait être affectée d'une façon ou de l'autre par l'habillement des animaux.

Et quant à l'idée de protéger les animaux contre les intempéries, eh bien, il ne vaut vraiment pas la peine d'en parler. Voilà un argument absolument insensé.

Au miroir de la mode

Personne n'en parle, mais c'est tout de même un fait: les ruches sont maintenant populaires dans la garde-robe féminine.

Peut-être à cause d'une longue association avec la frivolité et la coquetterie, le mot ruche a pris une signification péjorative dans la description d'un vêtement autre qu'une robe de fillette. Donc personne ne prononce le mot "ruche", mais il en existe plusieurs styles fort chics et sophistiqués.

Personnellement, je n'aime pas non plus utiliser ce mot, et je souhaiterais qu'on en trouve un autre tout neuf et plus agréable à l'oreille, car j'aime cette mode des ruches et je serais désolé de la voir disparaître.

Un conseil à propos

Un bijou ne vous plaît plus? Peinturez-le. Quelques couches minces d'email coloré et vous obtiendrez une nouvelle broche ou un nouveau bracelet.

Si vous vous sentez un peu plus artistique, vous pourriez appliquer plusieurs couleurs différentes au moyen d'un pinceau en poil de marbre.

Un poli à ongles assorti à votre rouge à lèvres peut avoir beaucoup d'effet sur une paire de boucles d'oreilles.

La plupart des femmes aiment s'asseoir et s'amuser de cette façon, et en général, les résultats sont charmants.

Soyez prudente toutefois quand vous peignez du vaporisateur un collier de boules: si la peinture devient trop épaisse, les boules colleront ensemble en séchant et s'écarteront.



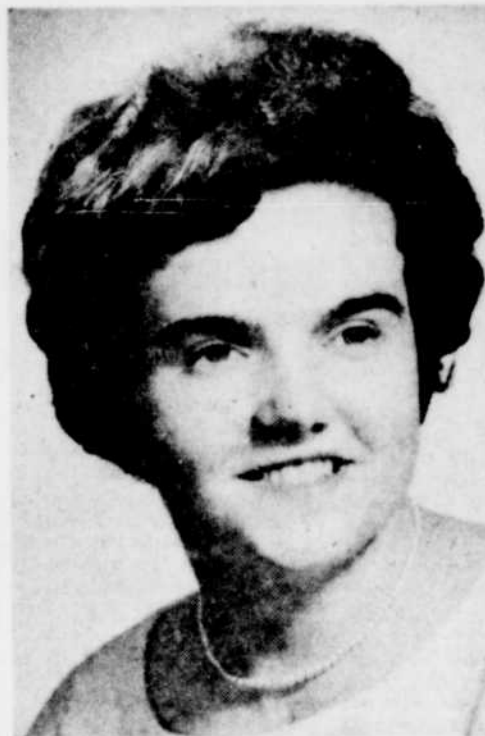
PROCHAIN MARIAGE — Mlle Lise Bourassa, fille de M. et Mme Léger Bourassa de Shawinigan-Sud à M. Severino Marcato, ing. prof., fils de M. et Mme Giacomo Marcato de La Tuque. Le mariage sera célébré le 22 juin 1963 à 10.30, en l'église St-Sauveur par M. l'abbé François Marchand, de La Tuque.



FIANÇAILLES — M. et Mme John H. Donohue, III, de St-Paul, Minn., sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Maria Victoria, à M. Jacques Marcotte, de Grand-Mère, fils de M. et Mme Alphonse Marcotte. Le mariage aura lieu à St-Paul, Minn., au début d'octobre.



PROCHAIN MARIAGE — Mlle Andrée Gélinas, fille de M. et Mme Roméo Gélinas, et le docteur Yves Panneton, B.A., D.D.S., fils de M. et Mme J.-Maurice Panneton, dont le mariage sera béni lundi, le 24 juin, à l'église St-Pierre de Shawinigan, à 11 heures, par l'abbé Guy Panneton, frère du marié.

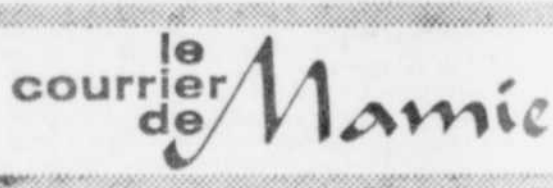


PROCHAIN MARIAGE — M. Jean Bellerive, fils de M. et Mme Henri-Paul Bellerive, de Trois-Rivières, et Mlle Irène Leblanc, fille de M. et Mme Emile Leblanc, de Trois-Rivières également, dont le mariage sera béni samedi le 13 juillet, à 10 heures, à l'église du Très St-Sacrement.



PROCHAIN MARIAGE — Mlle Yvette Marineau, fille de M. et Mme Léo Marineau, du Cap-de-la-Madeleine, et M. Yvon Forcier, fils de M. et Mme Alpha Forcier, de Trois-Rivières, dont le mariage sera célébré samedi le 22 juin, à 10 heures, à l'église St-Eugène, du Cap-de-la-Madeleine. Le mariage sera célébré par l'abbé Joseph Marineau, curé de St-Séverin de Proulxville, cousin de la mariée.

Des voisins qui s'imposent



DEMANDE: Par votre courrier, que j'aime toujours, je voudrais dire à toutes ces mères qui envoient leurs enfants chez la voisine, des qu'ils sortent le matin, que ça devient déprimant. Ma voisine a deux enfants. Elle a aussi une grande cour avec une balançoire mais c'est chez moi qu'elle les envoie le matin. Elle est toute seule dans sa maison et il n'y a personne dans la cour. Nous voulons, mon mari et moi, nous montrer de bonne humeur et demeurer en bonnes relations avec les voisins mais il va nous falloir changer de locataire pour avoir la paix. Ou nous devrions dire aux voisins de rester chez eux. Ces enfants brisent et salissent la cour et même notre galerie. Ils viennent ouvrir notre porte que nous devons fermer avec un crochet. Ce n'est plus tenable. Les enfants de notre locataire font comme eux et ils sont grossiers. Nos grands enfants ne veulent plus aller dans la cour. J'espère que toutes celles qui pensent que la voisine est obligée à leurs enfants parce qu'elle a une belle façon, peuvent bien se tromper. Si elles pouvaient comprendre que, dans une ville, chacun doit être chez soi, surtout les enfants. Cela fait longtemps que ça dure. J'essaie de me raisonner mais je n'en peux plus.

TRIFLUVIENNE QUI VEUT TOUJOURS BIEN FAIRE

Réponse: Vous n'êtes pas la première à vous plaindre de l'empatement des enfants de l'entourage dans votre domicile et votre cour. Hélas, il y a beaucoup de gens qui manquent totalement d'éducation et de savoir-vivre. Bien sûr, des enfants ne sont pas des grandes personnes mais, à tout âge, ils peuvent être polis et bien élevés. Il n'y aurait aucun mal à ce qu'ils vous rendent à l'occasion une petite visite mais ils devraient retourner chez eux lorsque vous les en priez. Des enfants de cet âge, tout en étant turbulents peuvent être bien élevés.

Je vais vous citer un exemple personnel si vous me le permettez. Voilà déjà plusieurs années, une famille qui comprenait plusieurs enfants, habitait au-dessus de ma tête. Dans la maison, il y avait des tapis partout et la maman faisait porter des pantoufles à ses petits. De huit heures du soir à sept heures du matin, on n'entendait aucun bruit. Jamais on ne secouait un tapis ou un balai sur nos têtes. Les enfants venaient nous voir mais des que j'en avais assez de leur présence, je leur disais, d'accord avec leur mère: "Il est temps de vous en aller. Vous revendrez une autre fois". Ils partaient en disant bonjour. Et jamais ils ne sont entrés chez

Les Femmes Canadiennes ont toujours désiré une base hydratante sous leur maquillage!

Vous serez émerveillée de pouvoir hydrater votre épiderme sous votre maquillage. Pour agir efficacement, une base hydratante ne doit pas être grasse. La nouvelle BASE HYDRATANTE DE POND agit sous votre maquillage et fait pénétrer l'humidité dans votre épiderme sans laisser de résidu. Votre teint reste lisse et poli toute la journée. La nouvelle BASE HYDRATANTE DE POND est aussi une crème de nuit. Elle adoucit, humidifie et régénère votre épiderme pendant votre sommeil. Quelle découverte! Utilisez la nouvelle BASE HYDRATANTE DE POND.



carnet Mondain

Le 22 juin, à l'église Immaculée Heart of Mary sera célébré par l'abbé M. J. Cieplak, dans la plus stricte intimité, le mariage de Mlle Liliane Auger-Demharter, i.l., fille de M. et Mme Ben Auger, de Shawinigan, à M. Charles Cassels Cuthbertson, Ing. Chm., fils de Mme James Cuthbertson, de Windsor, Ont., et de feu M. James Cuthbertson, Scotland.

Les hôtesse, au thé hebdomadaire du club de golf Metabourton étaient: Mmes W. Erickson, F. Brown, R. Cuth-

bert, H. Bain, G. Bradley. Les gagnantes au golf furent: Mmes L. Tondreau, R. Baribeau, J.-L. Richer.

Mmes J. Renaud, G. Ferguson, A. Koppel furent les gagnantes au bridge.

Lors du thé-bridge du club Ki-8-Eb, les hôtesse étaient: Mmes E. Leroux, G. Paquin, M. Aubry, C. Durand, L. Jacob.

Les gagnantes au golf, classe A: Mme Molly Smith; classe B: Mlle Carmen Richard; classe C: Mme Florence Tremblay.

Ont gagné au bridge: Mmes Jos. Renaud, J.-F. Theriault, Mme Marian Pagé.

M. Bill Haviland, des Bermudes et M. Jim Amiskey, de Oklahoma, tous deux étudiants à l'université Notre-Dame, Indiana, sont présentement de passage à Trois-Rivières pour une semaine, chez des amis. Ils se dirigeront ensuite vers Plattsburgh, où ils passeront un mois, dans un camp d'entraînement Air Force, pour ensuite retourner aux Bermudes, le reste de l'été.

Une maison ravagée par le feu à St-Louis-de-France

Un incendie d'origine inconnue a causé des dommages matériels évalués sommairement à quelques milliers de dollars à la résidence de M. Alfred Page, du Rang Ste-Marguerite à St-Louis-de-France, jeudi après-midi.

Le feu a pris naissance à l'étage supérieur et a presque complètement détruit cette partie. Le premier étage a été endommagé principalement par l'eau et la fumée.

Les sapeurs volontaires de la municipalité, sous les ordres de M. Réjean Marchand, se sont dû travailler pas moins de quatre heures avant de parvenir à éteindre complètement l'incendie.

L'élément destructeur. Personne ne se trouvait à l'intérieur de la maison lorsque l'incendie s'est déclaré. L'hypothèse la plus plausible sur l'origine des flammes serait un court-circuit dans le filage électrique.



(Photo Le Nouvelliste)

UNE FUMÉE OPAQUE recouvre la toiture de la maison de M. Alfred Page, du Rang Ste-Marguerite, à St-Louis-de-France, alors que les sapeurs volontaires de cette municipalité s'efforcent de combattre l'incendie qui a pris naissance vers une heure, jeudi après-midi.

Procession de la Fête-Dieu à la Cathédrale

La paroisse de l'Immaculée-Conception fera la procession de la Fête-Dieu dimanche, à 10 heures, à la cathédrale. Le départ aura lieu de la cathédrale, vers 10 heures, et le parcours comprend les rues Royale, Niverville, Ste-Genevieve, St-François-Xavier, Hart et Bonaventure, jusqu'au reposoir à l'Ecole Technique. La Ligue du Sacré-Cœur demande à tous les paroissiens demeurant sur le parcours, de bien vouloir décorer leurs demeures à cette occasion.

Assurances générales



Roger Drainville pour votre protection

- Feu - Vol auto
- Accidents
- Responsabilité
- Consultez-le dès aujourd'hui.

575, Gervais FR. 6-3035
Trois-Rivières.

Affluence de navires

Plusieurs milliers de tonnes de produits variés ont été transbordés par les débardeurs, hier, au port de Trois-Rivières. L'affluence de bâtiments était moins grande qu'à l'accoutumée mais l'activité se maintenait quand même à un niveau très satisfaisant.

Dans le domaine de la navigation lourde, le cargo Trans-europa a pris diverses marchandises à la section 10 tandis que le Predara a fait le plein d'huile au quai numéro 11. Un habitué des Trifluviens, l'océanique Sallymearsk a pris du carbure, de l'amiante, de l'aluminium et divers produits chimiques à la section 13 pendant que le Constantia a complété son chargement avec des céréales au quai de la Three Rivers Grain & Elevator. Pour sa part, le bâtiment Olga a jeté l'ancre à la Pointe-des-Ormes à la Banlieue avant de prendre un chargement de blé.

On attendait, hier soir, l'arrivée de l'océanique Corm. Ce matin, l'usine à papier de la St. Lawrence Corporation accueillera la barge des Grands Lacs Sterncliffe Hall qui lèvera plusieurs centaines de cordes de bois à papier. Cette dernière industrie et la Canadian International Paper ont également reçu d'importants

POUR VOTRE TESTAMENT

CONSULTEZ VOTRE NOTAIRE

GIRARD & FRERE AUTO ENR.

Pour les pièces électriques de votre auto.
87 Thibault FR. 5-0888
Cap-de-la-Madeleine



CLINIQUE DE BEAUTE

Confiez la beauté de votre visage à notre esthéticienne spécialisée Mme Madeleine R. Mondion.

TRAITEMENT DU BUSTE

STUDIO Fémina ENR.

Tel. Bur. FR 4-3018
Res. FR 4-1326
307, des Forges Trois-Rivières

POILS Superflus

enlevés définitivement par ELECTROLYSE à ondes courtes Pour rendez-vous

STUDIO Fémina ENR.

Mme Jacqueline G. L'Heureux, E.D. ELECTROLOGISTE DIPLOMÉE

Tel. Bur. FR 4-3018
Res. 4-1326
CONFORT - PROPRETE
Discretion absolue

307 des Forges Trois-Rivières

ALIGNEMENT ET BALANCEMENT DE ROUES ?

RESSORTS pour automobiles, autobus, camions, remorques ? Redressement du châssis essieux et roues. Inspection et estimé gratuits.

Voyez les experts de

GUILBERT SPRING SERVICE INC.

FR. 5-2364 1580, ST-OLIVIER
30 ANS D'EXPERIENCE

FILLE DE BUREAU DEMANDEE

avec expérience de la comptabilité de préférence.

Pour travail dans un magasin bien établi

TOUS LES AVANTAGES

- Plan d'assurance-santé
- Vacances
- Salaire selon qualifications

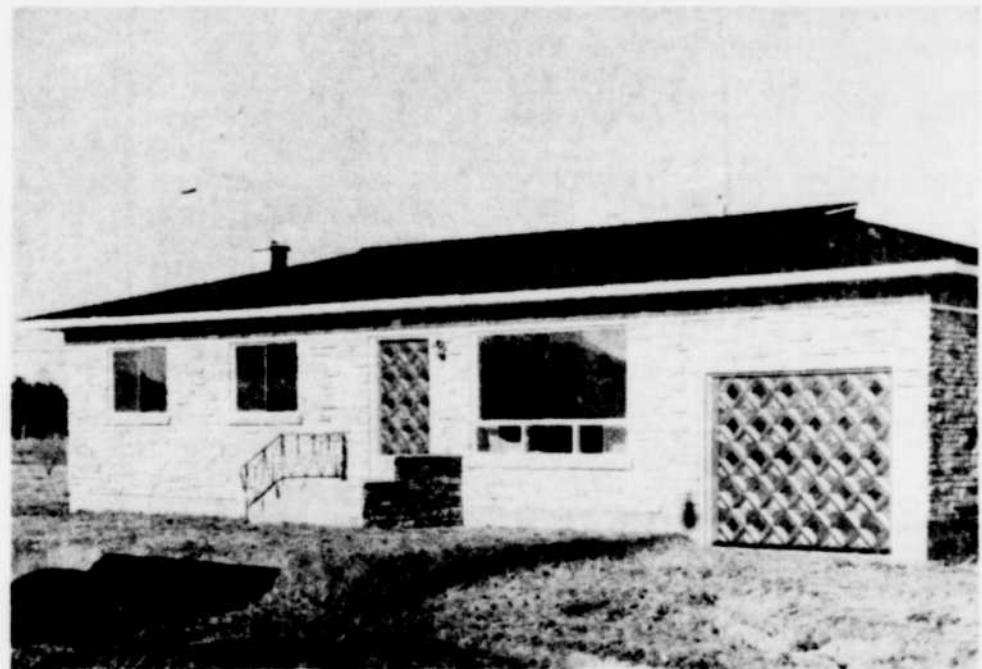
Ecrire à :

CASIER 8719, Le Nouvelliste Inc.

MAISON A VENDRE TERRASSE DUVERNAY

- C** HARPENTE EN MADRIERS EMBOUTEVES
- H** ABITATION CONFORME AUX REGLEMENTS DE LA S. C. H. L.
- A** VEC BRIQUE ET PIERRE CUITES AINSI QUE "CARPOT" OU GARAGE
- R** ISTOURNE PROVINCIALE DE 3%
- L** 'ELECTRICITE CONFORME AUX REGLEMENTS MEDAILLON (100 AMPERES, 110 V. et 220 V.)
- E** NTREE D'AUTOS ET TROTTOIRS EN CIMENT
- S** OLAGE EN CIMENT COULE DE PREMIERE QUALITE
- G** RANDES FENETRES PANORAMIQUES
- I** NSTALLATION DE TAPIS MUR A MUR DANS LE SALON
- G** RANDE CUISINE MODERNE AVEC COMPTOIR
- N** OUVELLES ARMOIRES EN ACAJOU - FIXTURES FOURNIES AU COMPLET
- A** VEC TUILES DE PREMIERE QUALITE DANS CHAMBRES ET CUISINE
- C** HAMBRE DE BAIN AVEC MUR EN TUILES - PLANCHER EN TUILES DE VINYLE (AINSI QUE VANITE)

SISE AU 3170, RUE D'ANJOU TERRASSE DUVERNAY PREMIERE RUE A DROITE



POUR AUSSI PEU QUE

\$9,000 JUSQU'A \$15,500



M. CHARLES GIGNAC

COMPTANT MINIME - TERRAIN COMPRIS TERRASSEMENT COMPLET

CHARLES GIGNAC

ENTREPRENEUR GENERAL

4105, BOUL. MOREAU
TROIS-RIVIERES

FR 5-9309

HEURES POUR VISITER : SAMEDI, LE 15 JUIN DE 2 HRES A 7 HRES P. M.

DIMANCHE, LE 16 JUIN, DE 2 HRES A 5 HRES P. M.

en pantoufles SPORTS

Une décision regrettable

SHAWINIGAN — Au cours de la semaine, le monde sportif a appris avec surprise la retraite de Michel Doré, du monde de la course à pied. S'agit-il d'un coup de théâtre ou d'une décision irrévocable? Si la situation en était au dernier cas, ce serait vraiment regrettable. Michel Doré, pour lui-même, et pour tous les Canadiens français qui ne comptent pas de figure dominante dans ce sport, depuis Gérard Côté.

Après cinq ans d'efforts, d'entraînement intensif individuel, Michel Doré se voit contraint d'abandonner à cause d'un manque de support. Il y a quelques semaines, nous soulignons dans cette même chronique, les progrès réalisés et que l'avenir semblait prometteur pour la course à pied à Shawinigan. Le Club Athlétique groupait maintenant près d'une trentaine de coureurs.

Le comité consultatif sur les loisirs insistait sur le fait qu'il était temps que ces coureurs aient une piste réglementaire pour s'entraîner. Les dirigeants municipaux ont répondu à l'appel, mais à leur façon. Imaginez que la piste a été accordée à la grande satisfaction de tous, du moins au début. Croyez-le ou non, cette piste aura un fond en pelouse. C'est drôle comme à Shawinigan on a parfois le don d'avoir des choses pas comme les autres. On n'a pas enlevé le gazon et étendu un fond réglementaire parce qu'on n'a pas d'argent.

Ce sont des choses du genre qui suffisent pour décourager un gars de la trempe de Doré. Pour une fois que nous avions une figure dominante dans un sport peu populaire au Canada français, on a été incapable de la conserver.

François Guay



REMI, No 18-62
Propriété d'Alphonse Blanchette

Le gagnant du 100 milles, Rémi, de nouveau favori

Rémi, le No 18-62, sera de nouveau favori pour la course de 200 milles qui aura lieu aujourd'hui, ainsi qu'aux courses de 1.000 et 600 milles du 19 et du 22 juin prochains.

Rémi, propriété d'Alphonse Blanchette, de Trois-Rivières, est ce pigeon de l'Union Coloniale de la ville de Lavolette qui a remporté les honneurs de la première course de la saison, soit un vol de 100 milles, entre Brownsburg et Trois-Rivières. Rémi a parcouru la distance en deux heures deux minutes et cinq secondes. Le deuxième, Saturne, de Luc Arcand, du Cap-de-la-Madeleine, No 925-60, est parvenu à sa

cage cinq secondes plus tard. Guillaume, 106-62, troisième, a eu 40 secondes de retard sur le premier et le quatrième (Voir: Le gagnant page 18)

Joutes du club de St-Barthélemy

SAINT-BARTHELEMY — Le club de balle molle de St-Barthélemy se rendra jouer à St-Norbert, dimanche, 16 juin et le dimanche, 23 juin, il recevra le club Repentigny et enfin, le 30 juin, Saint-Cuthbert rencontrera le Saint-Barthélemy sur son propre terrain. Donc, des joutes intéressantes en perspective.

Canebora favori 3-1

Par Jack SULLIVAN

TORONTO (PC) — Personne ne peut aller à l'encontre du succès. Aussi, il ne faut pas se surprendre que les paris hâtifs, à l'occasion de la 104e reprise du Queen's Plate aujourd'hui, favorisent Canebora, à

E. P. Taylor, à 3 contre 1. Depuis 1949, le sport de Toronto a triomphé dans sept des 14 épreuves du Plate, en plus d'avoir élevé quatre autres vainqueurs vendus à sa vente annuelle.

Les experts ont choisi Canebora, lequel a été offert au prix de \$7.500 en 1961. Comme il n'y avait pas d'acquéreur, Taylor s'en remettra à un néglige des acheteurs pour remporter la palme. Il l'a d'ailleurs fait à quatre occasions dans le passé.

Cette année, l'épreuve présentera la bourse la plus considérable dans l'histoire canadienne des courses. Le vainqueur récoltera \$54.850, amassés depuis décembre 1961, lorsque 303 chevaux d'un an ont eu le droit de s'inscrire aux épreuves du Plate à \$25 par tête.

Radio-Canada télédiffusera et radiodiffusera l'épreuve sur son réseau national à partir de 5h p.m.

En bref

HARRISON, N.Y. (PA) — Arnold Palmer a roulé la normale 70 et se partageait la première place avec Bobby Nichols à 137, à mi-chemin de la classique Thunderbird, hier, alors qu'une blessure douloureuse menaçait d'éliminer Jack Nicklaus, le champion des Masters et de l'omnium national.

Nicklaus a senti quelque chose "aquier" à la base du cou lors de son coup de départ au troisième "tee". Il a terminé sa deuxième ronde, en souffrant beaucoup, avec un 72 pour un total de 141.

Un médecin a révélé que Nicklaus avait souffert de spasmes musculaires, mais il est d'avis que le champion sera prêt pour l'Omniom, car ce genre de malaise ne persiste pas longtemps.

TEHERAN, Perse (PA) — Les Etats-Unis ont remporté leur première ronde dans la zone américaine de la coupe Davis contre la Perse, hier, avec une victoire facile dans les doubles, ce qui leur a procuré une avance insurmontable. Donald Dell et Eugene Scott (Voir: En bref page 18)

En espaçant deux coups sûrs

Michel Giroux conduit le Patro à un gain de 2-0

Michel Giroux a lancé une partie de deux coups sûrs pour conduire le Patro St-Charles à une victoire de 2 à 0 sur les As de Gaston Samson, dans une joute régulière de la ligue de baseball Juvenile de l'O.T.J.

L'autre rencontre entre les Orioles et le STR a été remportée par les protégés de Charley Blais à la suite d'un manque de joueurs dans le camp du STR.

Ce soir, dans la ligue Junior, à 8h30, au terrain St-Madeleine le Notre-Dame se rendra visiter les Sénateurs pendant qu'à 8h45 les Orioles affronteront le Ste-Cécile. Dans la li-

gue Juvenile, le Ste-Croix de Shawinigan viendra se mesurer au Patro à 6h45.

Dimanche après-midi le Ste-Croix recevra au terrain St-Marc, les As de Gaston Samson, dans le circuit Juvenile de Trois-Rivières, à 2 heures.

En soirée, une joute sera présentée au stade local opposant les Sénateurs aux Orioles à 7h30.

KIMBALL AUTOMOBILE LTEE



M. MARCEL BLANCHETTE homme d'affaires bien connu dans le domaine de l'automobile, fait maintenant partie de notre organisation, à titre de gérant des ventes de l'automobile neuve, usagée et des camions.

Ses 15 années d'expérience dans le domaine de l'automobile, dont 8 années écoulées antérieurement avec Kimball Automobile Ltée, en font l'homme tout désigné pour accomplir des marches profitables dont vous serez toujours heureux. (R)

Les Marins remonteront-ils le courant?

Septième saison de la ligue de tennis inter-zone provinciale

L'équipe du Pavillon Mauricien entreprendra, cet après-midi, sa septième saison dans la ligue de tennis inter-zone provinciale du président Camille Charron, de Sherbrooke. Cette rencontre débutera à 2h30 entre les hommes du nouveau capitaine Normand Trotter et le Sherbrooke.

Dans le camp des représentants de la Mauricie, on remarquera sur l'alignement, outre le capitaine Trotter, Jean Trudel, de Shawinigan, Jocelyn Dumas, de Trois-Rivières, Guy St-Pierre du Cap-de-la-Madeleine, dans la classe masculine, pendant que chez les dames, il y aura Jovette Girard, Lise Cossette et quelques autres athlètes.

Dans le camp des visiteurs, il y aura les frères Royer, Métras, Brissou et autres brillantes raquettes des Cantons de l'Est.

Ouverture de la saison du tennis au parc St-Maurice

OUVERTURE de la saison Spor Shawinigan — La saison du tennis s'ouvre officiellement aujourd'hui au parc St-Maurice de Shawinigan par un tournoi spécial qui se terminera par les finales, demain soir. Les premières rencontres débuteront à 10h00, ce matin et se poursuivront dans les rencontres en simple.

Coincitant avec ce tournoi, les membres du club tiendront leur assemblée générale annuelle, ce soir à 7h00 heures au chalet du parc St-Maurice. On profitera de la circonstance pour élire le nouveau bureau de direction.

Voici les rencontres du tournoi:

SAMEDI
10 hres a.m. M. Lacasse vs J. Desjardins
11 hres a.m. L. Desjardins vs J. N. Gelin
1 hre p.m. G. Blais vs A. Lamothe
R. Ricard vs J.-C. Noël
2 hres p.m. G. Trudel vs R. Gilbert
St-Basile vs A. Beaudin
3 hres p.m. Gagnant Lacasse-Desjardins vs M. Cantin
L. Desjardins vs C. Bourassa
4 hres p.m. L. Bruneau vs Y. Leblond
gagnant Blais-Lamothe vs F. Briere
5 hres p.m. gagnant Beaudin-Blais vs R. Elliott
gagnant Trudel-Gilbert vs M. Weber
7 hres p.m. S. Desjardins vs M. Arcand
gagnant Bruneau-Leblond vs J. Drouin
(Voir: Ouverture page 18)

Baseball

VENDEDI
Ligue Américaine
Detroit 2 New York 4
Baltimore 1 Boston 3
Kansas City 2 Chicago 3
Los Angeles 3 Minnesota 3
Washington 5 Cleveland 2 (Jéré)

Ligue Nationale
Chicago à Los Angeles (soir)
Houston à San Francisco (soir)
Pittsburgh à St-Louis 3
Philadelphia 0 Milwaukee 3
New York 10 Cincinnati 3

SAMEDI
Ligue Américaine
Los Angeles (McBride 6-6)
à Minnesota (Roggenbuck 1-0)
Kansas City (Seigi 1-2)
Chicago (Herbert 5-3)
Washington (Gastin 4-4)
à Cleveland (Grant 4-6)
Detroit (Loich 1-1)
à New York (Downing 1-0)
Baltimore (McGinnick 1-3)
Boston (Norenhead 3-5)
Pittsburgh (Lynch 1-0)
(Voir: Baseball page 19)

Résultats à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE
Maidens 3 ans et plus
\$1.400 — 4 1/2 furlongs
1 Hard Grandma 4:00 2:30 2:50
3 Fishermans Luck 2:50 2:40
2 Room Service 3:50

DEUXIEME COURSE
A réclamer — 3 ans et plus
\$1.200 — 5 furlongs
3 Flemenco Danger 5:00 3:40 3:30
6 Jet Trip 4:40 3:40
7 Make Whoopee 6:00
Temps: 1:22 1/5. Ont aussi couru:
Javell's Babet, Standing Ovation,
Crafts Bone, Katik, Duffco a été retiré.
Paridouble \$12.00

TROISIEME COURSE
A réclamer — 4 ans et plus
\$1.200 — 5 furlongs
1 Weyburn 6:30 3:20 2:70
7 Reenanto 3:70 3:10
4 Camies Charm 2:90
Temps: 1:21 3/5. Ont aussi couru:
Top Field, Clever Dancer, Last
Challenge, Betty Select.

QUATRIEME COURSE
A réclamer — 3 ans et plus
\$1.200 — 4 1/2 furlongs
1 Vals Butte 11:90 4:30 4:20
4 Debornough 4:30 3:20
5 Reliefair 3:90
Temps: 1:21 4/5. Ont aussi couru:
Beam Ran, Moon Step, Dutch Service.

CINQUIEME COURSE
A réclamer — 4 ans et plus
\$1.200 — 4 1/2 furlongs
9 Lotelamp 25:60 4:70 2:60
7 Rammer Lord 2:90 2:30
3 Canarcho 3:10
Temps: 1:21 4/5. Ont aussi couru:
Denial, Teacher's Pal, Six Sons, No Gravity.

SIXIEME COURSE
A réclamer — 4 ans et plus
\$1.200 — 4 1/2 furlongs
5 Snow Bear 7:50 4:30 2:90
3 Impatient Miss 3:70 2:80
1 Hogglicuddy 2:90
Temps: 1:21 3/5. Ont aussi couru:
Sidville, Ryashiker, Quatre Boy, Shanty Kid.

SEPTIEME COURSE
3 ans — \$1.800 — 4 1/2 furlongs
1 Taddomell 38:70 4:70 2:80
5 No Nonsense 6:10 2:70
1A Nakima 2:70
Temps: 1:21 4/5. Ont aussi couru:
Swinging Sam, Coastie Andy, Follow The Sun a été retiré.

HUITIEME COURSE
A réclamer — 4 ans et plus
\$1.200 — 4 1/2 furlongs
1 Jamie All Star 8:30 4:70 2:60
2 Gold Landing 6:10 3:20
7 Turf Student 3:10
Temps: 1:22 3/5. Ont aussi couru:
Baxley's Boy, Blendare, Lexa Sister, Double Plus.
Denmark a été retiré.
Parata: \$18.00

O. T. J.

Le premier cours pour les moniteurs et monitrices des ligues de baseball et de balle molle de Trois-Rivières sera donné cet après-midi, à 1 heure, au Pavillon Mgr St-Arnaud, dans la salle de direction de ce centre de loisirs.

M. André Brousseau, responsable-général du baseball, présidera ce premier cours. Leo Côté, Claude Mongrain et M. l'abbé Roger Lapointe seront de la partie.

COURSES

CE SOIR A 8 HRES

DIMANCHE SOIR A 8 HRES

- Pari mutuel
- Club House chauffé



MERCREDI SOIR ET SAMEDI SOIR, SOIREE DES DAMES.

Adm.: \$1.00 Organisateur: Chs. H. Côté

Les enfants au-dessous de 16 ans, accompagnés ou non ne sont pas admis.



TOUR REGIONAL \$8.50

Voyez les villes de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan ainsi que la Vallée du St-Maurice...

Mais voyez tout ça du haut des airs et apportez votre caméra.

TORONTO ALLER-RETOUR MEME JOURNEE!

Vous pouvez partir à 9 hres 30 a.m. et arriver pour dîner, passer l'après-midi à vos affaires et revenir souper chez-vous. Pas de correspondance (train, taxi, etc...) Voyage direct et rapide.

SEULEMENT...

5 personnes \$80. chacune — 4 personnes \$100. chacune

VOYAGEZ EN GROUPE ET SAUVEZ DE L'ARGENT...

VOYAGEZ EN AVION ET SAUVEZ DU TEMPS!



alouette aviation inc.

TROIS-RIVIERES, QUE. / FR.: 4-8808

FIAT 1963

QUELLE
ECONOMIE!
QUEL
CONFORT!

55 MILLES AU GALLON

- Moteur 4 cylindres, 32 c.v., refroidi à l'eau.
- Freins hydrauliques sur les 4 roues.
- Siège avant s'inclinant à la position désirée.
- Suspension arrière avec roues indépendantes et amortisseurs hydrauliques à double effet.
- Transmission 4 vitesses synchronisées.
- Garantie de 12 mois ou 12 mille milles.
- Pièces de rechange toujours à votre disposition.

CHEZ VOTRE DEPOSITAIRE AUTORISÉ

LEFRANCOIS AUTO ELECTRIQUE

COIN NOTRE-DAME
ET LAVIOLETTE

FR. 5-1675

TROIS-RIVIERES.

NOUVEAU SERVICE RAPIDE

20 MINUTES

COMPTER
5
INSTALLER
BONNES
RAISONS
\$925

vous avez intérêt à recourir aux "Mufflers" GM pour vos remplacements:



- Tôle d'acier extra-épaisse.
- PLAQUES, pour plus de durabilité.
- Joints soudés étanches AUX GAZ.
- Insensibilisation MAXIMUM.
- Rendement OPTIMUM du moteur.

Venez sans délai au Centre du "Muffler" G.M. chez



THREE RIVERS CHEVROLET

MOTOR SALES LIMITED



755 - 855 Champflour

FR. 6-3791

Ouvert le soir jusqu'à 10 hres

Mme Métivier présidente de la section des dames

SHAWINIGAN — La section des dames du Club de Golf Shawinigan se prépare à une autre saison très active. Mme Bertrand Métivier a été élue à la présidence et complètera sur un comité formé de dames dynamiques pour assurer le succès de cette nouvelle saison.

La saison s'ouvrira mardi, le 18 juin, par le tournoi pour le prix de la présidente. Le grand tournoi invitation, qui attire à chaque année un grand nombre de golfeuses des quatre coins de la province, est considéré comme l'événement majeur de la saison. Ce tournoi in-



LES MEMBRES de la section féminine du club de golf Shawinigan ont élu leur exécutif en vue de la nouvelle saison. Ci-haut, nous reconnaissons quelques dames, élues sur ce comité. De gauche à droite, Mmes J. Grégoire, rencontres; B. Métivier, présidente; M. Walsh, secrétaire-trésorière et S. Sutherland, vice-présidente.

EQUIPE SOLEIL VOYEZ VOS VENDEURS PREFERES CHEZ SIROIS



BERNARD MARCHAND Capitaine



LIONEL CARON Vendeur



MAURICE CHARBONNEAU Vendeur



ARTHUR LEVASSEUR Vendeur

L'EQUIPE SOLEIL VOUS INVITE A PROFITER DES SPECIAUX DE LA VENTE ECLAIR

Sirois AUTOMOBILES L.T.E.E.

TERRAIN DE LA BANLIEUE BOUL. ROYAL

Face au Centre d'Achats

Tél. Jour: FR 4-3565

Soir et Samedi: FR 6-2565

La ligue Interparoissiale de baseball ouvre officiellement sa saison

SHAWINIGAN-SUD — La ligue de baseball Interparoissiale de Shawinigan-Sud ouvrira une deuxième saison, dimanche après-midi à 2 heures au terrain de l'OTJ. Les équipes aux prises seront le St-Angel et le Notre-Dame de la Présentation. Les deux autres clubs qui complètent les canadiens de ce circuit, présidé par M. Camille Pellerin, sont le

Les inscrits à Trois-Rivières

SAMEDI	
PREMIERE COURSE	
Ambie — \$250	
1. Miss Milton	A. Boucher
2. Miss Rossi	J. Quessy
3. Ruth Kirk	G. E. Houle
4. Mr. Creed	P. S. Guay
5. McKelington	D. Plouffe
6. McKim	K. G. G. Baillargeon
7. Steady Flash	V. Plouffe
8. Clinton Tass	J. P. Courchesne
DEUXIEME COURSE	
Ambie — \$250	
1. Peter M. Direct	J. Quessy
2. Bearcat	H. Quessy
3. Debbie Lee	A. V. D. Paill
4. Dennis G.	B. Bedard
5. Mission King	A. V. D. Paill
6. Marshall Blue	J. G. Corbin
7. One Way	G. Lachance
8. Success Henry	J. Gagné
TROISIEME COURSE	
Trot — \$250	
1. Laddie Frost	P. Courchesne
2. Cannon Allen	V. Bedard
3. Cyril Ithaf	G. Deschênes
4. M.J. Nolo	G. Gagné
5. Ann Elgin	G. Plouffe
6. Success Gordon	W. Scully
7. Robert Rabin	P. S. Guay
QUATRIEME COURSE	
Ambie — \$250	
1. Kitter Chup	J. Kopas
2. Tom Ekington	A. Boucher
3. Benny Schue	M. Turcotte
4. Henley Adam	M. Poiré
5. Just Barry	G. Baillargeon
6. Knight Flight	J. Quessy
7. Sudmie	A. Grise
8. Gunner Frison	E. Bradette
CINQUIEME COURSE	
Trot — \$250	
1. Live Fast	M. Gingras
2. Homestretch	J. P. Gauthier
3. Fox Glove	J. Kopas
4. Lucky Dares	R. Givner
5. Celia's Romance	R. Givner
6. Lusty Tom	J. Quessy
7. Tyson Dale	A. Boucher

Nos sélections

SAMEDI	
1—McElkington	McKinney K Key
2—Missouri King	Peter M. Direct
3—Success Gordon	Cyril Ithaf
4—Benny Schue	Tom Ekington
5—Tyson Dale	Fox Glove
6—Dick Adios	Meadow Dale
7—Joe's Prince	Tucker Lee
8—Sampson's Filly	Santaley
9—Kattie Dares	Thunderbird Guy
10—Mighty Special	Ring A Ling
Le meilleur: Tyson Dale	
DIMANCHE	
1—Borderview May	Indiana Joe
2—Gus The Great	Grove Hanover
3—Borderview Ester	Edgewood Merit
4—Iola Van Peter	Betsy's Son
5—Sam Smart	Layton Hanover
6—Doc Johnston	Black Patty
7—Worthy Carol	Abband Jr
8—Grattan Diplomat	Dale Freehal
9—Leo chief	Guyman
10—King Hunter	Mountain Lass
Le meilleur: Doc Johnston	
SIXIEME COURSE	
Ambie — \$250	
1. Bobbi La Rue	A. Grise
2. Antiajan	J. Quessy
3. Meadow Dale	J. Jodoin
4. Sheridan Song	N. Snigden
5. Dick Adios	C. Hebert
6. True King	D. Hebert
7. Sally Ahe	B. Rivard
8. Chaucery Hanover	J. Landry
SEPTIEME COURSE	
Ambie — \$250	
1. Chief Eden	J. P. Courchesne
2. Newgate	G. Plouffe
3. Prima Royal	E. Bradette
4. Battle Bird	J. Farnelley
5. Wisconsin Van	C. Hebert
6. Joe's Prince	M. Reine
7. Rex Direct	H. Quessy
8. Tucker Lee	J. Quessy
HUITIEME COURSE	
Ambie — \$250	
1. Bubbie Chief	M. Turcotte
2. Dicki Dean	A. Grise
3. Sampson's Filly	M. Gingras
4. Eearle Reaper	J. Kopas
5. Santaley	M. Poiré
6. Imperial Time	J. Jodoin
NEUVIEME COURSE	
Ambie — \$250	
1. Mr. Dean Jr	G. Baril
2. Wilson Frost	R. Gagné
3. Kattie Dares	J. Farnelley
4. Tonne Brooke	J. J. Martineau
5. Rardel	C. Savignar
6. L'Indienne Rigas	A. Boucher
7. Thunderbird Guy	H. Quessy
8. Mr. Sand	D. Hebert
DIXIEME COURSE	
Ambie — \$250	
1. Wantan Wick	M. Poiré
2. Whiz Way	M. Poiré

Colisée

PATINS ROULETTES DIMANCHE SOIR

DE 7 H. 30 à 10 H.

Entrée: 50¢

Les patins sont fournis avec le prix d'entrée.

Tenue des rondes éliminatoires du club de golf

SHAWINIGAN — Les rondes de qualification pour le championnat du club de golf Shawinigan se tiendront aujourd'hui et demain. Ce tournoi est ouvert aux classes A, B et C, pour les membres seulement.

Les autres rondes éliminatoires pour l'obtention du championnat du club pour la saison 1963 se poursuivront dans le courant de la saison.

St-Sauveur et le Ste-Jeanne d'Arc.

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture, plusieurs invités seront présents dont M. le maire Bruno Sigmen, les échevins, les membres de la Commission scolaire et les autorités religieuses.

Pour souligner d'une façon particulière la première joute d'une saison qui s'annonce fructueuse, une démonstration sera présentée par les Grenadiers-Kiwaniis à 2 h. 45 soit avant le lancement de la première balle.

Convocations du sport en page 16

ST-MATTHIEU — Le championnat de St-Mathieu aura lieu dimanche après-midi, au lac Mongrain à compter de 2 heures. Jeudi soir, un total de 18 équipes étaient inscrites. Le parcours de la classique sera de 15 milles. M. Joachim Gélinais, maire de St-Mathieu, donnera le signal du départ, assiste de M. Henri-Paul Boisvert, donateur du trophée per-

pétuel, emblème du championnat de St-Mathieu.

Comme à l'habitude, le règlement stipule que chaque embarcation doit être assurée par deux amateurs ou un professionnel et un amateur. L'équipe Lucien et Roland Vézina, qui remporta le championnat à deux reprises, sera en lice parmi les 18 équipes (Voir: Course page 18)

ST-MATTHIEU — Le championnat de St-Mathieu aura lieu dimanche après-midi, au lac Mongrain à compter de 2 heures. Jeudi soir, un total de 18 équipes étaient inscrites. Le parcours de la classique sera de 15 milles. M. Joachim Gélinais, maire de St-Mathieu, donnera le signal du départ, assiste de M. Henri-Paul Boisvert, donateur du trophée per-

pétuel, emblème du championnat de St-Mathieu.

Comme à l'habitude, le règlement stipule que chaque embarcation doit être assurée par deux amateurs ou un professionnel et un amateur. L'équipe Lucien et Roland Vézina, qui remporta le championnat à deux reprises, sera en lice parmi les 18 équipes (Voir: Course page 18)

ST-MATTHIEU — Le championnat de St-Mathieu aura lieu dimanche après-midi, au lac Mongrain à compter de 2 heures. Jeudi soir, un total de 18 équipes étaient inscrites. Le parcours de la classique sera de 15 milles. M. Joachim Gélinais, maire de St-Mathieu, donnera le signal du départ, assiste de M. Henri-Paul Boisvert, donateur du trophée per-

pétuel, emblème du championnat de St-Mathieu.

Comme à l'habitude, le règlement stipule que chaque embarcation doit être assurée par deux amateurs ou un professionnel et un amateur. L'équipe Lucien et Roland Vézina, qui remporta le championnat à deux reprises, sera en lice parmi les 18 équipes (Voir: Course page 18)

ST-MATTHIEU — Le championnat de St-Mathieu aura lieu dimanche après-midi, au lac Mongrain à compter de 2 heures. Jeudi soir, un total de 18 équipes étaient inscrites. Le parcours de la classique sera de 15 milles. M. Joachim Gélinais, maire de St-Mathieu, donnera le signal du départ, assiste de M. Henri-Paul Boisvert, donateur du trophée per-

pétuel, emblème du championnat de St-Mathieu.

Comme à l'habitude, le règlement stipule que chaque embarcation doit être assurée par deux amateurs ou un professionnel et un amateur. L'équipe Lucien et Roland Vézina, qui remporta le championnat à deux reprises, sera en lice parmi les 18 équipes (Voir: Course page 18)

ST-MATTHIEU — Le championnat de St-Mathieu aura lieu dimanche après-midi, au lac Mongrain à compter de 2 heures. Jeudi soir, un total de 18 équipes étaient inscrites. Le parcours de la classique sera de 15 milles. M. Joachim Gélinais, maire de St-Mathieu, donnera le signal du départ, assiste de M. Henri-Paul Boisvert, donateur du trophée per-

pétuel, emblème du championnat de St-Mathieu.

Comme à l'habitude, le règlement stipule que chaque embarcation doit être assurée par deux amateurs ou un professionnel et un amateur. L'équipe Lucien et Roland Vézina, qui remporta le championnat à deux reprises, sera en lice parmi les 18 équipes (Voir: Course page 18)

ST-MATTHIEU — Le championnat de St-Mathieu aura lieu dimanche après-midi, au lac Mongrain à compter de 2 heures. Jeudi soir, un total de 18 équipes étaient inscrites. Le parcours de la classique sera de 15 milles. M. Joachim Gélinais, maire de St-Mathieu, donnera le signal du départ, assiste de M. Henri-Paul Boisvert, donateur du trophée per-

pétuel, emblème du championnat de St-Mathieu.

Comme à l'habitude, le règlement stipule que chaque embarcation doit être assurée par deux amateurs ou un professionnel et un amateur. L'équipe Lucien et Roland Vézina, qui remporta le championnat à deux reprises, sera en lice parmi les 18 équipes (Voir: Course page 18)

ST-MATTHIEU — Le championnat de St-Mathieu aura lieu dimanche après-midi, au lac Mongrain à compter de 2 heures. Jeudi soir, un total de 18 équipes étaient inscrites. Le parcours de la classique sera de 15 milles. M. Joachim Gélinais, maire de St-Mathieu, donnera le signal du départ, assiste de M. Henri-Paul Boisvert, donateur du trophée per-

pétuel, emblème du championnat de St-Mathieu.

Comme à l'habitude, le règlement stipule que chaque embarcation doit être assurée par deux amateurs ou un professionnel et un amateur. L'équipe Lucien et Roland Vézina, qui remporta le championnat à deux reprises, sera en lice parmi les 18 équipes (Voir: Course page 18)

ST-MATTHIEU — Le championnat de St-Mathieu aura lieu dimanche après-midi, au lac Mongrain à compter de 2 heures. Jeudi soir, un total de 18 équipes étaient inscrites. Le parcours de la classique sera de 15 milles. M. Joachim Gélinais, maire de St-Mathieu, donnera le signal du départ, assiste de M. Henri-Paul Boisvert, donateur du trophée per-

pétuel, emblème du championnat de St-Mathieu.

Comme à l'habitude, le règlement stipule que chaque embarcation doit être assurée par deux amateurs ou un professionnel et un amateur. L'équipe Lucien et Roland Vézina, qui remporta le championnat à deux reprises, sera en lice parmi les 18 équipes (Voir: Course page 18)

ST-MATTHIEU — Le championnat de St-Mathieu aura lieu dimanche après-midi, au lac Mongrain à compter de 2 heures. Jeudi soir, un total de 18 équipes étaient inscrites. Le parcours de la classique sera de 15 milles. M. Joachim Gélinais, maire de St-Mathieu, donnera le signal du départ, assiste de M. Henri-Paul Boisvert, donateur du trophée per-

pétuel, emblème du championnat de St-Mathieu.

Comme à l'habitude, le règlement stipule que chaque embarcation doit être assurée par deux amateurs ou un professionnel et un amateur. L'équipe Lucien et Roland Vézina, qui remporta le championnat à deux reprises, sera en lice parmi les 18 équipes (Voir: Course page 18)

A St-Maurice

Journée en l'honneur du Radnor

Ce sera fête dimanche après-midi en suite au village de St-Maurice. En effet, dimanche sera la journée du club Radnor de St-Maurice avec plusieurs activités au programme.

En plus de la partie principale entre le St-Louis de France et le St-Maurice à 2 heures, il y aura à 1 heure une parade dans le village avec les Majorettes de LaVerendrye et le club défendant les couleurs du St-Maurice.

Cette rencontre de balle molle sera suivie d'une joute d'Old Timers de cette localité groupant des athlètes de 35 ans et plus. Rodrigue Rivard pilotera les Rods et Pierre Gremer s'occupera des Pets.

En soirée, à 7 h. 30, spectacle dans la cour du collège avec les majorettes de LaVerendrye et sauterie canadienne avec artistes.

Plusieurs invités tels que Maurice Bellemare, député de Champlain, Jean-Paul Matte,

deputé au fédéral, les maires Roland Clément de St-Maurice, Maurice Demontigny de St-Louis et Hector Bedard, de Mont-Carmel, seront sur place ainsi que le président de la ligue Gerard Boisvert et autres distingués invités.

Le programme à l'affiche sera des plus intéressants dimanche à St-Maurice. Comme c'est la dernière fois que la ligue entre le St-Louis et le St-Maurice.

Alain Guilbert sera au monticule pour le Radnor pendant que Ronald Newbury devrait lancer pour le St-Louis-de-France.

Section Est

Le St-Narcisse détenteur de la deuxième place réussira-t-il à vaincre le St-Jeanne-de-Batiscan, une troisième fois de main?

Une joute qui devrait fournir du jeu des plus enlevés.

C'EST ENCORE LE TEMPS D'ACHETER UN ARTICLE POUR LA

GARDE-ROBE D'ETE

DU "PAPA"

AU NOUVEAU

Renommé

1586, BADEAUX (Exclusif à Trois-Rivières)

NOMINATION



LEO-PAUL FERRON (Jos)

M. Florent Demers, président de Demers & Frères Inc., de Grand-Mère annonce la nomination de Monsieur Léo-Paul Ferron (Jos) comme représentant des ventes des BREUVAGES "SUPREME", "NESBITT" et "UP-TOWN" pour le district Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine. M. Ferron est un sportif avantageusement connu dans cette région: Instructeur des Reds de Trois-Rivières, promoteur de lutte, chroniqueur sportif à la radio, etc. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle fonction.

Aujourd'hui SAMEDI 15 JUIN

DERNIERE CHANCE! ENCORE 12 HEURES DE

VENTE ECLAIR

DE 9 HRES CE MATIN A 9 HRES CE SOIR

POUR VOS VACANCES PROFITEZ DE CES AUBAINES DU TONNERRE A PRIX ECLAIRS CHEZ SIROIS BOUL. ROYAL BANLIEUE NOUS AVONS ENCORE PLUSIEURS VOITURES USAGEES AVEC GARANTIE "GOODWILL"

PRETES POUR UN LONG ET SUR RENDEMENT A DES BAS PRIX INCOMPARABLES!

238-A FORD 62 Galaxie "hard-top", 2 portes Rég. \$2,500. Prix de vente éclair \$2299.	2352-A LINCOLN 60 "hard-top", 2 portes tout équipée - Rég. \$2,500. Prix fantastique \$1999.	2378-A CORVAIR 60 automatique, coupé Rég. \$1,350. Special \$1099.
---	--	--

8 VENDEURS ET 3 EVALUATEURS A VOTRE SERVICE

BOUL. ROYAL BANLIEUE

(Face au Centre d'Achats de Trois-Rivières)

JOUR TEL.: FR 4-3565

SOIR ET SAMEDI TEL.: FR 6-2565

Sirois AUTOMOBILES L.T.E.E.

POUR TOUTS LES GOUTS ET TOUTES LES BOURSES

24 MOIS POUR PAYER

Les tournois provinciaux de tir à l'arc au nombre de 15

L'Electrical gagne 16 à 4

L'Electrical a écarté l'Administration 16 à 4, jeudi soir, dans une joute régulière de la ligue Reynolds de balie môle.

Le lanceur gagnant, Jean-Marie Heroux, a accordé onze coups sûrs, contre treize pour le perdant, Guy Turbide.

Claude Loranger a gagné un circuit pour les vainqueurs, et

Richard Gauthier, son capitaine, a été l'étoile de la joute à l'offensive et à la défensive. Il a réussi un triple et un simple de deux points chacun. Russell Roy et Sylvio Martineau ont gagné chacun deux doubles.

Pour les perdants, Gaston Dumas a réussi un double et un simple et René Maheux a frappé trois simples pour produire deux points.

Guy Black se forme une équipe

Le populaire joueur de hockey trilluvien, Guy Black, s'est formé une équipe de balie môle de quatre membres pour la présente saison.

Ce quatuor, l'équipe Nesbitt, est composée de Marcel Melançon au monticule, Paul Desmarais au premier coussin, Gilles St-Louis au troisième, et Guy Black comme receveur.

La première joute officielle de l'équipe Nesbitt aura lieu dimanche, à Québec, alors que l'Oiseau d'Or sera leur premier adversaire.

Jeudi soir, dans une joute-pratique, le Nesbitt a triomphé du Massicot de la ligue des

Loisirs Ste-Marguerite, au compte de 5 à 1. Le lanceur gagnant, Marcel Melançon, n'a accordé qu'un seul coup sûr, contre neuf pour le perdant, son frère, Michel Melançon. Marcel a de plus retiré 14 hommes au marbre et gagné un circuit. Raymond Melançon a compté le seul point des perdants.

Publication d'une revue sur le cyclisme
"Le Châlon", voilà le nom d'une nouvelle revue mensuelle, organe officiel de l'Union Cycliste Nationale.

Cette revue mensuelle sur le cyclisme et le cyclotourisme, à sa première édition, nous fait voir une belle mise en page. Le rédacteur en chef, Gilles David, présente, dans un excellent français, toutes les nouvelles et informations sur le cyclisme.

Un brillant éditorial de Paul Roy, président de l'U.C.N., intitulé "Une chaîne n'est pas plus forte que son plus faible chaînon", nous parle de cette collaboration si importante dans toute organisation.

On y parle aussi du cyclotourisme dont les directeurs sont le R.P. Lupien, Paul Roy et Edouard Lapine, de Valpic, cet extraordinaire philosophe du vélo, ce globe-trotter qui viendra dans notre ville au cours de l'été.

Le Club Trois-Rivières Archers a ouvert les portes de son nouveau local, sur le boulevard St-Jean-Nord, il y a une quinzaine de jours.

Jusqu'ici, quelques vétérans ont commencé leur entraînement en vue de la prochaine saison qui s'annonce des plus intéressantes dans le domaine des tournois provinciaux au nombre d'une quinzaine.

Les plus importants de ces tournois seront certainement ceux du championnat de la province, les 24 et 25 juillet prochains, et le tournoi des maîtres à la Fête du Travail.

Une dizaine de recrues du Club Trois-Rivières Archers, suivent des cours de tir à l'arc. Le plus prometteur est sans contredit, Normand Fournier qui a son troisième essai sur le parcours régulier, a réussi

si le total de 108 sur un maximum de 280.

Chez les dames, Mlle Claudette Ducharme s'affirme de plus en plus. Chez ceux que l'on peut appeler les champions de la semaine, il faut mentionner Guy Domingue qui a obtenu un record local de 216.

Dimanche dernier, Jean Laroché a égalé le record de Guy Domingue et Aime Breault a réussi 653 dans la ronde américaine. Chez les dames, Denise Breault s'est mérité 109 sur le parcours.

Le Club Trois-Rivières Archers offre à tous les sportifs l'occasion de pratiquer ce sport douze mois par année sous la direction d'instructeurs compétents. Une douzaine d'équipements est à la disposition des débutants.

Un tournoi pour les membres marque l'ouverture du club de tennis St-Marc

SHAWINIGAN — Les activités du club de tennis St-Marc s'ouvrent officiellement, samedi et dimanche, par la tenue d'un tournoi pour les membres. Il y aura compétition dans la catégorie en simple seulement. Deux classes seront ouvertes aux compétiteurs, soit les classes A et B.

Les organisateurs, MM. Claude Magnan et Robert Elliott se réservent le droit de classer eux-mêmes les joueurs. Tous les membres du club de baseball, est en très mauvais état, et il devient dangereux lorsque des fausses balles atteignent; ces dernières, sans avertissement aucun, peuvent blesser des spectateurs qui se croient en sécurité dans les gradins de cet amphithéâtre sportif des plus modernes.

Celui, installé présentement depuis une couple d'années, a reçu les "assauts" des jeunes ainsi que des hivers canadiens, puisqu'il repend sa superficie de base jusqu'à terre.

Il est fabriqué de cordes et présente des trous béants juste à l'arrière du receveur. On lui fera des réparations sérieuses et on a demandé au conseil d'employer des broches à poulets ou de la corde à verveux. Un filet neuf, dans la dimension de celui requis au Stade coûterait dans les \$350.

Il faut être deux pour manier un canot de course

Les canotiers commencent bientôt à se préparer pour la grande classique internationale de canots qui se déroulera à la Fête du Travail, sur la rivière St-Maurice.

Des athlètes ont même commencé leur entraînement sur l'aviron. Toutefois, Gilles Boissoly réclame un avironneur d'expérience afin de s'entraîner sérieusement quatre fois par semaine. Un autre canotier est lui aussi en peine. Il pourra signaler FR 63480.

Réparation provisoire du filet protecteur du stade de baseball

LOUISEVILLE (M.R.) — Le filet protecteur, au Stade de baseball, est en très mauvais état, et il devient dangereux lorsque des fausses balles atteignent; ces dernières, sans avertissement aucun, peuvent blesser des spectateurs qui se croient en sécurité dans les gradins de cet amphithéâtre sportif des plus modernes.

Celui, installé présentement depuis une couple d'années, a reçu les "assauts" des jeunes ainsi que des hivers canadiens, puisqu'il repend sa superficie de base jusqu'à terre.

Il est fabriqué de cordes et présente des trous béants juste à l'arrière du receveur. On lui fera des réparations sérieuses et on a demandé au conseil d'employer des broches à poulets ou de la corde à verveux. Un filet neuf, dans la dimension de celui requis au Stade coûterait dans les \$350.



(Photo Studio Côté)

PLUSIEURS PERSONNALITÉS du monde étudiant participaient à la cérémonie de remise des prix de fin d'année à l'école de Métiers de Louiseville. Parmi eux se trouvait M. Bernard Lefort, inspecteur des écoles d'enseignement spécialisé de la province de Québec. On le voit ici signant le livre d'or de l'institution. Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite, l'abbé Jean-Paul Dugré, aumônier et professeur de sociologie, Mme Bernard Lefort et M. Lefort, Mme Conrad Giasson et M. Giasson, directeur de l'institution.

En bref à la Commission scolaire de Louiseville

La location, par la Commission scolaire locale de l'école Notre-Dame a été effectuée pour le coût des assurances, soit quelque \$35, ceci pour un an. Cependant, il faut dire que les religieux de l'ASV, en prendront l'administration à leurs frais.

Si on avait besoin de classe au cours de l'année, on croit à la Commission scolaire, qu'un arrangement pourrait être conclu avec la direction des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge.

On reconsidérera le classement des élèves, au primaire, dans quelque temps, pour les normes, après le rapport des examens de cette année.

Les frais de scolarité payés à la Commission scolaire, après entente avec des Commissions



La taille des conifères

Les conifères sont des arbres d'une très grande valeur dans le décor paysager d'un parterre ou d'un parc. Le recours à la taille permet généralement le maintien d'une belle croissance. Il faut être sûr de ne pas faire de mauvaises coupes, car, en l'espace de quelques minutes, on peut gâcher l'apparence d'un bel arbre.

Il est recommandable de visiter les conifères à maintes occasions pour enlever le bois endommagé ou mort. Il faut les tailler pour encourager une belle apparence de leur forme naturelle: pyramidale, globe, érigée ou rampante. Pour ce faire, il faut couper soit une branche trop longue soit une partie des pousses nouvelles.

Certains défauts peuvent être contrôlés. Quelquefois, il faut retirer une tige brisée en entraînant une branche latérale à devenir branche - maitresse, ou remplir un espace vide en resserrant deux ou trois branches.

La taille sert aussi à contrôler la hauteur et la largeur et à obtenir des arbres plus denses, un tronc plus étroit ou un port plus équilibré.

A quelle période doit-on procéder à la taille? On doit tailler dès qu'une branche est brisée ou endommagée.

Les pins ne doivent être taillés qu'une fois en coupant la moitié de la nouvelle pousse lorsqu'elle a la forme d'une chandelle avant l'apparition des aiguilles. Durant le reste de la saison le plant peut refaire de nouveaux bourgeons.

Au départ de la végétation, on peut contrôler la croissance des épinettes et des sapins en élevant des bourgeons terminaux des plus fortes branches ou en coupant une partie de la pousse de l'année précédente près d'un bourgeon. On peut aussi couper la moitié des nouvelles pousses durant le mois de juin.

Les cèdres, les genévriers (Juniper) et les ifs (Taxus) tolèrent mieux la Taille vu la présence de plusieurs tiges et bourgeons. La pousse de l'année peut être coupée vers la mi-juin et de nouveau à volonté au début du mois d'août.

Il est bon de répéter qu'il ne faut pas tailler dans le bois de plus d'un an dans le but de favoriser la pousse de nouvelles tiges comme on le pratique avec les arbres et les arbustes feuillus. On peut couper dans le vieux bois des genévriers, surtout quand on est capable de cacher la coupe par les branches latérales.

D'une façon générale, les conifères possèdent dans leurs tissus une substance suffisante à leur protection et ne nécessitent pas de protecteur, à moins que les plaies ou blessures ne soient pas trop grosses.

ISIDORE

Décoration de vingt ans d'abstinence

LOUISEVILLE (M.R.) — Plusieurs membres du Cercle La-cordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Louiseville ont reçu leur décoration de vingt ans d'abstinence totale dans ce moment.

On remarque, entre autres, Mmes Edmond Paul, Maurice Lambert, Alfred Boissvert, Maurice Beland, Fabien Lescares, Denis Paquet, Mlle Marie-Jeanne Leblanc, actuelle présidente, et Camille Giguère; chez les hommes: MM. Alfred Boissvert, Fabien Lescares, Maurice Lambert, Armand Lupien, Camille Liver-noc.

REGARDS sur Louiseville

Afin d'assurer une meilleure protection aux spectateurs du stade de baseball, on réparera temporairement le filet protecteur, qui se trouve face aux gradins du centre.

Le filet en question est troué à plusieurs endroits. Comme il est en place pour la troisième saison, il a subi du temps l'usure et les outrages.

xxx

Avec les travaux qu'on a effectués au sous-sol de l'église paroissiale, on pourra mettre plusieurs locaux à la disposition des divers mouvements.

Dieu soit si ces mouvements sont nombreux dans la paroisse.

xxx

Dès que l'épandage de la poussière de pierre aura été faite sur la piste cycliste à l'intérieur du terrain de baseball, le promoteur Raoul-M. Langlet y organisera de nombreuses épreuves cyclistes qui auront l'heur de plaire au public.

xxx

Le reposoir de la procession de la Fête-Dieu sera érigé cette année sur les terrains de l'OTJ, rue St-Louis.

La procession continuera par la suite en direction de l'Avenue du Parc pour revenir à l'église via la rue St-Antoine.

xxx

Au cours des vacances dans les principales usines de la ville, la Ligue Commerciale de balie môle du président Maurice Perreault sera inactive. Cette période d'inactivité s'étendra de la fin de juillet aux premiers jours d'août, soit environ une quinzaine de jours.

Pour un CADEAU durable et exclusif rendez-vous à la

BIJOUTERIE GIGUERE

60, St-Laurent CA 8-4187

Louiseville

Invitation aux futurs mariés à venir nous rendre visite

D. Dulude

Meubles et Appareils Electriques

19, St-Laurent CA 8-4675

Louiseville

ATTENTION Cultivateurs des environs que ce soit pour achat ou service de machineries

CASE CONSULTER LUDGER MALBEUF

Vente de tondeuse à gazon LAWN-BOY

Rue du Centre CA 8-4592

Louiseville

POUR VOTRE VUE CONSULTEZ

R. CHATILLON

O.O.D., optométriste

Tous les jours, de 9 h à 5 h, excepté le samedi après-midi.

Le soir: sur rendez-vous. 72, Brassard — Nicolet Tél. 293-4952

Quilles				
Salle St-Odilon BIG SIX				
Gaston Gagnon	J	561	187	
Roland Gélina	J	527	175	
Albert Goy	J	498	166	
Rene Gossel	J	498	162	
Denis Martel	J	477	159	
Edgar Plante	J	475	158	
RECORD				
Plus haut simple				199
Plus haut triple				561
Plus haut simple d'équipe				816
Plus haut triple d'équipe				2287
POSITION DES EQUIPES				
Emile Gossel	J	6	1926	6
Pierre Gossel	J	3	2172	4
Rene Gossel	J	3	2172	4
Maurice Leblanc	J	2	2172	4
Thom Durovill	J	6	1926	6
Claude Picard	J	6	1926	6

POURQUOI LUI...

et pas VOUS?

Si vous êtes trop maigre ou trop gras... si votre apparence physique est une raison de gêne, à la plage ou ailleurs... voici votre chance de remédier à cette situation. Vous aussi vous pouvez avoir un corps solide et athlétiquement musclé.

Entraîneur des plus célèbres champions, le Prof. Ben Weider vous dit: "Le succès et la popularité dépendent en grande partie de l'apparence physique. Donc, si vous voulez être toujours en forme et devenir populaire dans votre entourage, vous devez vous bâtir un physique fort. Saisissez cette occasion. Remarquez la transformation du corps de mon élève, Henri DeCourcy et suivez son exemple. Vous en ferez autant."

A gauche: Maigre et débile, Henri DeCourcy pesait à peine 100 lbs. Son désir de devenir musclé était incontestable, le Prof. Weider l'a aidé à réaliser son rêve.

A droite: Henri DeCourcy s'est formé un physique qui lui a permis de remporter les titres enviables de M. Montréal et de M. Canada de l'Est. Sa transformation est un exemple à suivre.

DR. BEN WEIDER, N.D.

FAITES-EN AUTANT!

C'est facile! Dans l'intimité de votre propre foyer, pratiquez à votre gré les exercices que je vous indiquerai dans mes cours gratuits. En peu de temps vous serez fier des résultats. Votre âge et votre carrière actuelle n'ont aucune importance.

Pour recevoir votre cours GRATUIT, avec mes magazines "Santé et Force", plus circulaires explicatives et instructions, postez aujourd'hui même le coupon ci-bas avec 25 p.c. frais d'envoi. C'est une valeur de \$3.00 que vous recevrez GRATUITEMENT.

COURS GRATUIT

Méthode Weider, Dept. N.
2875, Bates Rd., Montréal 26, P.Q.

Ci-joint 25 p.c. frais d'envoi. S.V.P. m'envoyer votre COURS GRATUIT sans aucune obligation pour moi.

Nom.....
Adresse.....
Ville.....

MESDAMES, ATTENTION! Vous pouvez gagner ou perdre du poids, raffermir votre poitrine, amincir votre taille, grandir, muscler élégamment les jambes... bref, embellir votre corps. Envoyez vos nom et adresse avec 25 p.c. en indiquant "POUR DAMES". Vous recevrez, quel que soit votre âge, un cours GRATUIT de la méthode Weider, plus circulaires et renseignements. Vous serez fière de votre transformation.

COURSES D'AUTOS à BATISCAN

A TOUS LES DIMANCHES A 2 HEURES P.M.

AU PROGRAMME

- 3 COURSES DE STOCK CARS.
- CLASSE PROMENADE.

INVITATION: A tous les coureurs de la région.

ADMISSION: \$1.00

Jeunes enfants accompagnés — GRATIS —

Trophée "O'Keefe"
Don de Camille LeBon

Le promoteur Gérard Gilbert invite tous les automobilistes, que ce soit pour mécanique générale, déboussage, peinture, c'est notre spécialité.

OUVRAGE GARANTI ET BAS PRIX

avec les compliments de
LEOPOLD GREGOIRE

Vendeur et acheteur d'autos très propres et bon marché, même en bas du prix de liste.

798 Thibeau Cap FR. 6-7100

MAGNIFIQUE CADEAU DE GRADUATION une REMINGTON

Les meilleures caractéristiques de notre machine à écrire de bureau incorporées dans la nouvelle portative elle rivalise avec la machine de bureau

Clavier complet de 44 touches, 88 caractères, le même que celui de la machine STANDARD de bureau — Tabulateur MIRACLE — Large chariot pouvant contenir des lettres à en-tête grand format — Système de changement de ruban simplifié — Presse-carte assurant le parfait alignement de l'écriture — Support du papier qui repère la fin de page et prévient de l'approche du bas de la page — Marges visibles face à la machine — Clavier extra-léger... enfin la machine techniquement parfaite.

La Maison du Service
Gerald Martineau
RONALDO GIRARD, gérant

1547, NOTRE-DAME FR. 5-1433

Au conseil de Nicolet

NICOLET (L.C.) — Il semble qu'une maison, qui aurait été démenagée par la ville à ses frais, aurait été mal assise sur ses nouvelles fondations. L'échevin Gérard Lupien propose que son collègue Jean-Benoît Poulin, qui demeure à proximité, se rende visiter les lieux.

L'échevin Gérard Lupien informe ses collègues que M. Payer, nouveau résident du Bois St-Michel, construit un garage à sa propriété et qu'un citoyen se serait plaint de ce que ces travaux s'effectuent sans permis. Il est bien entendu, en regard de la loi, que M. Payer poursuit ces travaux sous l'empire de son permis de construction qui ne doit expirer que douze mois après son émission, après quoi il pourrait être renouvelé sans charges additionnelles. A condition, bien entendu, que le garage ait été compris dans les plans originaux, produits lors de la demande de permis.

Il semble que les chiens d'un citoyen causeraient des ennuis aux voisins. L'échevin Gérard Lupien soulève la question, pour en avoir été informé précédemment. Il rappelle que

le règlement stipule que tout propriétaire de chien doit faire enregistrer son animal au bureau de l'hôtel de ville. Un problème se pose: le règlement n'interdit pas aux chiens d'aboyer la nuit. L'échevin Lupien propose que le chef de police se rende informer le propriétaire de ces chiens de voir à ce que ces derniers ne troublent pas la paix publique, sans quoi des mesures seront prises.

Le problème de l'égout à proximité de la résidence de M. Michaud devrait être résolu. L'échevin Jean-Benoît Poulin a proposé lundi, après un exposé fourni par M. Lupien, que les services de M. Bernard Proulx soient retenus pour creuser l'égout dans lequel se déversent ces égouts. On compte ainsi que la circulation abondante de l'eau chassera les mauvaises odeurs.

L'échevin Gérard Lupien propose que l'on achète des pièces chez Pierre Thibault de Pierre-ville pour réparer la pompe portative, au coût approximatif de \$10. Le travail sera effectué par le surintendant des travaux de la ville, M. Jean-Luc Lemire.

AMATEURS de CAMPING

l'endroit idéal pour pratiquer votre sport est le

ZOO ST-EDOUARD

En effet que ce soit avec une roulotte ou avec une tente, vous trouverez un vaste terrain pour vous installer confortablement. Nous avons un service de lavase, sècheuse, et des douches.

CHEMIN A SUIVRE

Route de Trois-Rivières, Louiseville via St-Gabriel de Brandon, ou route de Charette, St-Paulin via St-Gabriel de Brandon.

M. Napoléon Casabon, P.S.

En effet que ce soit avec une roulotte ou avec une tente, vous trouverez un vaste terrain pour vous installer confortablement. Nous avons un service de lavase, sècheuse, et des douches.

CHEMIN A SUIVRE

Route de Trois-Rivières, Louiseville via St-Gabriel de Brandon, ou route de Charette, St-Paulin via St-Gabriel de Brandon.

M. Napoléon Casabon, P.S.

LOUISEVILLE (M.R.) — La Société Saint-Jean-Baptiste locale a fait parvenir au conseil une lettre où résolution demandant d'interdire le port des "shorts" dans les limites de la ville.

Selon le greffier municipal, Me Gilles Beland, avocat, il ne semblerait pas exister de règlement pour la ville en ce qui regarde l'interdiction du port de ce vêtement estival ou tropical. Il serait plutôt question, de façon générale, de vêtements indecents.

Le conseil municipal, toujours selon le greffier, n'a pas le droit de préciser le genre de vêtements indecents d'un règlement du genre.

Pour pouvoir juger si un tel règlement est réellement pertinent, le juge décidera si, dans le dernier ressort, au cours d'une cause du genre, ces vêtements sont décentes ou non.

De plus, afin de porter attention toute spéciale sur la demande de la Saint-Jean-Baptiste, le greffier fera des recherches afin de savoir, autre, si un tel règlement existait dans les archives ou documents officiels de la ville de Louiseville, avant d'aviser quelle action prendre au sujet de cette demande d'interdiction port des "shorts" en ville.

La ville prêtera le terrain

LOUISEVILLE (M.R.) — Lors de la séance du conseil municipal, la ville a consenti à prêter, et le stade de baseball et le terrain, au comité de promotion de l'exposition agricole régionale, pour les 2, 3 et 4 août.

Comme l'a expliqué le président de ce groupement, on fera usage du terrain au cours des soirées et après-midi, suivant les besoins de l'heure; de plus, on remettra en ordre ce terrain immédiatement après toutes activités.

Certains jeux seront présentés sur ces lieux où plusieurs centaines de spectateurs pourront s'installer dans les vastes estrades où l'éclairage est à profusion. On y présentera la parade traditionnelle des animaux devant l'estrange, le concours de base-ball, qui va être disputée dimanche après-midi, dans la Ruralité, les Loups, et une autre équipe du circuit, à 2 heures sera retardée à 5 heures, par le garant-instructeur Ed Mineau.

Bref, ce comité est des actifs et promet de belles réalisations au point de vue sportif, ce qui aura l'heur de multiplier l'intérêt en faveur de l'exposition agricole régionale de la Société d'Agriculture comté de Maskinonge.

SOEUR MARIE-ST-JEAN-YVES, supérieure du couvent St-Narcisse, a été décorée "Chevalier du Merite scolaire" par le maire de St-Narcisse. Elle a ensuite été assignée à l'école Ste-Cécile de Trois-Rivières. Elle est maintenant à l'école Ste-Catherine de Sherbrooke. Elle est à St-Narcisse depuis six ans.

Au cours de son tour de rôle, dans l'ordre habituel, M. Maurice Auger, conseiller municipal, a présenté au conseil le rapport annuel de l'instruction publique et représentant du surintendant de l'éducation, M. Alain, inspecteur régional, Mlle Gabrielle Trudelle, directrice de l'école de la paroisse de St-Narcisse.

LE PAVILLON LANGELIER, le nouveau centre récréatif de la Croche inaugurera, dimanche prochain. Ce pavillon, qui plage de la rivière Croche, offre aux baigneurs, tout confort et solides de danse.

A La Croche demain

Inauguration du centre

LA CROCHE (DNC) — La petite municipalité de La Croche, inaugurerà, dimanche, son moderne et magnifique centre récréatif connu sous le nom de "Pavillon Langelier". La cérémonie consistera dans la bénédiction de l'édifice et des discours d'usage des autorités civiles et religieuses de la paroisse.

M. le curé Charlemagne Desjardins célébrera la grand'messe paroissiale, dimanche, à 10 hres, dans l'église même du nouveau pavillon. La bénédiction des locaux et des discours du maire Emile Audy, du curé Desjardins et du président de la commission scolaire M. Roméo Moisan, auront lieu immédiatement après.

vautx des membres de l'Association Catholique des Femmes et de ceux des élèves classes d'enseignement

ASSU

A black and white portrait of a man with dark hair, wearing a suit jacket, white shirt, and a patterned tie. He is looking slightly to the right of the camera with a neutral expression. The background is a mottled grey.

L'Assurance - Vie Desjardins
est heureuse de présenter à la
population de Grand'Mer

L'Assurance - Vie Desjardins est heureuse de présenter à la population de Grand'Mère Shawinigan et des environs M. Lorenzo Boisvert qui a joit des rangs de ses représentants pour la région de La Mauricie. Depuis plusieurs années déjà il s'occupe d'assurance-vie et de compétence qu'il a pu acquérir lui permet de conseiller judicieusement toutes les personnes qui auraient des problèmes d'assurance. M. Boisvert habite au 2272, rue Vimy, à Shawinigan.

gan et relève de M. Ernest Sarrasin, C. L. U., instructeur gérant du bureau régional de La Mauricie.



SOEUR MARIE-ST-JEAN-YVES, supérieure du couvent Notre-Dame de St-Narcisse, a été décorée "Chevalier du Mérite scolaire" par la paroisse de St-Narcisse. La religieuse est dans l'enseigne de l'école St-François d'Assise de Trois-Rivières.

la Banque pour les trois a
reconnaissons, sur cette ph
technique au Département
S. Marie-St-Jean-Yves, M. A
qui a reçu un diplôme d'ho
M. Fernand Belierive, inspe

(Photo Gilles Berthiaume)
e le conseil municipal de

récréatif

10%

DE VOTRE
PRIME
VOUS EST
REMIS AU
BOUT D'UN
RANCE
SI VOUS NE
FAITES PAS
DE RECLAMATION

Il y a plusieurs mois, St-Maurice Knitting avait sollicité de la ville, un prêt industriel de \$40.000 environ pour renflouer son entreprise de bas de nylon et de collants et faire face à ses opérations bancaires.

Le conseil de ville a étudié le cas de la St-Maurice Knitting avec soin sachant que la disparition éventuelle de cette industrie viendrait aggraver encore plus le problème du chômage dans la municipalité. "Nous n'avons pas trop d'industries à La Tuque, avait déclaré S. H. le maire Filion, et on doit tout faire pour conserver celles que nous avons une suggestion de l'échevin Jean Rivard, le conseil soumettra le problème de la St-Maurice Knitting au commissaire industriel de la Mauricie, M. Fortin, pour qu'il étudie, lui aussi, le cas de la St-Maurice Knitting. "Il sera peut-être en mesure, déclara l'échevin Rivard, de faire des recommandations à la Société générale de Financement lors-

rien Filion lui souligne que la St-Maurice Knitting Mills Ltd est une entreprise locale datant de 1948 et a capital lo-

Une lettre de l'assistant-procureur-général de la province faisait part que la lettre de la Ligue du Sacre-Cœur locale au conseil le remerciant de la précieuse collaboration apportée lors de la mémorable journée de remise de charte d'

Le club Richelieu de Donnacona a fait parvenir une let-

ST-STANISLAS (DNC) — Le conseil de la paroisse de St-Stanislas était au grand complet pour le mariage d'aujourd'hui.

Nous recherchons un homme ayant des aptitudes en affaire, pour prendre la direction

L'applicant devra avoir une bonne réputation, être ambitieux et capable de travailler par lui-même. Il devra aussi être en mesure

HANDY ANDY

-AUTOMOBILE

du Club Automobile de Québec

HECTOR VERVILLE TEL: 293-5102	J. ALEX POULIN TEL: LB: 9-3681
----------------------------------	-----------------------------------



**NOTRE JUBILÉ D'ARGENT
VOUS VAUT DE L'ARGENT**



MM. Adrien Longval, François Rivard, Henri Hubert, Paul Mottet et Maurice Racine, cinq jubilaires à l'emploi de Kimball Automobile Ltée, lesquels ont soit vendu ou réparé la voiture vendue dès le début de l'entreprise.



VUE DE NOTRE SALLE DE MONTRE

Pas un parmi vous n'a certes pas déjà jeté un coup d'œil intéressé en direction de notre salle de montre afin d'admirer nos merveilleuses voitures Ford. Tous admettent que notre entreprise a grandement évolué depuis vingt-cinq ans. Au fur et à mesure que nos voitures se sont modernisées, notre maison d'affaires s'est graduellement transformée pour en arriver à la stabilité avantageuse qu'elle connaît présentement.



M. Marcel Blanchet
Gérant des ventes

**ET VOICI NOTRE ÉQUIPE
DYNAMIQUE ACTUELLE DE VENDEURS
À LA DISPOSITION DE LA
CLIENTÈLE POUR TOUT
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT
NOS VOITURES MODERNES
OU KIMBALLISÉES A-1**



Adrien Longval



Gérard Grenier



Guy Hamel



Valmore Lamy



Guy Valois



Neil Poulin



Stéphane David



Robert Bellemare
Vente des pneus

NOS VENDEURS EXPERIMENTES

VOICI

LE MODELE DE VOITURE

QUE NOUS VENDIONS IL Y A 25 ANS AUJOURD'HUI



**NOTRE EXECUTIF ACTUEL
CONTINUE A DONNER
EN LE MODERNISANT SANS CESSÉ
UN SERVICE QUI A PROCURÉ LA
PLUS COMPLETE SATISFACTION
AUX AUTOMOBILISTES DE LA
REGION DEPUIS 25 ANS**



M. MARCEL BEAUMIER
Gérant Général



M. FRANÇOIS CRETE
Secrétaire-Trésorier



M. GUY LACROIX
Gérant général
des ventes
et directeur
des relations
extérieures



Maurice Ouellette,
gérant du dépt.
des pièces.



Jacques Marinneau,
gérant du service.



François Rivard,
gérant du dépt. de
débossage et peinture



Camille Lamirande,
gérant de la station
du service S.P.

Aux Garagistes de la région

**NOS 2 VENDEURS DE PIÈCES SE FERONT
UN PLAISIR DE SE RENDRE À VOTRE
GARAGE POUR VOUS AIDER DANS
L'ACHAT DES**

PIÈCES et ACCESSOIRES



Julien Fournier

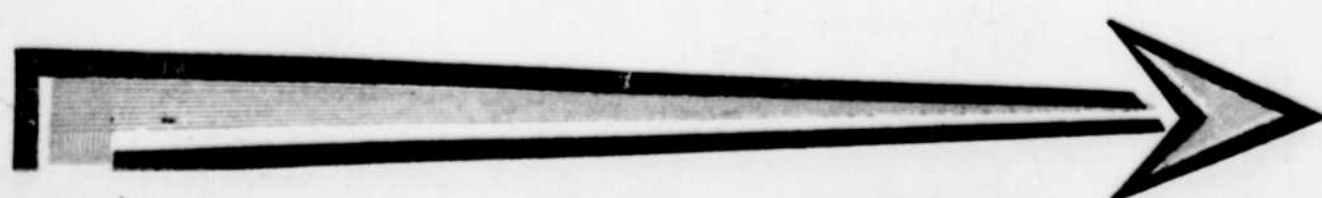


Yvon Hubert
Vendeurs de pièces

FORD

ET SA FORD-MIDABLE SERIE

**• FAIRLANE • GALAXIE • FALCON • THUNDERBIRD
ET VOITURES USAGEES KIMBALLISEES A-1**



Kimball
AUTOMOBILE LTÉE

**2580, ROYALE
TROIS-RIVIERES
FR 4-3511**